

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Herausgeber: Bibliothèque Historique Vaudoise
Band: 172 (2018)

Artikel: L'habitat alpin de Gamsen (Valais, Suisse) : 6B, Analyse des structures (époque historique)
Autor: Paccolat, Olivier / Moret, Jean-Christophe
Kapitel: III: Les bâtiments
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036602>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.03.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CHAPITRE III

CORPUS ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

142 bâtiments d'époque historique ont été recensés, mais un nombre est de 176 si on les additionne par un moyenne par phase d'occupation, environ 25 au cours des 1141 ans marquée par un repli du tissu villageois, non compris plus que les bâtiments que le Haut Moyen Âge (HMA) est représenté par sept (HMA1), huit (HMA2) et une seule unité (HMA3).

LES BÂTIMENTS

Époque	Nombre	Plan
1. Préhistorique	23	14
2. Antiquité		
3. Moyen Âge		
4. Renaissance		
5. XVIIIe		
6. XIXe		
7. XXe		



Fig. 37 - Débris des bâtiments selon leur mode d'implantation.

Trois types de constructions ont été identifiés : les bâtiments à plan rectangulaire (7) et les constructions à petites dimensions et souvent pas 35 à 40 m (5 à 8 m de longueur par 3 à 5 m de largeur, regardant dans le plan est le plus souvent allongé en raison de l'étroitesse des terrasses. Quatre principales formes ont été déterminées à partir du rapport entre la longueur et la largeur connues de ces derniers" (Fig. 39). Les bâtiments à plan rectangulaire (31) sont également plus nombreux que ceux à plan quadrangulaire (22), carré (20) ou allongé (20).

Les entrées des bâtiments n'ont pas toujours été observées. Elles sont souvent déduites par une interruption dans le mur. Dans le cas du bâtiment Bat116, interprété comme une église rurale, trois portes sont disposées devant la façade de l'édifice sur un espace de 1,20 m entre deux sépultures perpendiculaires à l'axe principal.

Sur les 142 bâtiments, 13 ont un plan complexe ou irrégulier. Les modules de forme allongée ont un rapport longueur/largeur inférieur à 2,5. Les autres ont des entrées sur les 4x bâtiments recensés au

OLIVIER PACCOLAT
JEAN-CHRISTOPHE MORET

III. LES BÂTIMENTS

CORPUS ET CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

142 bâtiments d'époque historique ont été identifiés mais ce nombre est de 176 si on les additionne par phase (Fig. 37). On en compte une vingtaine en moyenne par phase d'occupation durant le I^{er} siècle après J.-C. (R1) et environ 25 au cours des II^e-III^e siècles (R2). La période du IV^e siècle (R3), marquée par un repli du tissu villageois, n'en comprend plus que six, tandis que le Haut Moyen Age (HMA) est représenté respectivement par treize (HMA1), huit (HMA2) et une seule unité (HMA3).

	BW20	R1A	R1B	R1C	R2A	R2B	R2C	R3	HMA1	HMA2	HMA3	
I: à même le sol	20	14	22	19	11	22	20	3	9	4		144
II: semi-enterré					3	2	1		1	3	1	11
III: surélevé		3		1	4	1	5	3	3	1		21
Total	20	17	22	20	18	25	26	6	13	8	1	176

Fig. 37 – Répartition des bâtiments par phase d'occupation au cours de l'époque historique selon leur mode d'implantation.

Trois types de construction, caractérisés par leur mode d'implantation, ont été identifiés : les bâtiments à même le sol (114), les bâtiments semi-enterrés (7) et les constructions à plancher surélevé (21). Elles sont en général de petites dimensions et constituées pour la plupart d'une seule pièce n'excédant pas 35 à 40 m² (5 à 8 m de longueur par 3 à 5 m de largeur) (Fig. 38). Leur plan est le plus souvent allongé en raison de l'étroitesse des terrasses. Quatre principales formes ont été déterminées à partir du rapport entre la longueur et la largeur connues de ces derniers³⁸ (Fig. 39). Les bâtiments à plan rectangulaire (31) sont légèrement plus nombreux que ceux à plan quadrangulaire (22), carré (20) ou allongé (20).

Les entrées des bâtiments n'ont pas toujours été observées³⁹. Elles sont souvent déduites par une interruption dans la paroi. Dans le cas du bâtiment Bat116, interprété comme une église rurale, trois tombes sont disposées devant la façade de l'édifice ; un espace de 1,20 m entre deux sépultures permet d'accéder à l'intérieur. D'autres bâtiments ont livré des seuils empierrés (Bat25) ou en bois (Bat22). Souvent l'entrée est marquée par une dépression dans le terrain indiquant une zone de piétinement et de passage. Il n'y a pas

38. Sur les 142 bâtiments, 93 ont un plan complet ou restituable. Les modules de forme allongée ont un rapport longueur / largeur inférieur à 0.50, ceux rectangulaires entre 0.50 et 0.74, ceux quadrangulaires entre 0.75 et 0.89, enfin les carrés sont compris entre 0.90 et 1.

39. Les entrées ont été identifiées dans 44 bâtiments seulement sur 142.

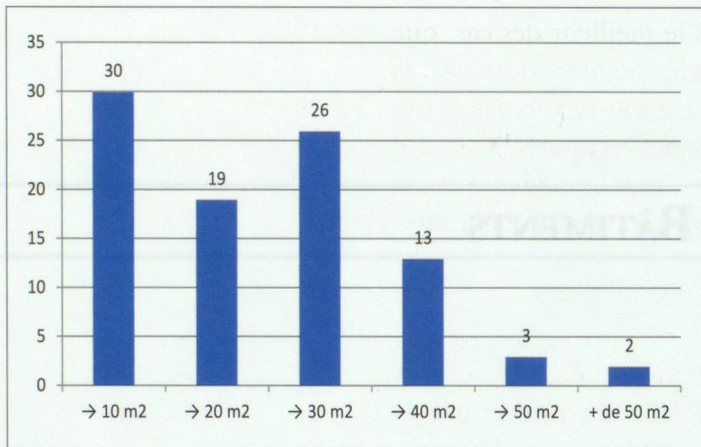


Fig. 38 – Diagramme de répartition des bâtiments selon leur surface (N=93).

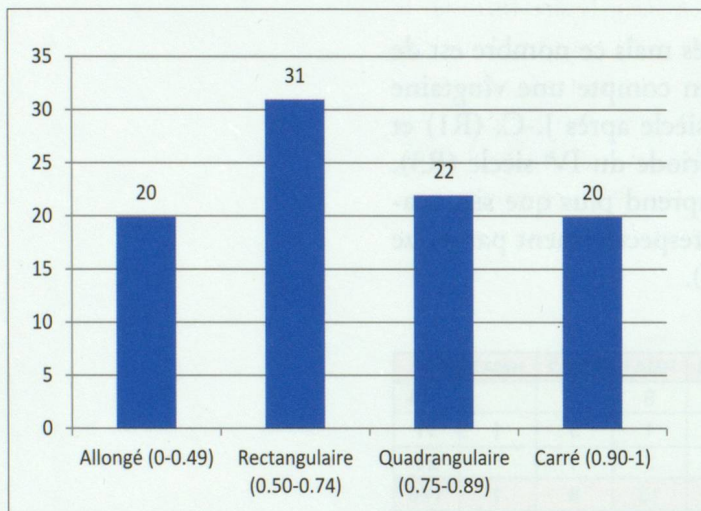


Fig. 39 – Diagramme de répartition des bâtiments selon la forme du plan (N=93).

vraiment de règle pour la position des accès. Les entrées latérales, les plus fréquentes (19), sont en général aménagées dans l'angle de la maison. Celles du côté amont (9) ou aval (16) sont le plus souvent axiales.

Les matériaux et les techniques de constructions restent traditionnels et ne diffèrent guère de ceux des époques antérieures⁴⁰. La terre et le bois (essentiellement du pin et du mélèze⁴¹), parfaitement adaptés au milieu alpin, en sont les éléments principaux. Les maisons sont d'ordinaire bâties sur un cadre de bois (sablères basses) le plus souvent isolé du sol par un solin discontinu de dalles, par un alignement de pierres ou par un véritable muret. Il existe également quelques cas d'architecture sur poteaux, reliés ou non par des sablières. L'élévation est en planches ou en clayonnage-torchis. La technique du « Blockbau » (poutres horizontales assemblées à mi-bois dans les angles), apparemment attestée durant la protohistoire à Gamsen, disparaît à l'époque romaine⁴². On note en revanche l'apparition des clous en fer pour l'assemblage de pièces de bois. La pierre intervient dans les fondations et l'élévation des murs mais, semble-t-il, pas avant le II^e siècle. D'une manière générale, on constate que les constructions de l'agglomération de Gamsen n'ont pas du tout intégré les matériaux et les innovations techniques apportées par les Romains. Le mortier de chaux n'a jamais été utilisé à l'exception notoire du temple (Bat1). La tuile et les briques en terre cuite sont totalement absentes du site.

La plupart des bâtiments ont un sol en terre battue, parfois renforcé par un cailloutis. Les constructions possédant un radier de pierre (Bat25) ou un sol chaulé (Bat46) constituent l'exception. Seul le temple Bat1 possède un sol aménagé selon les techniques romaines (*terrazzo*).

ETAT DE CONSERVATION DES BÂTIMENTS

Les quelques bâtiments en pierres de l'agglomération sont plutôt bien conservés, en particulier le temple en maçonnerie de l'agglomération (Bat1) ou ceux montés à sec (Bat7 ou Bat22) et semi-enterrés (Bat13, Bat46 ou Bat50). De loin les plus nombreux, les autres bâtiments en architecture traditionnelle de terre et de bois n'ont laissé souvent que des traces fugaces. Leur conservation est cependant meilleure s'ils ont été incendiés car leur architecture est alors fossilisée par le feu. Les sablières basses, les poteaux, voire les planchers carbonisés sont ainsi parfaitement observables. Dans le cas contraire, les

40. Voir *Gamsen 5* traitant des structures protohistoriques (à paraître), *SPM IV*, pp. 137-149.

41. SCHOCH 2004.

42. Dans certains cas, on a retrouvé plusieurs éléments de poutres assemblées à mi-bois dans les angles (par exemple Bat102 ou Bat123). Ils forment uniquement le cadre de base pour supporter une élévation de terre et bois.

structures en bois pourrissent et il ne subsiste, dans le meilleur des cas, que des alignements de pierres formant les solins des parois ou alors des négatifs en creux au niveau du sol. Par ailleurs, lors de l'abandon des maisons, les matériaux réutilisables ont été presque systématiquement récupérés, à témoin les arrachements observés. Il en résulte une perte de substance évidente et des dégâts parfois irrémédiables pour la restitution du plan et la compréhension de l'architecture des bâtiments.

Les maisons ont également fortement souffert de l'érosion provoquée par des ruissellements de surface ou par des dépôts de plus grande intensité (chenaux ou laves torrentielles). Des destructions importantes ont aussi été le fait de la reconstruction des bâtiments toujours au même emplacement. Souvent, il n'en reste que la paroi amont et une partie de la surface. Il arrive également que les vestiges des maisons aient entièrement disparu lors de la mise en place d'une nouvelle construction. Malgré toutes ces détériorations, le degré de conservation des aménagements n'est pas catastrophique. En effet, 93 bâtiments sur les 142 du site présentent un plan complet ou un périmètre restituable (65%). On constate en moyenne une conservation supérieure à 60% pour la plupart des phases à l'exception de celles du milieu du I^{er} siècle qui atteignent à peine 32% (R1B) et 55% (R1C) (Fig. 40). Les importants terrassements opérés au début du II^e siècle sur la plupart des replats sont ici la cause première de ce mauvais état de conservation.

PHASES	BÂTIMENT COMPLET	BÂTIMENT TOTAL	% BÂTIMENT COMPLET
BW20	12	20	60%
R1A	11	17	65%
R1B	7	22	32%
R1C	11	20	55%
R2A	10	18	56%
R2B	22	25	88%
R2C	24	26	92%
R3	6	6	100%
HMA1	10	13	77%
HMA2	6	8	75%
HMA3	1	1	100%
Total	120	176	68%

Fig. 40 – Tableau du nombre de bâtiments au plan complet ou restituable par phase, en comparaison avec le nombre total de bâtiments de l'agglomération.

III.1 TYPES DE MAISON

II.1.1 LES BÂTIMENTS AMÉNAGÉS AU NIVEAU DU SOL (I)

Les maisons aménagées au niveau du sol sont avec 114 exemplaires sur 142, soit plus du 80% des bâtiments, de très loin les mieux représentées sur le site. Elles sont régulièrement attestées depuis l'âge du Fer jusqu'à la fin du Haut Moyen Age. Quatre modules principaux ont été définis à partir des 63 bâtiments dont le plan est complet (Fig. 41, Fig. 42). Les moyens (Ib) et les grands modules (Ic), d'une longueur comprise entre 4,50 et 9 m avec une surface variant de 17 à 40 m², sont les plus nombreux (49 exemplaires).

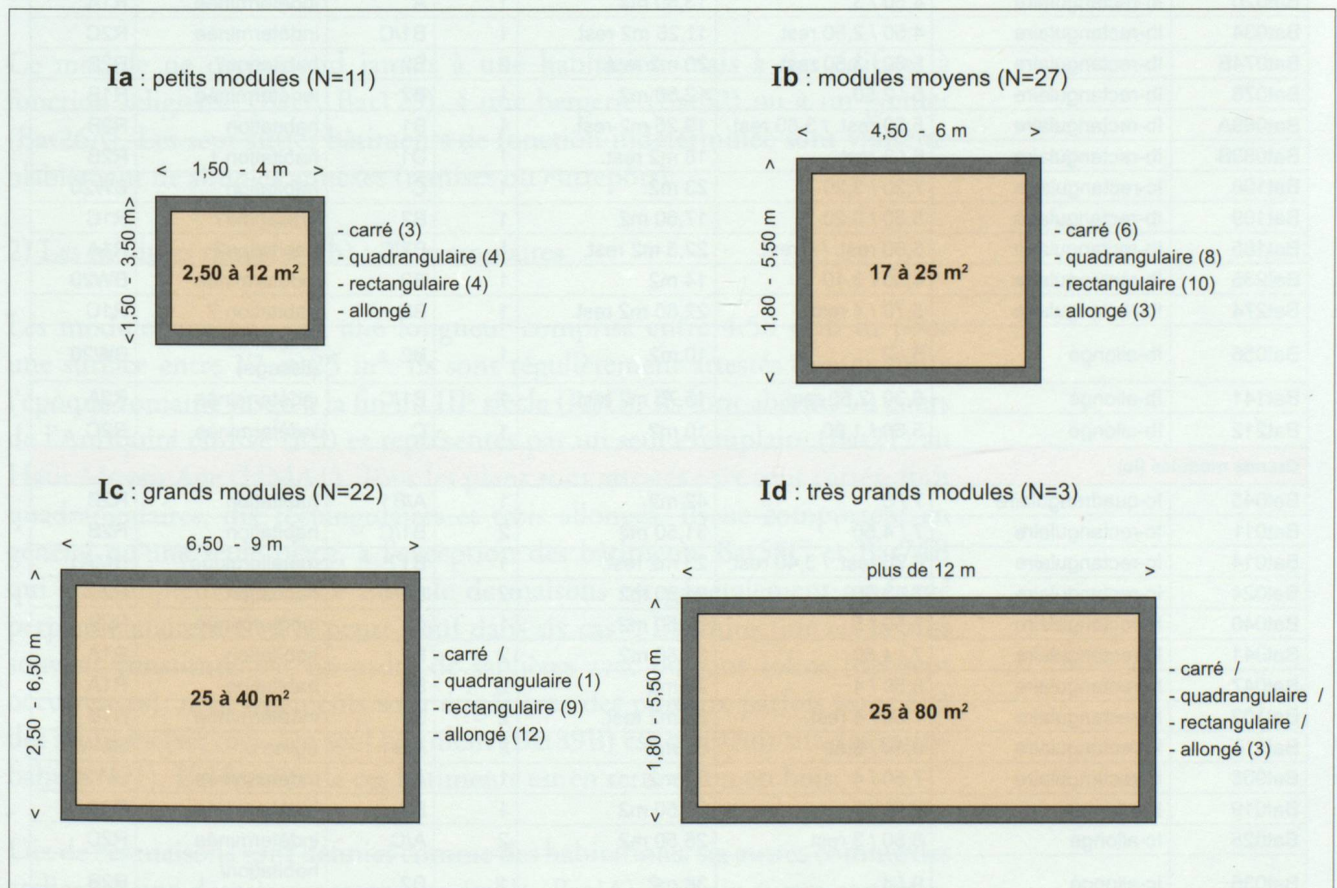


Fig. 41 – Les différents modules des bâtiments aménagés au niveau du sol (I) dont le plan est complet ou restituable (N=63 sur 114)

BÂTIMENT	MODULE-PLAN	LONG. / LARG. (M)	SURFACE	PIÈCE	APPUIS	FONCTION	PHASE
Petits modules (la)							
Bat124	la-carré	2,70 / 2,50	6,75 m2	1	A	indéterminée	R2C
Bat125	la-carré	1,60 / 1,60 rest.	2,50 m2 rest.	1	B1	religieuse?	HMA1
Bat275	la-carré	2 / 2 rest.	4 m2 rest.	1	B2	annexe	R1C
Bat001	la-quadrangulaire	3 / 4	12 m ²	1	D2	temple	R2A
Bat026	la-quadrangulaire	2,50 / 2	5 m2	1	B1	grenier?	R2B
Bat055	la-quadrangulaire	3 rest. / 2,50 rest.	7,50 m2	1	B2?	indéterminée	R1C
Bat103	la-quadrangulaire	3 / 3,50	10,50 m2	1	B1	indéterminée	R1C
Bat025	la-rectangulaire	2,90 / 1,75	5 m2	1	B1	indéterminée	R2C
Bat052	la-rectangulaire	4 / 2	8 m2	1	B1/C	bergerie	BW20
Bat086	la-rectangulaire	2 / 1,40	2,80 m2	1	B1	indéterminée	R2B
Bat106	la-rectangulaire	3,50 / 2,50	8,75 m2	1	B2/C	indéterminée	R2B
Modules moyens (lb)							
Bat010	lb-carré	5 rest. / 4,50 rest.	22,50 m2 rest.	1	B1/C	habitation ?	R2B
Bat021	lb-carré	5 / 5	25 m2	1	A/B2	artisanale	HMA1
Bat037	lb-carré	5 / 5,50 rest.	27,50 m2 rest.	1	B2	indéterminée	R2B
Bat072	lb-carré	4,50 / 5	22,50 m2	1	A/B?	indéterminée	R2A
Bat126	lb-carré	4,30 / 4	17,20 m2	1	B2	indéterminée	R1B
Bat277	lb-carré	4,50 / 4,50	20,25 m2	1	A/C	artisanale	R1A
Bat016	lb-quadrangulaire	5,50 / 6,50	35 m2	1	A	étable	R2C
Bat043	lb-quadrangulaire	4,50 / 5,50	25 m2	1	C	artisanale (tannerie?)	R2C
Bat048	lb-quadrangulaire	4,50 / 4 rest.	18 m2 rest.	1	A/B2	habitation?	R1A
Bat058C	lb-quadrangulaire	5 / 6	30 m2	2	B1	habitation / atelier?	R1A
Bat070	lb-quadrangulaire	5 / 6	30 m2	1	B1	habitation	R2C
Bat087	lb-quadrangulaire	5,50 / 4,50 rest.	24,75 m2 rest.	1	A	indéterminée	R2A
Bat221	lb-quadrangulaire	4,50 rest. / 4	18 m2 rest.	1	C	artisanale?	R2C
Bat020	lb-rectangulaire	4,50 / 3	13,50 m2	1	A	indéterminée	R1A
Bat034	lb-rectangulaire	4,50 / 2,50 rest.	11,25 m2 rest.	1	B1/C	indéterminée	R2C
Bat074B	lb-rectangulaire	5,60 / 3,50 rest.	20 m2 rest.	2	B2	habitation?	R2B
Bat076	lb-rectangulaire	5 / 2,50	12,50 m2	1	B2	indéterminée	R1B
Bat089A	lb-rectangulaire	5,50 rest. / 3,50 rest.	19,25 m2 rest.	1	B1	habitation	R2B
Bat089B	lb-rectangulaire	6 / 3 rest.	18 m2 rest.	1	D1	habitation	R2B
Bat108	lc-rectangulaire	7,20 / 3,20	23 m2	1	C	habitation	BW20
Bat109	lb-rectangulaire	5,50 / 3,20	17,60 m2	1	B2	artisanale?	R1C
Bat185	lb-rectangulaire	5,60 rest. / 4 rest.	22,5 m2 rest.	1	B2/C	habitation?	R1A
Bat235	lb-rectangulaire	4,50 / 3,10	14 m2	1	B2	indéterminée	BW20
Bat274	lb-rectangulaire	5,70 / 4 rest.	22,80 m2 rest.	1	B2	habitation ?	R1C
Bat056	lb-allongé	5 / 2	10 m2	1	B2	artisanale (tissage)	BW20
Bat141	lb-allongé	6,30 / 2,50 rest.	15,75 m2 rest.	1	B1/C	indéterminée	R2A
Bat212	lb-allongé	5,60 / 1,80	10 m2	1	C	indéterminée	R2C
Grands modules (lc)							
Bat045	lc-quadrangulaire	7 / 6	42 m2	1	A/B1	habitation	R2B
Bat011	lc-rectangulaire	7 / 4,50	31,50 m2	2	B1/C	habitation	R2B
Bat014	lc-rectangulaire	6,70 rest. / 3,40 rest.	23 m2 rest.	1	B1?	métallurgique?	HMA1
Bat024	lc-rectangulaire	7 / 3,50	24,50 m2	2	B2/C	habitation	R2B
Bat040	lc-rectangulaire	7,50 / 5	37,50 m2	1	C	indéterminée	R2B
Bat041	lc-rectangulaire	7 / 4,50	31,50 m2	2	B2	habitation	R1A
Bat047	lc-rectangulaire	6,50 / 4	26 m2	2	B2	habitation	R1A
Bat102	lc-rectangulaire	7,50 / 4 rest.	30 m2 rest.	2	B2	indéterminée	R1B
Bat116	lc-rectangulaire	9,50 / 6,50	62 m2	2	A/B1	église	HMA2
Bat905	lc-rectangulaire	7,50 / 4	30 m2	1	A	indéterminée	BW20
Bat019	lc-allongé	8,50 / 3	25,50 m2	1	B2	indéterminée	R1A
Bat028	lc-allongé	8,50 / 3 rest.	25,50 m2	2	A/C	indéterminée	R2C
Bat035	lc-allongé	9 / 4	36 m2	1	B2	habitation/ artisanat	R2B
Bat038	lc-allongé	8 / 3 rest.	24 m2 rest.	2	B2	habitation	R1B
Bat054	lc-allongé	7 / 2,50	15 m2	1	A/C	habitation	BW20

Bat063	lc-allongé	9,50 / 3	28,50 m ²	1	B2/C	indéterminée	BW20
Bat118	lc-allongé	9,50 / 3,30	31,50 m ²	2	B2	habitation?	BW20
Bat165	lc-allongé	9 / 2,50	22,50 m ²	3	B1/C	habitation	R3
Bat270	lc-allongé	6,70 / 2,70	18 m ²	1	B1	indéterminée	R1B
Bat309	lc-allongé	8,50 / 4	34 m ²	2	B2	habitation	BW20
Bat311	lc-allongé	8,80 / 4	35 m ²	2	B2	indéterminée	BW20
Bat904	lc-allongé	8 / 3,50	28 m ²	1	B1	indéterminée	R1A
Très grands modules (Id)							
Bat022	ld-allongé	12 rest. / 1,80	21,50 m ² rest.	2	D1	habitation	R3
Bat156	ld-allongé	12 / 4	48 m ²	3	D1	habitation?	R2A
Bat203	ld-allongé	14,50 / 5,50	80 m ²	2	B2	habitation	BW20

Fig. 42 – Tableau des bâtiments implantés au niveau du sol (I) classés selon leur module et leur plan. Seuls les bâtiments au plan complet ou restituable sont présentés ici (N=63 sur 114).

1) Les petits modules (**Ia**) : 11 exemplaires

Les petits modules ont une longueur comprise entre 1,50 et 4 m pour une surface variant entre 2,50 et 12 m². Ils sont attestés dès le milieu du I^{er} siècle après J.-C. (R1C) jusqu'à la fin du III^e (R2C). Un seul bâtiment est daté du Haut Moyen Age (Bat125). Leur forme est carrée (3), quadrangulaire (4) ou rectangulaire (4), jamais allongée. Ils ne comportent qu'une seule pièce et sont presque tous disposés perpendiculairement à la pente, sauf le temple Bat1 et le bâtiment Bat103. A l'exception des murs en maçonnerie du bâtiment Bat1 (D2), l'architecture est constituée d'un cadre de sablières disposé sur solins (9 cas) ou directement sur le sol (1) avec des parois de terre et/ou de bois.

Ce module ne correspond jamais à une habitation mais à des édifices à fonction religieuse (Bat1, Bat125), à une bergerie (Bat52) ou à un grenier (Bat26A). Les sept autres bâtiments de fonction indéterminée sont vraisemblablement de simples annexes (remises ou entrepôts).

2) Les modules moyens (**Ib**) : 27 exemplaires

Les modules moyens ont une longueur comprise entre 4,50 et 6 m pour une surface entre 17 et 25 m². Ils sont régulièrement attestés durant toute l'époque romaine jusqu'à la fin du III^e siècle (R2C). Ils sont absents au cours de l'Antiquité tardive (R3) et représentés par un seul exemplaire (Bat21) au Haut Moyen Age (HMA1). Tous les plans sont attestés ; six sont carrés, huit quadrangulaires, dix rectangulaires et trois allongés. Ils ne comportent en général qu'une seule pièce, à l'exception des bâtiments Bat58C et Bat74B qui en comptent deux. Ce module de maisons est généralement aménagé perpendiculairement à la pente, sauf dans six cas⁴³. L'architecture est le plus souvent constituée par un cadre de sablières avec ou sans solins (dix-sept occurrences), neuf bâtiments sont érigés avec des poteaux parfois associés à des sablières (six cas). Un seul bâtiment (Bat89B) est construit sur des murs-bahuts (D1). L'élévation de ces bâtiments est en terre et/ou en bois.

Dix de ces maisons sont définies comme des habitations, six autres comme des ateliers et une dernière comme une étable (Bat16). Les dix autres constructions sont indéterminées.

43. Bat16, Bat37, Bat43, Bat58C, Bat70B et Bat72.

3) Les grands modules (Ic) : 22 exemplaires

D'une longueur comprise entre 6,50 et 9 m pour une surface au sol de 25 à 40 m², les maisons de grands modules en architecture de terre et/ou de bois sont attestées durant toute l'occupation historique du site. Neuf bâtiments sont de plan rectangulaire, douze sont de plan allongé et un seul est quadrangulaire (Bat45). La majorité d'entre eux, soit douze édifices, comportent une pièce unique ; dans neuf occurrences, ils en comportent deux, un seul étant doté de trois locaux. Le cas du bâtiment Bat45 est particulier car il intègre un box pour le bétail au sein même de l'habitation. Tous ces bâtiments sont disposés perpendiculairement à la pente. Leur architecture est composée dans vingt cas d'un cadre de sablières, parfois associé à des poteaux dans six occurrences. Deux maisons sont érigées uniquement par des poteaux (Bat40 et Bat108).

Comme pour les modules moyens, la majorité des bâtiments sont des habitations (douze occurrences). Avec leurs aménagements particuliers, l'église rurale (Bat116) et l'atelier de métallurgie (Bat14) sont deux cas d'utilisation spécialisée. Enfin, huit autres bâtiments sont indéterminés.

4) Les très grands modules (Id) : 3 exemplaires

Les très grands modules, représentés par seulement trois bâtiments (Bat22, Bat156, Bat203), sont définis par une longueur de plus de 12 m. Leur surface est respectivement de 22, de 48 et de 80 m². Ils appartiennent chacun à des périodes d'occupation différentes de l'agglomération (BW20, R2A, R3). Leur plan est toujours allongé et comporte deux ou trois pièces. Ils sont construits sur des solins continus (Bat203) ou sur des murs-bahuts (Bat22, Bat156). Interprétés comme des habitations qui devaient regrouper plusieurs activités au sein même de la construction, leur élévation est constituée de terre et de bois.

II.1.2 LES BÂTIMENTS SEMI-ENTERRÉS (II)

Les bâtiments semi-enterrés ou profondément excavés dans le sol sont au nombre de sept⁴⁴, soit à peine le 5% des maisons de l'agglomération. Ils apparaissent au II^e siècle après J.-C. (R2A) et sont attestés jusqu'à la fin du Haut Moyen Age (HMA3). Ils sont délimités par des murs en maçonnerie sèche

44. Sur les 7 exemplaires, seul le bâtiment Bat202 présente un plan incomplet.

Fig. 43 – Tableau des bâtiments semi-enterrés (II) classés selon leur module et leur plan. Seuls les bâtiments au plan complet ou restituable sont présentés ici (N=6 sur 7).

BÂTIMENT	MODULE-PLAN	LONG. / LARG. (M)	SURFACE	PIÈCE	APPUIS	FONCTION	PHASE
Petits modules (IIa)							
Bat152A	IIa-carré	1,80 / 1,65	3 m ²	1	D1	cave / cellier	R2A
Bat050	IIa-quadrangulaire	2,50 / 2	5 m ²	1	D1	cave? cellier?	R2A
Bat023	IIa-rectangulaire	2 / 2,70	5,40 m ²	1	D1	forge	HMA2
Bat090	IIa-allongé	1,50 / 4	6 m ²	1	D1	bergerie	R2B
Petits moyens (IIb)							
Bat046	IIb-carré	2,50 / 2,50	6,25 m ²	1	D1	habitat	HMA1
Bat013	IIb-quadrangulaire	3 / 3,50	10,50 m ²	1	D1	habitat - bergerie	HMA2

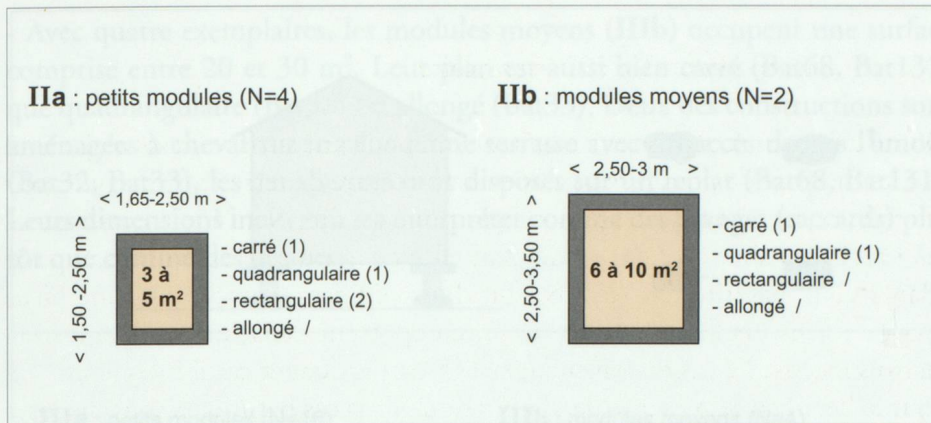


Fig. 44 – Les différents modules et plans des bâtiments semi-enterrés (II).

(D1) avec une élévation en bois ou sont entièrement en pierre. L'entrée se fait depuis l'aval à l'exception des bâtiments Bat23 et Bat202 dont l'accès est situé du côté ouest. Ils ne comportent qu'une seule pièce. Deux principaux modules sont attestés (Fig. 43, Fig. 44).

- Quatre édifices sont de petits modules (IIa) ; ils ont une longueur comprise entre 1,50 et 2,50 m pour une surface de 3 à 5 m². Pendant l'époque romaine, ce sont des celliers (Bat50, Bat152) ou une bergerie (Bat90A) ; au Haut Moyen Age, c'est un atelier pour le travail du fer (Bat23).

- Les bâtiments Bat13 et Bat46 sont d'un module moyen (IIb) ; leur longueur est comprise entre 4,50 et 5,50 m pour une surface de 20 à 30 m². Ils n'apparaissent pas avant le Haut Moyen Age⁴⁵. Il ne s'agit pas de caves mais de véritables habitations dotées de foyers domestiques à l'intérieur. Ils correspondent à une évolution des « *casa retica* » bien attestés à l'âge du Fer dans les Alpes centrales et orientales⁴⁶. Un exemplaire identique, daté du Haut Moyen Age sans plus de précision, a été mis au jour à Schmidighäusern dans le Binntal (VS)⁴⁷. Ces maisons sont les précurseurs des maisons rurales médiévales que l'on retrouve entre autres dans les « *Wüstungen* » de la région du Lötschental⁴⁸.

II.1.3 LES BÂTIMENTS À PLANCHER SURÉLEVÉ (III)

Identifiés surtout par des différences d'altitude entre les appuis de la construction (Fig. 45), 21 édifices à plancher surélevé⁴⁹, soit près du 15 % du total des bâtiments, ont été reconnus pour la période historique du site. Ces bâtiments sont légèrement surélevés lorsqu'ils sont édifiés sur un replat (16) et de façon plus sensible quand ils sont installés dans la pente (4). Seules subsistent généralement les fondations qui devaient soutenir les superstructures. Elles sont constituées soit de grosses pierres de soubassement régulièrement espacées (5 exemplaires), soit de solins continus enterrés (5), de poteaux profondément implantés (4) ou enfin d'appuis mixtes (6). La reconstitution de ces constructions, interprétées comme des greniers ou des granges, est inspirée des raccards ou des mazots valaisans actuels⁵⁰. Deux principaux modules ont été définis (Fig. 46, Fig. 47).

45. Lors de la première élaboration du site, les bâtiments Bat13 et Bat46 ont été attribués à tort à l'époque romaine sur la base de mobilier romain (mais résiduel) retrouvé dans les niveaux d'occupation. Lors de la reprise de l'étude en 2004, des analyses C¹⁴ ont montré que ces maisons devaient être datées du Haut Moyen Age. Elles apparaissent ainsi sous une fausse attribution chronologique dans certains articles importants ou monographies abordant le sujet de Gamsen, en particulier PACCOLAT 1997, pp. 30-31 ; *Vallis Poenina* 1998, pp. 205-207 ; PACCOLAT, WIBLÉ 1999, pp. 204-205 ; *SPMV*, pp. 132-133 ; SEGARD 2009, p. 29.

46. ROSSI 1999 ; SEGARD 2009, pp. 24-26 et 28.

47. *Vallesia* 1989, p. 345 et pl. IA.

48. MEYER *et al.* 1998, pp. 174-231.

49. Sur les 21 exemplaires, seul le bâtiment Bat280 présente un plan incomplet.

50. Voir *infra*, chap. III.3.

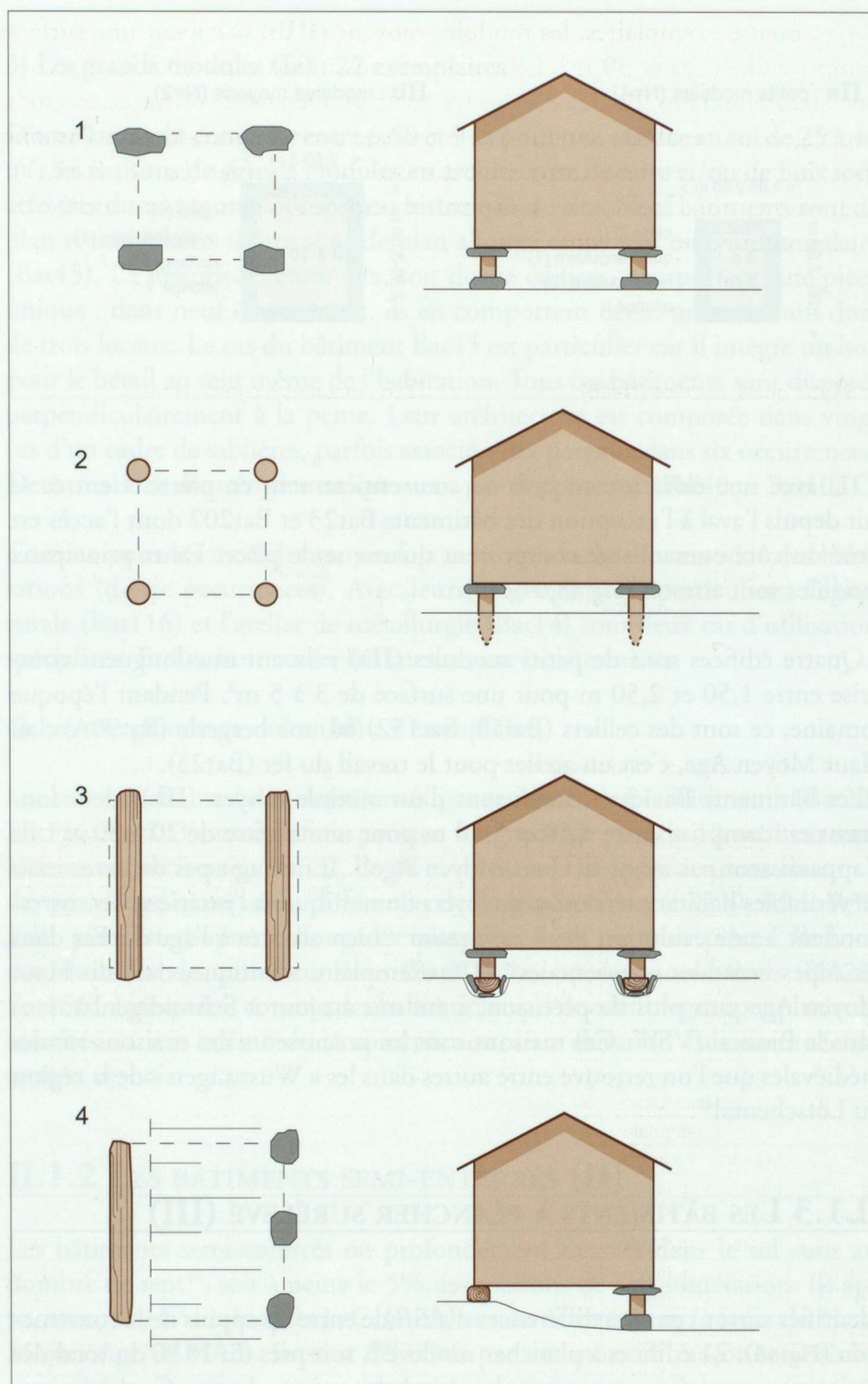


Fig. 45 – Les différents types d'implantation des bâtiments à plancher surélevé (en plan et en coupe). 1. sur pierres de soubassement (B1), 2. sur poteaux (C), 3. sur solins enterrés (B3), 4. Appuis mixtes.

- Les petits modules (**IIIa**), représentés par seize exemplaires, sont de forme carrée (7 cas), quadrangulaire (3) ou rectangulaire (5). Un seul bâtiment (Bat64) présente un plan allongé. Ce sont des bâtiments de 3 à 10 m² pour une longueur et largeur moyenne comprises entre 2 et 3 m. Aménagés uniquement au niveau des replats, ils sont interprétés comme des bâtiments de stockage (grenier).

- Avec quatre exemplaires, les modules moyens (IIIb) occupent une surface comprise entre 20 et 30 m². Leur plan est aussi bien carré (Bat68, Bat131) que quadrangulaire (Bat32) ou allongé (Bat33). Deux des constructions sont aménagées à cheval sur le talus d'une terrasse avec un accès depuis l'amont (Bat32, Bat33), les deux autres sont disposés sur un replat (Bat68, Bat131). Leurs dimensions incitent à les interpréter comme des granges (raccards) plutôt que comme des greniers.

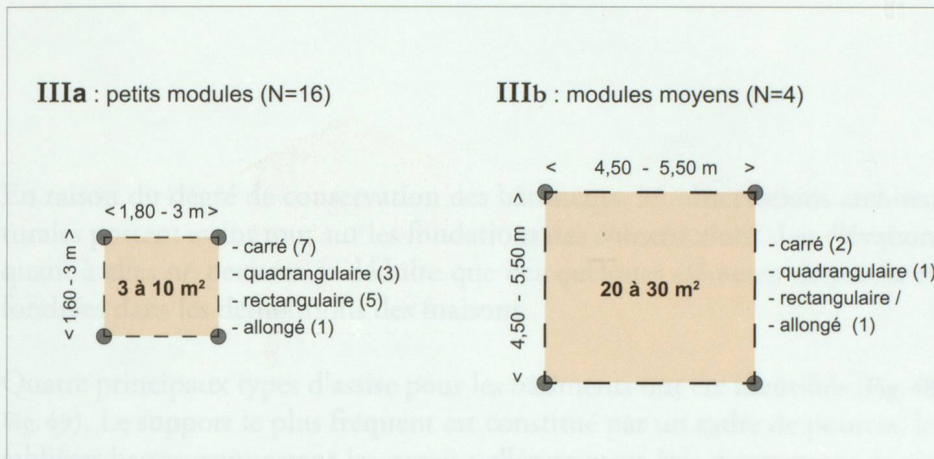


Fig. 46 – Les différents modules et plans des bâtiments à plancher surélevé (III).

BÂT.	MODULE-PLAN	LONG. / LARG. (M)	SURFACE	PCE	APPUIS	FONCTION	PHASE
Petits modules (IIIa)							
Bat092	IIIa-carré	3 / 3	9 m ²	1	B2	grenier	R2B
Bat144	IIIa-carré	3,20 / 3,20	10 m ²	1	B2	grenier	R1C
Bat175	IIIa-carré	2,50 / 2,50	6,25 m ²	1	B2	grenier	R2A
Bat218	IIIa-carré	2,50 / 2,50 rest.	6,25 m ²	1	B2	grenier	R2A
Bat237	IIIa-carré	2,30 rest./2,30 rest.	5,30 m ² rest.	1	B2	grenier?	R1A
Bat238	IIIa-carré	2,50 / 2,50 rest.	6,25 m ² rest.	1	B2	grenier?	R1A
Bat241	IIIa-carré	1,80 / 1,80 rest.	3,24 m ² rest.	1	D	grenier?	HMA2
Bat110	IIIa-quadrangulaire	3 / 2,50	7,50 m ²	1	B3	grenier	R2A
Bat110*	IIIa-quadrangulaire	3 / 2,50	7,50 m ²	1	B3	grenier	R2A
Bat310	IIIa-quadrangulaire	2 / 2,30	4,60 m ²	1	B3	grenier	R2C
Bat077	IIIa-rectangulaire	3 / 2,20	6,60 m ²	1	B3	grenier	R2C
Bat077*	IIIa-rectangulaire	3 / 2,20	6,60 m ²	1	B3	grenier	R2C
Bat113	IIIa-rectangulaire	2,50 rest. / 1,60	4 m ² rest.	1	A / C	grenier	R2C
Bat146	IIIa-rectangulaire	3,20 / 1,85	6 m ²	1	C	grenier?	HMA1
Bat213	IIIa-rectangulaire	3,50 / 2,50	8 m ²	1 ?	C	grenier ?	HMA1
Bat064	IIIa-allongé	3,80 / 1,70	6,50 m ²	1	B2	grenier	HMA1
Modules moyens (IIIb)							
Bat068	IIIb-carré	4,50 / 2,50 rest.	20,25 m ² rest.	1	C	grenier, grange	R3
Bat131	IIIb-carré	5,50 / 5,50	30,25 m ²	1	A / B2	grange?	R2C
Bat032	IIIb-quadrangulaire	4,50 / 5,80	26 m ²	1	B1 / C	grange	R3
Bat033	IIIb-allongé	10 m / 4,50	45 m ²	2?	B2	grange	R3

Fig. 47 – Tableau des bâtiments à plancher surélevé (III). Seuls les bâtiments au plan complet sont présentés ici (N=20 sur 21).

Avec quatre exemplaires, les modules moyens (IIIb) occupent une surface comprise entre 20 et 30 m². Leur plan est aussi bien carré (Bât31) que quadrangulaire (Bât32, Bât33). Deux des constructions sont aménagées à cheval sur le site de la terrasse avec accès depuis l'intérieur (Bât32, Bât33), les deux autres sont disposées sur un terrain (Bât31). Leurs dimensions indiquent à l'échelle constante des grilles (accords) plus que comme des proportions.

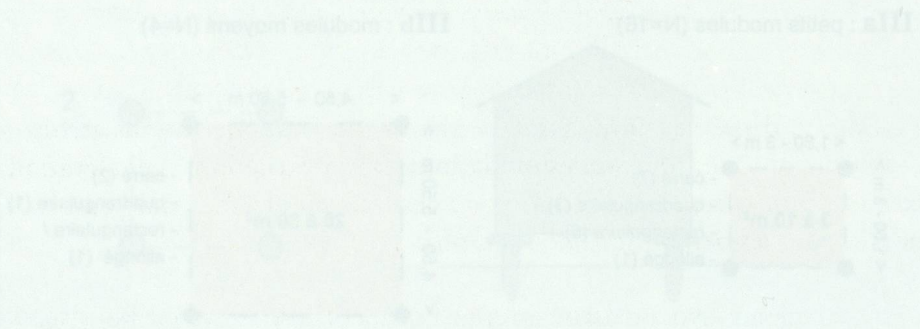


Fig. 30 - Les différents modules et plans des bâtiments à plancher surélevé (III).

Code	Forme	Surface (m ²)	Longueur (m)	Largeur (m)	Volume (m ³)	Hauteur (m)
Bât01	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât02	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât03	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât04	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât05	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât06	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât07	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât08	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât09	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât10	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât11	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât12	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât13	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât14	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât15	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât16	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât17	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât18	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât19	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât20	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât21	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât22	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât23	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât24	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât25	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât26	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât27	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât28	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât29	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât30	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât31	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât32	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50
Bât33	rectangulaire	10,00	2,50	4,00	10,00	2,50

Fig. 31 - Les différents types d'habitat en construction à plancher surélevé (IV). Les dimensions indiquées sont en mètres (m). Les volumes sont en mètres cubes (m³). Les hauteurs sont en mètres (m).

Les dimensions indiquées sont en mètres (m). Les volumes sont en mètres cubes (m³). Les hauteurs sont en mètres (m).

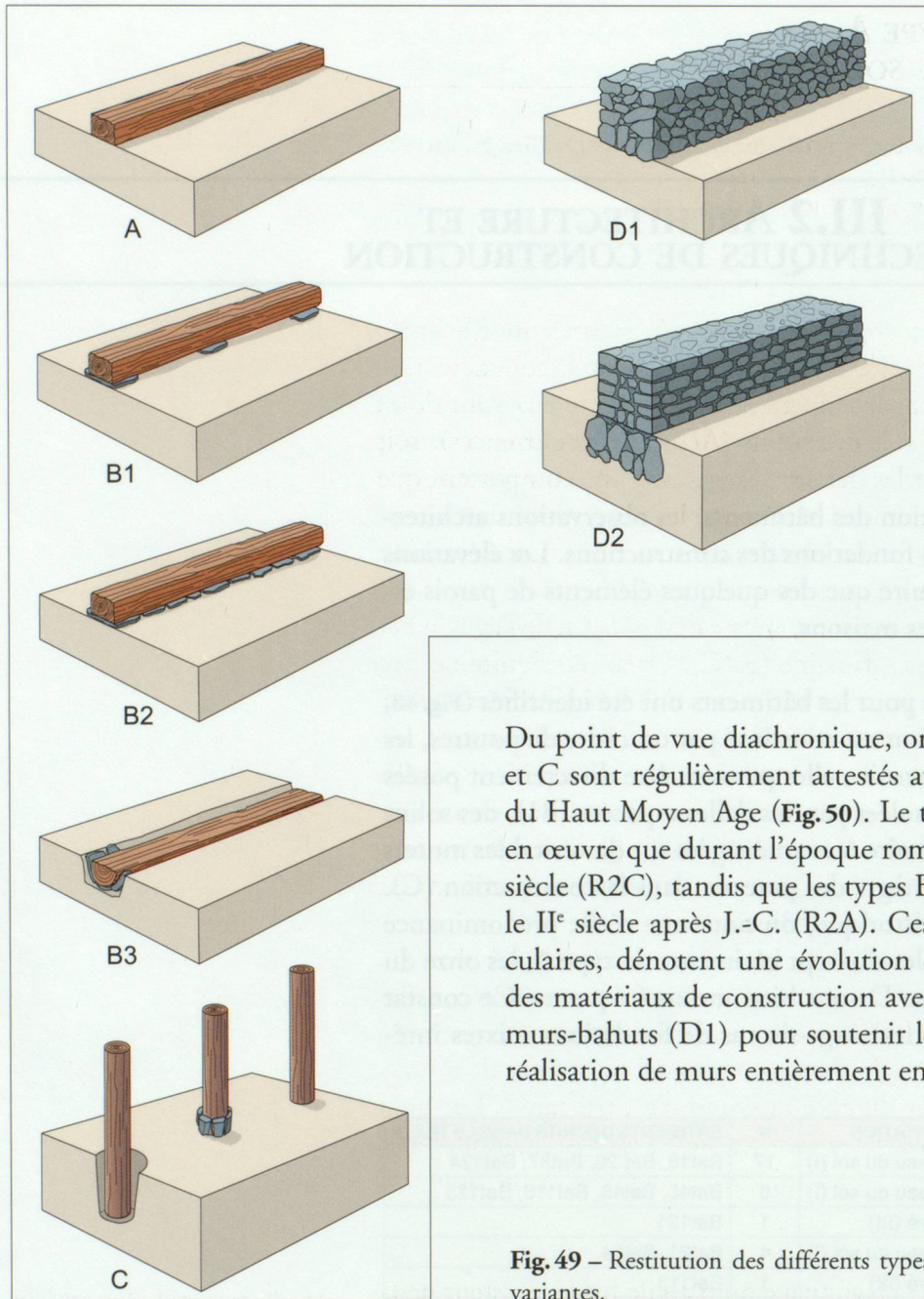
III.2 ARCHITECTURE ET TECHNIQUES DE CONSTRUCTION

En raison du degré de conservation des bâtiments, les observations architecturales portent avant tout sur les fondations des constructions. Les élévations quant à elles ne peuvent se déduire que des quelques éléments de parois effondrées dans les démolitions des maisons.

Quatre principaux types d'assise pour les bâtiments ont été identifiés (Fig. 48, Fig. 49). Le support le plus fréquent est constitué par un cadre de poutres, les sablières basses, supportant les parois ; elles peuvent être directement posées sur le sol (type A) ou alors être isolées par des dalles espacées (B1), des solins continus (B2) ou enterrés (B3), voire être aménagées sur de véritables murets (D). Enfin un quatrième type intègre des poteaux dans la construction (C). A Gamsen, pendant l'époque historique, on note une réelle prédominance du type B avec 74 occurrences ; les dix-sept bâtiments du type A, les onze du type C et enfin les treize du type D sont bien moins fréquents. Ce constat doit cependant être nuancé par les vingt-six cas de fondations mixtes intégrant en particulier le type C.

TYPE	APPUI	IMPLANTATION	N	BÂTIMENTS DÉCRITS DANS LE TEXTE
A	sablière à même le sol	au niveau du sol (I)	17	Bat16, Bat 20, Bat87, Bat124
A/B	mixte: sablières / solins	au niveau du sol (I)	6	Bat45, Bat48, Bat116, Bat123
A/B	mixte: sablières / solins	surélevé (III)	1	Bat131
A/C	mixte: sablière / poteaux	au niveau du sol (I)	4	Bat21, Bat54
A/C	mixte: sablière / poteaux	surélevé (III)	1	Bat113
B1	solins discontinus	au niveau du sol (I)	36	Bat35, Bat74B, Bat102, Bat235
B1	solins discontinus	surélevé (III)	10	Bat33, Bat64, Bat92, Bat175
B2	solins continus	au niveau du sol (I)	23	Bat25, Bat70, Bat86, Bat103
B3	solins enterrés	surélevé (III)	5	Bat77, Bat77*, Bat110, Bat110*
B1/C	mixte: solins / poteaux	au niveau du sol (I)	5	Bat24
B2/C	mixte: solins / poteaux	au niveau du sol (I)	8	Bat10, Bat11, Bat18, Bat165
B2/C	mixte: solins / poteaux	surélevé (III)	1	Bat32
C	avec poteaux	au niveau du sol (I)	7	Bat43, Bat100, Bat212, Bat221
C	avec poteaux	surélevé (III)	4	Bat68, Bat146
D1	murs bahuts en pierres	au niveau du sol (I)	5	Bat7, Bat22, Bat89
D1	murs bahuts en pierres	semi-enterré (II)	7	Bat13, Bat23, Bat46, Bat50, Bat90
D2	murs en maçonnerie	au niveau du sol (I)	1	Bat1
IND	indéterminé	au niveau du sol (I)	1	
Total			142	

Fig. 48 – Tableau des types d'appui des bâtiments d'époque historique (N=142).



Du point de vue diachronique, on constate que les types B1, B2 et C sont régulièrement attestés au cours de l'époque romaine et du Haut Moyen Age (Fig. 50). Le type A, en revanche, n'a été mis en œuvre que durant l'époque romaine et disparaît à partir du III^e siècle (R2C), tandis que les types B3 et D n'apparaissent pas avant le II^e siècle après J.-C. (R2A). Ces différences, certes peu spectaculaires, dénotent une évolution dans les techniques et le choix des matériaux de construction avec, en particulier, l'apparition de murs-bahuts (D1) pour soutenir le cadre de sablières basses ou la réalisation de murs entièrement en pierres (D2).

Fig. 49 – Restitution des différents types d'appui au sol avec leurs principales variantes.

	BW20	R1A	R1B	R1C	R2A	R2B	R2C	R3	HMA1	HMA2	HMA3	
A: sans solin	2	2	4	3	3	2	3	-	-	-	-	20
Mixte (A/B)	-	1	-	-	1	1	2	-	3	1	-	9
Mixte (A/C)	1	1	1	1	-	-	2	-	-	-	-	6
B1: sur solins continus	5	5	4	4	-	6	2	-	3	1	-	30
B2: sur solins discontinus	7	6	11	11	6	4	2	1	1	-	-	49
B3: sur solins enterrés	-	-	-	-	2	-	3	-	-	-	-	5
Mixte (B/C)	3	2	1	1	1	5	5	2	-	-	-	20
C: sur poteaux	2	-	1	-	-	2	4	1	2	1	-	12
D1: sur murs-bahuts	-	-	-	-	4	4	2	1	3	4	1	19
D2: murs en maçonnerie	-	-	-	-	1	1	1	1	1	1	-	6
Total	20	17	22	20	18	25	26	6	13	8	1	176

Fig. 50 – Tableau des types d'appui par phase.

III.2.1 BÂTIMENT DU TYPE A, SUR SABLÈRES À MÊME LE SOL (N=29)

A (N=17) : Bat8, Bat16, Bat20, Bat36, Bat75, Bat87, Bat94, Bat121, Bat122, Bat124, Bat132, Bat136, Bat150, Bat155, Bat173, Bat190, Bat905.

A/B (N=7) : Bat21, Bat72, Bat45, Bat48, Bat116, Bat123, Bat131.

A/C (N=5) : Bat28, Bat54, Bat60, Bat113, Bat277.

- **Nombre et type** : Le type A correspond aux 29 bâtiments⁵¹ dont le cadre de sablières basses est aménagé directement à même le sol, soit dans une légère rigole, soit directement sur le substrat. Douze d'entre eux sont dotés de fondations mixtes associant soit des solins (A/B, sept occurrences), soit des poteaux (A/C, cinq cas). Sur les dix-sept exemplaires ne comportant que des sablières basses, huit présentent un plan complet ou restitué. Les autres ne sont conservés que sur un ou deux côtés seulement ; ils pourraient ainsi parfaitement correspondre à des types mixtes.

- **Diachronie** : Le type A est régulièrement attesté depuis la fin de l'âge du Fer (BW20) jusqu'à la fin de l'époque romaine (R2C). Dans l'Antiquité tardive et le Haut Moyen Age, ce type de fondation disparaît complètement et ne se retrouve associé dans une architecture mixte que dans trois cas seulement, les bâtiments Bat123 (HMA1), Bat21 (HMA1-HMA2) et Bat116 (HMA2).

- **Implantation** : Tous les exemplaires du type A sont des bâtiments aménagés au niveau du sol (I). Seuls deux d'entre eux aux fondations mixtes sont des constructions à plancher surélevé (III) avec la sablière de la paroi amont reposant directement sur le sol (Bat113 et Bat131).

- **Caractéristiques techniques** : En règle générale, le cadre de sablières est simplement posé sur le sol. La présence de calages latéraux est signalée à dix reprises⁵². Dans deux cas⁵³, la sablière est disposée dans une légère gouttière et maintenue par des petites dalles de chant continues. La présence de murets de protection doublant la poutre du côté extérieur n'est pas rare⁵⁴. Lorsqu'il est conservé, le croisement des sablières dans les angles est systématiquement à mi-bois. Les cloisons intérieures reposant sur une sablière à même le sol sont signalées dans trois bâtiments⁵⁵.

- **Élévation** : Elle est généralement constituée de bois ou de terre et bois. Pour treize bâtiments, des éléments de clayonnage ou d'argile brûlé attestent de la mise en œuvre du torchis⁵⁶.

- **Plan et dimensions** : A partir des observations effectuées sur les quinze bâtiments entièrement conservés, on constate que leur emprise varie de 7 à 10 m² pour les plus petits pour atteindre jusqu'à 60 m² pour les plus grands. Leur plan est généralement rectangulaire (huit occurrences) ou carré (cinq cas) ; deux seulement sont allongés. A l'exception de quatre bâtiments présentant un plan bipartite⁵⁷, ils ne comportent qu'une seule pièce.

- **Fonction** : Ce type d'architecture n'est pas directement associé à une fonction particulière. On compte ainsi une église, huit habitations, deux bâtiments artisanaux, deux étables, deux greniers et quinze constructions indéterminées.

51. Nombre réel (30), total par phase (35).

52. Bat8, Bat20, Bat36, Bat48, Bat75, Bat116, Bat121, Bat136, Bat155, Bat173.

53. Bat8, Bat36.

54. Bat20, Bat121, Bat122, Bat124, Bat136.

55. Bat16, Bat155, Bat190.

56. Bat20, Bat28, Bat45, Bat48, Bat60, Bat87, Bat94, Bat122, Bat123, Bat124, Bat131, Bat190, Bat277.

57. Bat28, Bat116, Bat155, Bat190.

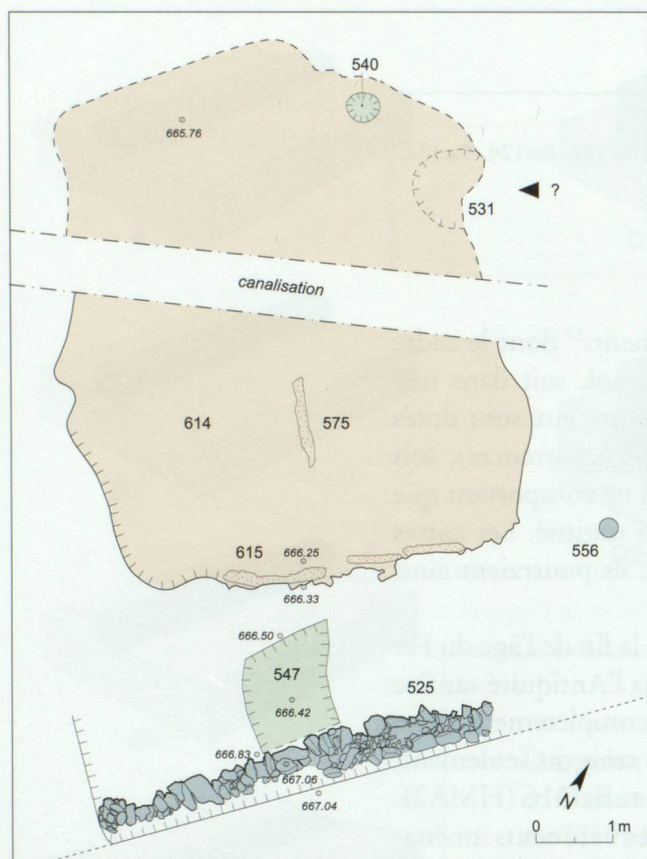


Fig. 51 – Bâtiment Bat16 (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DU TYPE A

Type A, au niveau du sol (I)

Bâtiment Bat16 (secteur 1, R2B-R2C)

Le bâtiment Bat16, incendié, présente un plan rectangulaire de taille moyenne (6,50 x 5,50 m, 35 m²), orienté dans le sens de la pente (Fig. 51). Les analyses en lames minces⁵⁸ indiquent qu'il s'agit d'une étable ayant abrité des bovidés mais aussi de petits ruminants (ovicaprinés). Son emprise au sol est marquée par une cuvette rectangulaire, légèrement surbaissée de 0,25 m en son centre, qui a piégé les niveaux d'occupation et d'incendie (Fig. 52). Le bâtiment repose sur un cadre de bois installé à même le sol, surmonté par une élévation en terre et bois sur armature de clayonnage (restes de clayonnage, torchis brûlé, rubéfaction). Seuls les deux négatifs rubéfiés de la sablière sud subsistent (str615), les autres parois ont disparu sans laisser de trace. L'étable est divisée en deux espaces par une cloison (str575) ; ils correspondent probablement à des stalles pour la stabulation. Le sol est sommairement agencé à l'aide de remblais graveleux. L'accès latéral au bâtiment, signalé par une fosse de piétinement marquée dans le terrain, est situé près de son angle nord-est.



Fig. 52 – Bâtiment Bat16. Le plan de la construction se marque par une légère dépression dans le terrain. La couche orangée visible au sol correspond aux restes de litière et de fumier incinérés. Vue depuis le nord-est.

58. GUÉLAT *et al.* 1998 ; GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp.12-20, GM501, GM502.

Bâtiment Bat20 (secteur 1, R1A)

Le bâtiment Bat20, incendié, est de plan quadrangulaire et de taille moyenne (4,50 x 3 m, 13,50 m²). Orienté perpendiculairement à la pente (Fig. 53), il pourrait être une habitation. Les parois sud et ouest sont protégées de l'érosion par des murets en pierre sèche de 0,30 m d'épaisseur. Les sablières, disposées à même le sol, sont croisées à mi-bois aux angles et calées par des petits schistes (Fig. 54). Les sablières ouest et orientale sont encochées sur la sablière de la paroi sud de sorte que les têtes des poutres dépassent des angles d'environ 0,15 m. Ce cadre de bois supportait une élévation en torchis sur une armature de clayonnage (rubéfaction le long de la paroi amont, nodules d'argile cuite). Le sol est en terre battue. L'entrée, située dans l'angle de la paroi ouest, est matérialisée par une interruption de 0,80 m du muret de protection.

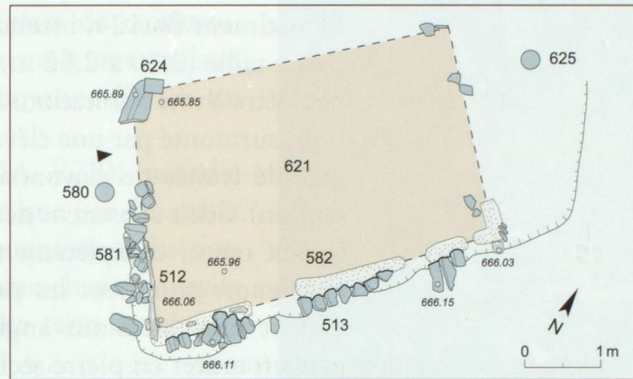


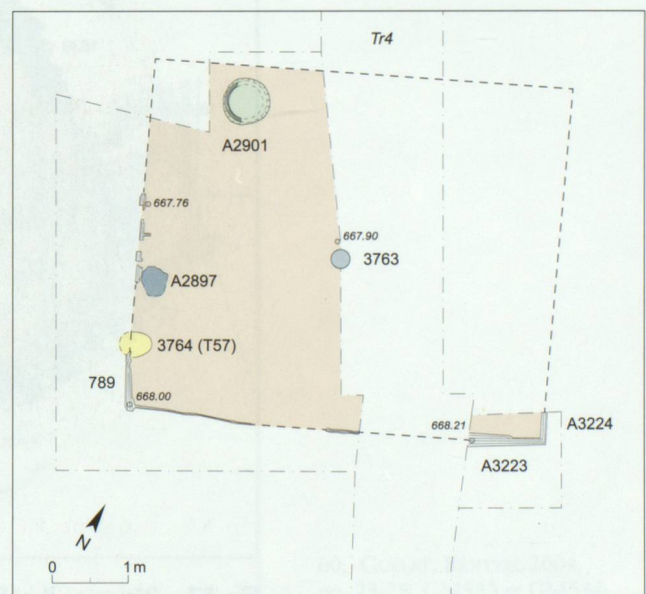
Fig. 53 – Bat20 (début du I^{er} s. apr. J.-C.). Plan pierre à pierre.

Fig. 54 – Bâtiment Bat20. Les sablières à même le sol des parois ouest et sud sont protégées par des murets de pierres sèches. Vue depuis l'ouest.

**Bâtiment Bat87** (secteur 4, terrasse 11, R2A)

Le bâtiment Bat87, incendié et seulement partiellement conservé, possède un plan rectangulaire de taille moyenne (5,50 x 4,50 m restitués, 25 m² env.), orienté dans le sens du replat (Fig. 55). Il pourrait s'agir d'une habitation car elle comprend une fosse-silo ou un garde-manger avec cuvelage en bois dans l'angle nord-ouest (A2901). L'élévation en terre et bois (torchis brûlé, rubéfaction, nodules d'argile cuite) reposait sur un cadre de sablières posées à même le sol et croisées aux angles, dont seule la partie sud est conservée. Un poteau central (str3763) servait vraisemblablement à soutenir la faîtière du toit ou le solivage des combles.

Fig. 55 – Bâtiment Bat87 (début II^e s.). Plan pierre à pierre.



dans l'angle sud-est - cas unique à Gamsen - un box pour parquer du bétail (Fig. 57). Cet édifice comporte deux états de construction, correspondant chacun à une maison rectangulaire de taille moyenne (7 x 6 m, 42 m²).

- Le premier état (Bat45A, R2B), incendié et très arasé, n'est attesté que par des restes du solin nord, par une première utilisation du foyer central et par une chape en argile bleue constituant le sol en terre battue initial du bâtiment.

- Le second état (Bat45B, R2C) correspond à la reconstruction des parois du bâtiment.

Des murets de pierres forment les solins nord et ouest (Fig. 58). Les parois amont et est, calées par des petites pierres, sont disposées à même le sol, sauf dans l'angle sud-est où elles sont aménagées sur les murets du box pour le bétail. L'élévation des parois est en torchis sur une armature de clayonnage (rubéfaction, nodules d'argile cuite). Le niveau de circulation est un sol chaulé, observé en lames minces⁶⁰. Le bâtiment possède un accès dans l'angle nord-est pour le bétail et un second pour les personnes, matérialisé dans la paroi ouest par une grande dalle allongée formant le seuil.



Fig. 58 – Bâtiment Bat45. Au premier plan, les solins en pierres délimitant les côtés ouest et nord de la construction. Un foyer dallé quadrangulaire occupe le centre de l'espace. En haut à gauche, dépression marquant l'emplacement du box de l'étable. Vue depuis le nord.

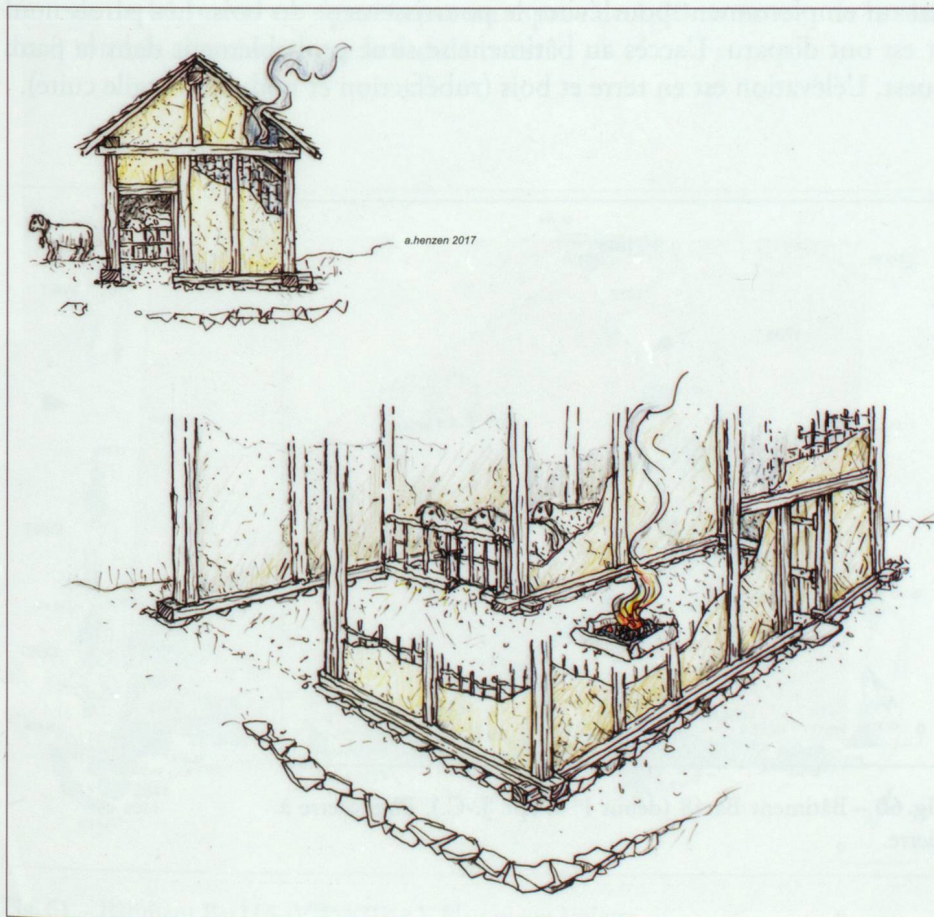


Fig. 59 – Bâtiment Bat45. Reconstitution de l'organisation intérieure de la maison. Dessin Andreas Henzen.

60. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 23-28, GM533 et GM534.

L'élément le plus intéressant est l'espace de stabulation dans le renforcement de l'angle sud-est (Fig. 59). Il se distingue du reste de l'habitation par son sol légèrement déprimé par le piétinement du petit bétail et contaminé par les urines et les excréments des animaux. De dimensions modestes, permettant d'abriter quelques animaux seulement (3 x 1,80 m), ce box de plan rectangulaire est délimité par trois solins en pierre sèche continus sur lesquels étaient disposées des sablières supportant une élévation en terre et en bois. Son ouverture de 2 m de largeur donnait du côté nord directement dans l'habitation.

Bâtiment Bat48 (secteur 3, terrasse 6A, R1A, R1B ?)

Le bâtiment Bat48, incendié, est une construction mixte (A/B1), associant une sablière sur solin discontinu et des sablières posées à même le sol (Fig. 60). Il s'agit d'une maison rectangulaire de taille moyenne (4,50 x 4 m, 18 m²), correspondant probablement à une habitation. La paroi sud repose sur une sablière à même le sol⁶¹, calée par des petits schistes disposés de chant. L'extrémité orientale de la poutre, protégée par quelques pierres, devait comprendre plusieurs bois superposés afin de compenser la différence d'altitude du terrain. La sablière ouest a basculé vers l'intérieur de la pièce lors de l'incendie. Elle reposait initialement sur un solin, constitué de dalles posées à plat à intervalles réguliers. Dans l'angle sud-ouest, les sablières se croisent au-dessus d'une dalle de plus grande dimension. La tête de la sablière ouest est protégée par un empierrement pour éviter le pourrissement du bois. Les parois nord et est ont disparu. L'accès au bâtiment se situe probablement dans la paroi ouest. L'élévation est en terre et bois (rubéfaction et nodules d'argile cuite).

61. La sablière sud (1708) a été datée par radiocarbone entre 159 avant J.-C. et 61 après J.-C. (2 sigma). UtC14755: 2024 +/- 38 BP.

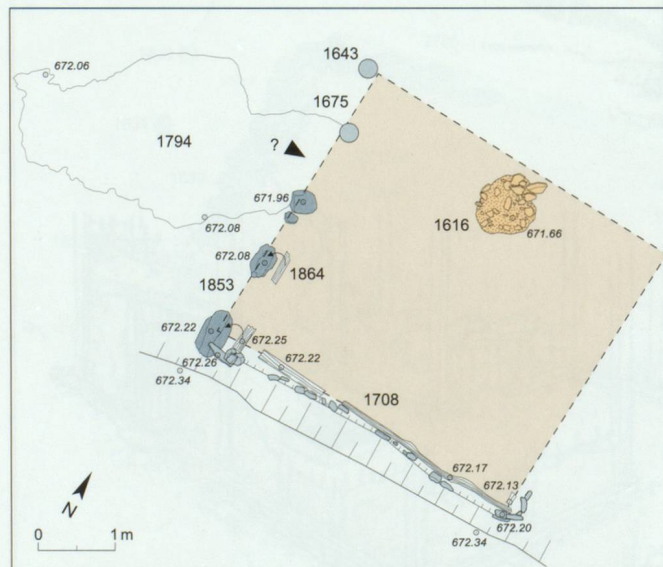


Fig. 60 – Bâtiment Bat48 (début I^{er} s. apr. J.-C.). Plan pierre à pierre.

Bâtiment Bat116 (secteur 3, HMA2)

Le bâtiment Bat116, quadrangulaire de grande taille (9,50 x 6,50 m, 62 m²) et incendié, est une construction mixte (A/B2) à l'architecture complexe (Fig. 61). Sa bipartition asymétrique ainsi que la présence de 3 inhumations alignées contre sa façade ouest permettent de le reconnaître comme une église. Les sablières des parois est et sud sont disposées sur des murets de pierres bloquant le terrain latéralement et en amont. Les sablières ouest et nord reposent à même le sol⁶². L'angle sud-ouest est constitué par une dalle sur laquelle les sablières devaient se croiser à mi-bois. Une niche en pierre sert à caler l'extrémité de la sablière ouest ; renforcé à l'extérieur par un poteau, l'angle est lui-même protégé du ruissellement par un aménagement de petits schistes disposés en arc de cercle. Aucun élément de torchis ou de clayonnage n'ayant été retrouvé dans l'incendie du bâtiment, l'élévation des parois était peut-être en bois (planches ?). L'espace intérieur est divisé en deux parties de longueur inégale. Sa partie ouest forme la nef ; d'une surface rectangulaire d'environ 40 m² (6,50 x 6 m), elle représente les deux tiers de la longueur du bâtiment. Son sol est en terre battue. Sa partie orientale correspond au chœur de l'église ; large de 3 m et légèrement plus élevée, elle occupe le tiers de la surface (15 m²). Elle était dotée d'un plancher constitué d'éléments en bois orientés dans le sens de la longueur (est-ouest). Les planches prenaient appui à l'est sur une petite banquette en terre ménagée dans le substrat au pied de la paroi. Du côté ouest, elles reposaient sur une sablière disposée sur un solin de pierre discontinu (A3594, A3596) formant la séparation intérieure (chancel). L'entrée du bâtiment est signalée par un espace de 1,20 m au sein de la série des 3 tombes alignées contre la façade ouest.

62. La sablière nord (A5742) a été datée par radiocarbone entre 650 et 773 après J.-C. (2 sigma). UtC11974: 1307 +/- 40 BP.

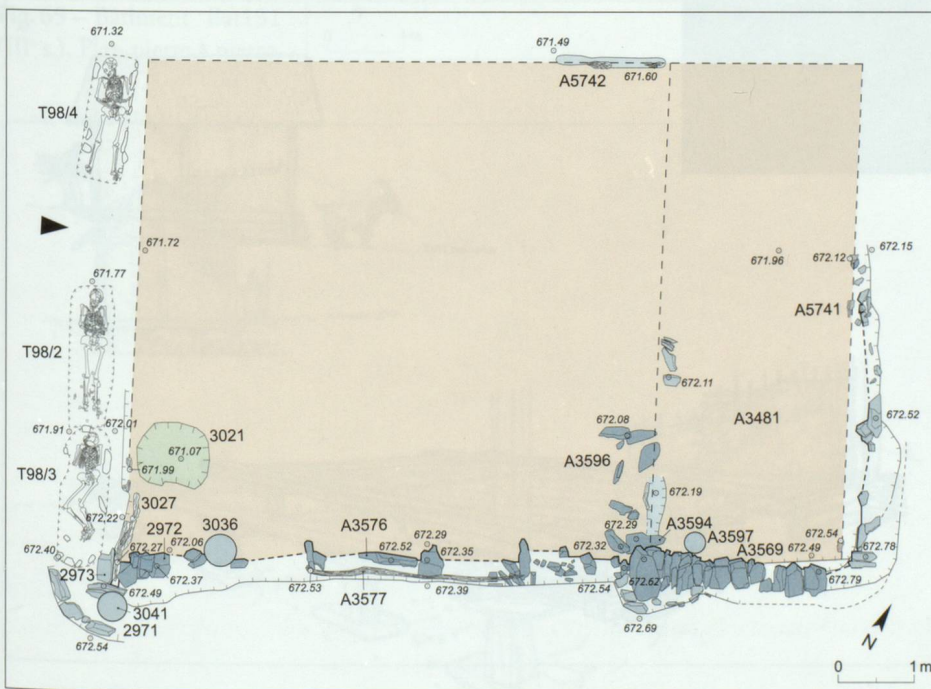


Fig. 61 – Bâtiment Bat116 (VII^e-VIII^e s.). Plan pierre à pierre.

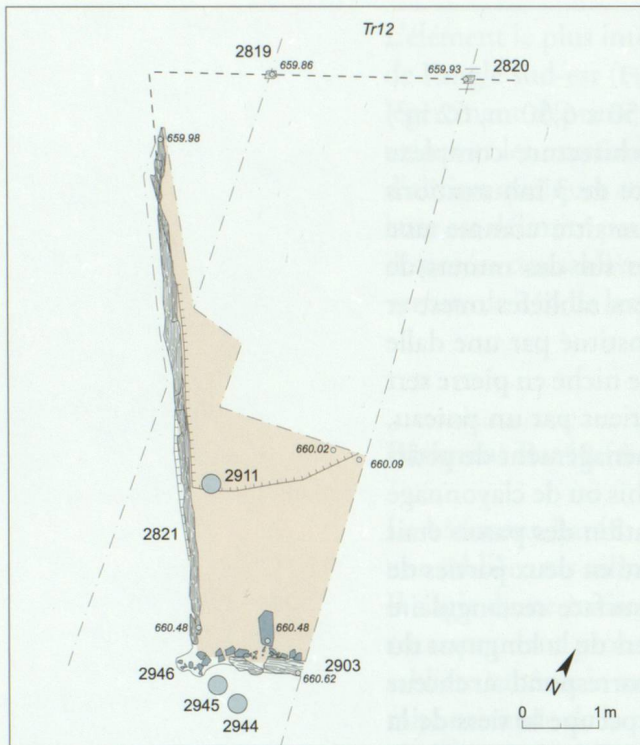


Fig. 62 – Bâtiment Bat123 (V^e-VI^e s.). Plan pierre à pierre.



Fig. 63 – Bâtiment Bat123. Restes des sablières carbonisées des parois sud et ouest. Le cadre de la paroi ouest (à droite) possédait au moins deux poutres superposées pour compenser la pente du terrain. L'une d'elle s'est déversée dans l'espace du bâtiment. Vue depuis le nord.

63. La datation C¹⁴ effectuée sur la sablière sud, déplacée (2818), permet de dater le bâtiment entre 430 et 625 après J.-C. (2 sigma). Echantillon UtC 12779 : 1508 +/- 29 BP.

64. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 36-39, GM539.

Bâtiment Bat123 (secteur 5, tranchée Tr12, HMA1)

Interprété comme une étable, le bâtiment Bat123, incendié, est une construction mixte (A/B1) légèrement excavée dans la pente. Son plan et ses dimensions sont inconnus car seule sa partie occidentale a été fouillée dans la tranchée Tr12 (Fig. 62). D'une longueur d'environ 8 m dans le sens de la pente et de 4 m de largeur observée dans le sens est-ouest, il est délimité par des sablières reposant directement sur le sol à l'ouest et au sud⁶³, et sur des solins discontinus en aval. Les tronçons de bois carbonisés conservés, de section quadrangulaire, font environ 0,15 m de côté. La sablière ouest est disposée sur une banquette de terre en pente. Pour compenser ce pendage, plusieurs segments de sablières superposées et décalées dans la pente ont été mis en œuvre ; ils ont été retrouvés effondrés à l'intérieur du bâtiment (Fig. 62, Fig. 63). L'élévation sur le cadre est en torchis sur une armature de clayonnage (rubéfaction, nodules d'argile cuits). La présence de fumier incinéré, observé dans les lames minces, confirme la fonction d'étable (bovidés)⁶⁴. L'accès n'est pas documenté : il devait probablement se trouver en aval. A l'intérieur du bâtiment, contre la paroi sud, une banquette d'environ 1,20 mètre de large et légèrement surélevée (0,10 m) servait peut-être de support à une mangeoire.

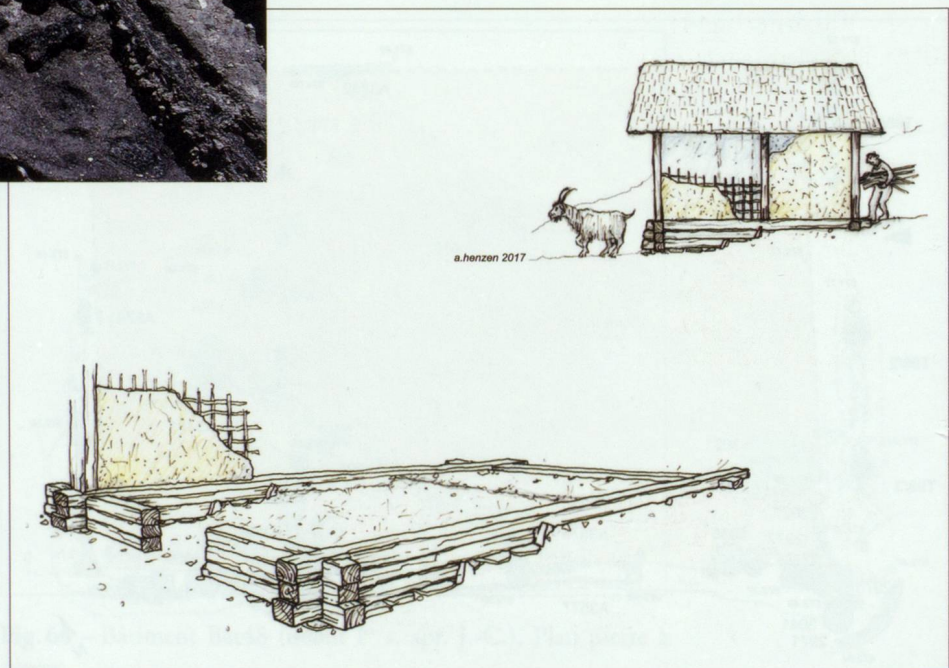


Fig. 64 – Bâtiment Bat123. Reconstitution de l'architecture des parois. Dessin Andreas Henzen.

*Type mixte A/B, surélevé (III)***Bâtiment Bat131** (terrasse 14, R2C)

Le bâtiment Bat131, incendié, est une construction surélevée (III) aux fondations mixtes (A/B1). De plan carré et de taille moyenne (5,50 m de côté, 30,25 m²), il s'agit probablement d'une grange, implantée à cheval sur un talus empierré (Fig. 65). Le cadre de base supportant l'élévation repose directement sur le sol du côté sud ; la sablière carbonisée a été observée sur environ 4 m de longueur. Les parois latérales et nord, surélevées, prenaient appui sur des gros blocs de schiste sur lesquels des quilles supportaient le cadre des sablières (Fig. 66). Quatre blocs de schiste se trouvent sous la paroi nord et un cinquième est situé sous la paroi est. Par symétrie, il faut probablement en restituer un sixième au niveau de la paroi ouest. L'élévation était en terre et bois (restes de torchis, rubéfaction).

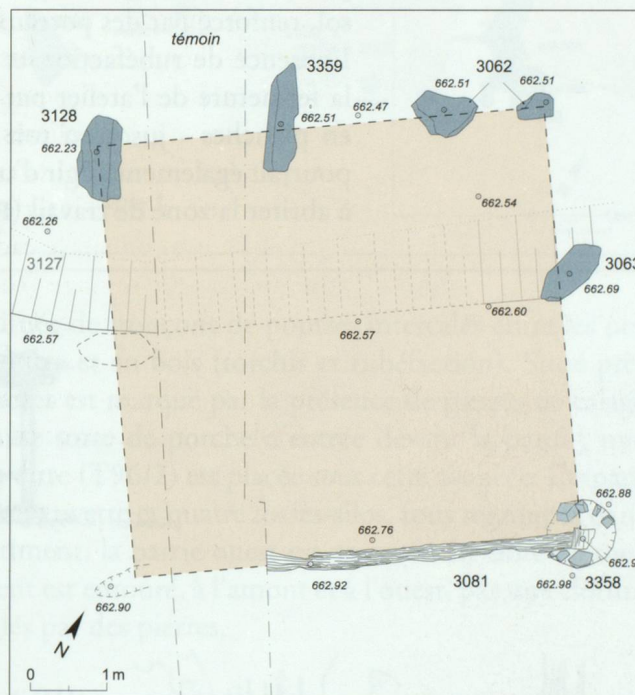


Fig. 65 – Bâtiment Bat131 (III^e s.). Plan pierre à pierre.

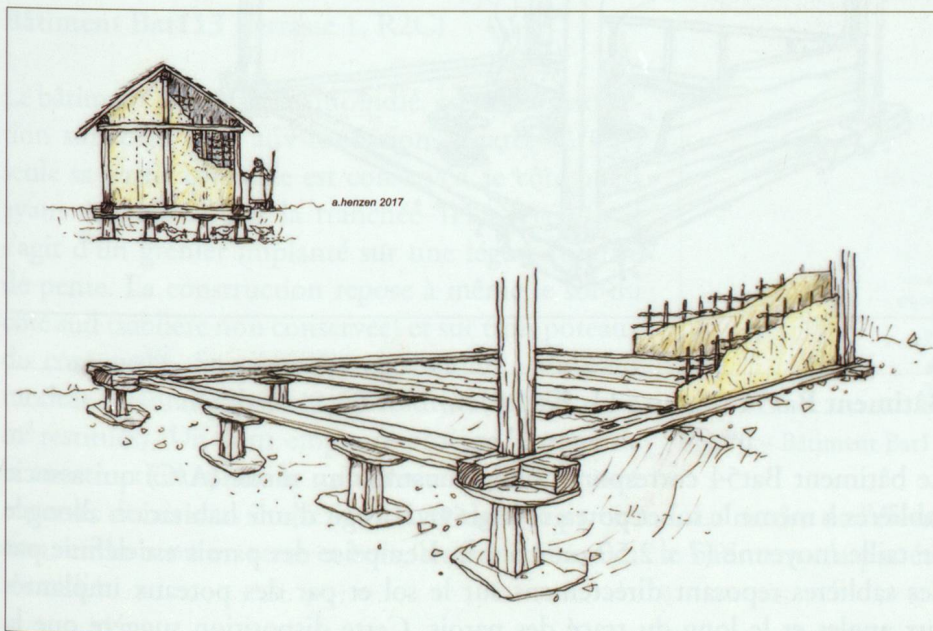


Fig. 66 – Bâtiment Bat131. Reconstitution de l'architecture de la construction. Dessin Andreas Henzen.

*Type mixte A/C, au niveau du sol (I)***Bâtiment Bat21** (secteur 1, versant, HMA1-HMA2)

Le bâtiment Bat21, incendié, est une construction mixte (A/B ?) au plan carré et de taille moyenne (5 x 5 m, 25 m²). Il correspond à un atelier métallurgique. Les éléments porteurs combinent des sablières au niveau du sol, des poteaux et des massifs de pierres dans les angles (Fig. 68). La limite rectiligne des cendres contenues à l'intérieur de la pièce suggère l'existence d'un cadre de base posé à même le sol, renforcé par des poteaux d'angle du côté nord⁶⁵. L'absence de rubéfaction et d'argile rend incertaine la fermeture de l'atelier par des parois - dans ce cas en planches - jusqu'au toit et sur tous les côtés. Il pourrait également s'agir d'un simple couvert destiné à abriter la zone de travail (Fig. 67).

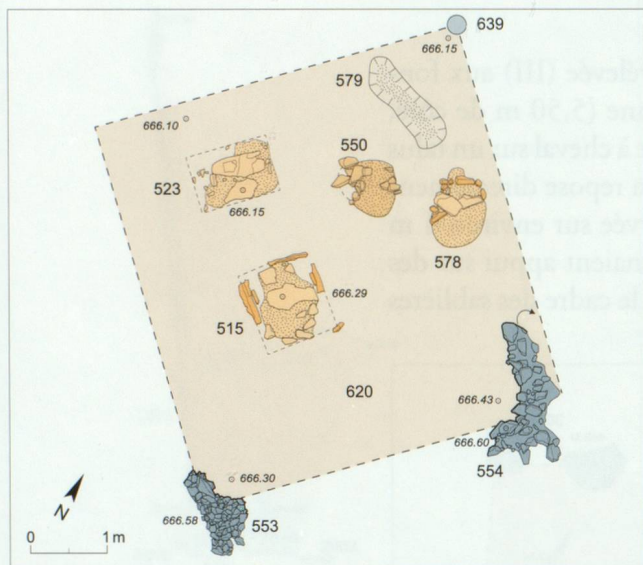


Fig. 67 – Bâtiment Bat21 (VI^e-VIII^e s.). Plan pierre à pierre.

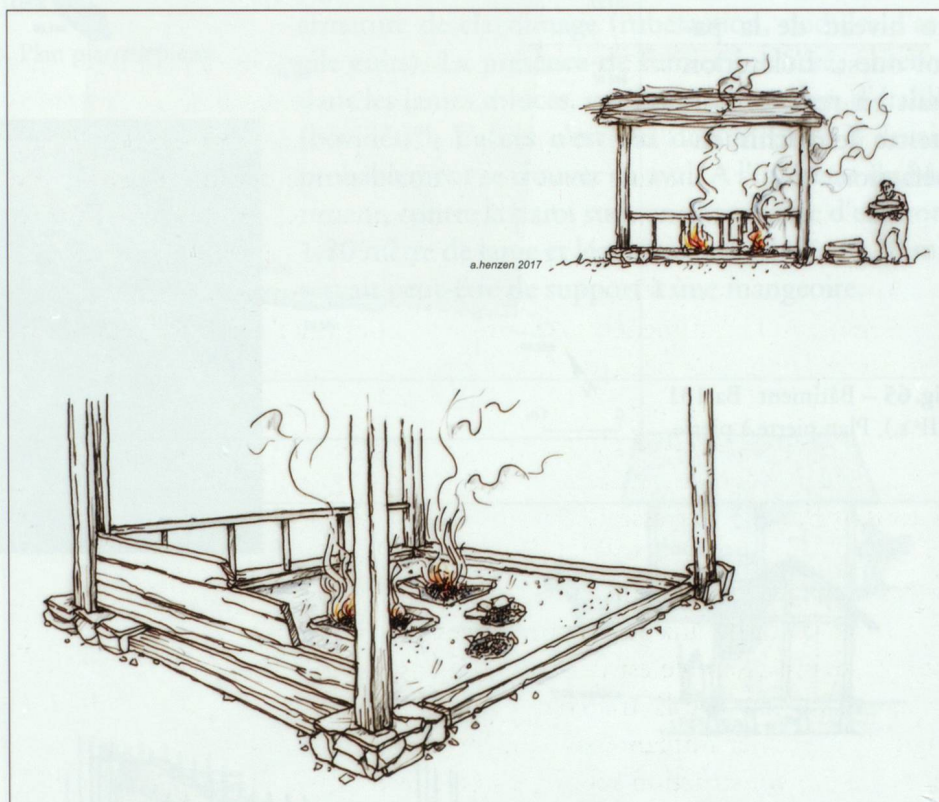


Fig. 68 – Bâtiment Bat21. Essai de reconstitution de l'atelier métallurgique (premier état). Dessin Andreas Henzen.

Bâtiment Bat54 (terrasse 11, BW20)

Le bâtiment Bat54 correspond à une construction mixte (A/C) qui associe sablières à même le sol et poteaux (Fig. 69). Il s'agit d'une habitation allongée de taille moyenne (7 x 2,50 m, 15 m²). L'emprise des parois est définie par des sablières reposant directement sur le sol et par des poteaux implantés aux angles et le long du tracé des parois. Cette disposition suggère que la

65. Un seul poteau subsiste.

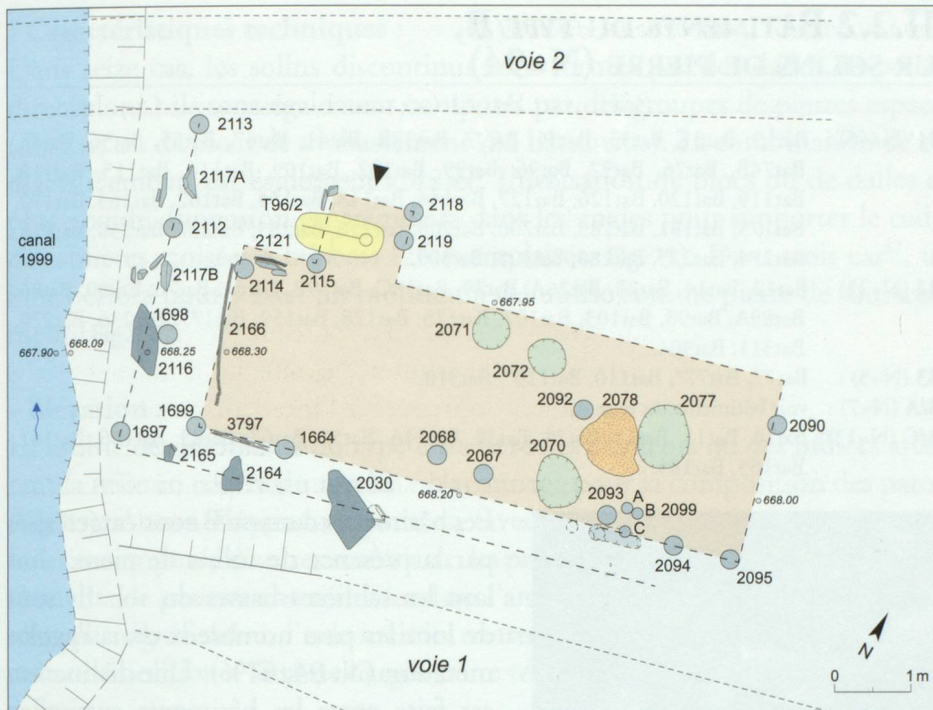


Fig. 69 – Bâtiment Bat54 (milieu I^{er} s. av. J.-C.). Plan pierre à pierre.

base des parois est constituée de tronçons de poutres intercalés entre les poteaux. L'élévation est en terre et en bois (torchis et rubéfaction). Situé près de l'angle nord-ouest, l'accès est marqué par la présence de pierres de calage et de poteaux formant une sorte de porche d'entrée devant la paroi ; une tombe d'enfant en pleine terre (T96/2) est placée sous cette avancée. L'espace intérieur a livré un foyer en cuvette et quatre fosses-silos, tous regroupés dans la partie orientale du bâtiment, la partie ouest est en revanche libre de tout aménagement. Le bâtiment est entouré, à l'amont et à l'ouest, par une clôture constituée de poteaux calés par des pierres.

Type mixte A/C, surélevé (III)

Bâtiment Bat113 (terrasse 1, R2C)

Le bâtiment Bat113, non incendié, est une construction surélevée (III) aux fondations mixtes (A/C) ; seule sa partie orientale est conservée, le côté ouest ayant été détruit par la tranchée Tr12 (Fig. 70). Il s'agit d'un grenier implanté sur une légère rupture de pente. La construction repose à même le sol du côté sud (sablrière non conservée) et sur trois poteaux du côté aval⁶⁶. Son emprise correspond à un petit module quadrangulaire (2,50 restitués x 1,60 m, 4 m² restitués). Un talus empierré protège l'arrière de la construction contre le ruissellement. L'accès, non observé, devait sans doute se trouver dans la paroi sud. La nature de l'élévation, en bois ou en terre et bois, reste inconnue car le bâtiment n'a pas été incendié.

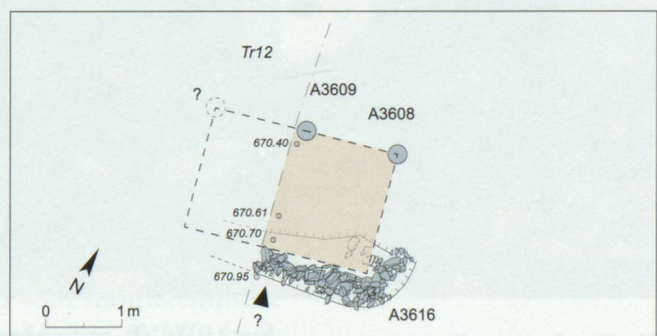


Fig. 70 – Bâtiment Bat113 (III^e s.). Plan pierre à pierre.

⁶⁶. Seuls deux d'entre eux sont conservés ; le troisième est restitué par symétrie.

III.2.2 BÂTIMENTS DU TYPE B, SUR SOLINS DE PIERRE (N=94)

- B1 (N=46) :** Bat19, Bat31, Bat33, Bat35, Bat37, Bat38B, Bat41, Bat47, Bat55, Bat56, Bat64, Bat74B, Bat76, Bat92, Bat96, Bat99, Bat102, Bat109, Bat114, Bat115, Bat118, Bat119, Bat120, Bat126, Bat127, Bat144, Bat148, Bat154, Bat162, Bat163, Bat172, Bat175, Bat181, Bat183, Bat200, Bat203, Bat218, Bat235, Bat237, Bat238, Bat273, Bat274, Bat275, Bat280, Bat300, Bat309.
- B2 (N=23) :** Bat12, Bat14, Bat25, Bat26A, Bat39, Bat58C, Bat59B, Bat61, Bat70, Bat80, Bat86, Bat89A, Bat98, Bat103, Bat107, Bat125, Bat128, Bat159, Bat177, Bat236, Bat270, Bat311, Bat904.
- B3 (N=5) :** Bat77, Bat77*, Bat110, Bat110*, Bat310.
- B/A (N=7) :** voir bâtiments du type A.
- B/C (N=13) :** Bat10, Bat11, Bat18, Bat24, Bat32, Bat34A, Bat52, Bat63, Bat85, Bat106, Bat141, Bat165, Bat185.

Fig. 71 – Bâtiment Bat37 (II^es.).
Détail de l'angle sud-est montrant les sablières croisées à mi-bois autour d'une grande dalle de soubassement. Vue depuis le nord.



Les bâtiments du type B sont caractérisés par la présence de solins de pierres isolant les sablières basses du sol. Ils sont de loin les plus nombreux dans l'agglomération (N=94, 67%). Une distinction est faite entre les bâtiments sur solins discontinus (B1, N=46), ceux dotés de solins continus (B2, N=23) et les rares édifices à solins enterrés (B3, N=5). Enfin, les bâtiments de type mixte associant des solins soit avec des sablières à même le sol (A/B, N=7), soit avec des poteaux (type B/C, N=13) sont au nombre de 20.

LES BÂTIMENTS SUR SOLINS DISCONTINUS (B1)

- **Nombre et type** : les bâtiments de type B1 aux parois édifiées sur des solins discontinus de pierres sont les plus fréquents avec 55 exemplaires. La majorité d'entre eux comporte uniquement des solins (46) ; cinq édifices associent aux solins des poteaux (B1/C) ; quatre autres reposent sur des sablières à même le sol (A/B1).

- **Diachronie** : Les bâtiments sur solins discontinus sont attestés entre l'âge du Fer (BW20) et le Haut Moyen Age (HMA2). Ils sont plus fréquents au I^{er} siècle, leur nombre diminuant ensuite au fil du temps (voir Fig. 50).



Fig. 72 – Bâtiment Bat36 (milieu I^{er} s.). Un bloc perforé a été réutilisé comme pierre de soubassement dans le solin sud, peut-être pour fixer un montant vertical. Vue depuis le nord.

- **Implantation** : Les bâtiments du type B1 sont généralement aménagés au niveau du sol (I). Huit d'entre eux sont des constructions surélevées (III) ; sept d'entre elles reposent sur des pierres de soubassement, la dernière combinant des pierres de soubassement avec une sablière à même le sol (Bat131, A/B1).

- Caractéristiques techniques :

Dans seize cas, les solins discontinus sont formés par des dalles de petites dimensions ; ils sont également composés par des groupes de pierres espacés (dix cas) ou de blocs de soubassement (22 bâtiments). La combinaison de ces divers éléments est également attestée. L'utilisation de blocs ou de dalles de plus grande dimension est fréquente dans les angles pour supporter le cadre de sablières croisées à mi-bois (26 exemplaires, Fig. 71). Dans trois cas⁶⁷, un bloc perforé pour y fixer un montant a été utilisé comme pierre de soubassement (Fig. 72).

- Élévation :

La moitié des bâtiments du type B1 a livré des éléments ou des indices attestant la mise en œuvre du torchis / clayonnage pour la composition des parois (Fig. 73). Aucun élément ne parle en faveur d'une élévation entièrement en bois ou composée d'autres matériaux. La présence assez exceptionnelle de cinq éléments de poutres entrecroisées dans l'angle sud-ouest du bâtiment Bat126 n'est pas significative d'une maison construite entièrement en « blockbau » car sa démolition a livré de l'argile cuite témoignant d'une élévation en terre et bois.



Fig. 73 – Bâtiment Bat56 (milieu I^{er} s. av. J.-C.). Détail de l'angle sud-est du bâtiment. Les restes carbonisés de la sablière amont se sont déversés entre le solin et le muret de protection. L'ensemble est recouvert par la démolition rubéfiée résultant de l'effondrement des parois en terre et bois. Vue depuis le nord.

- Plan et dimensions :

Sur les 56 bâtiments du type B1 ou à l'architecture mixte, 34 présentent un plan complet ou restitué. Si la majorité des constructions occupe une surface de 15 à 30 m², les plus petites⁶⁸ varient entre 4 et 7 m² tandis que la plus grande atteint 80 m² (Bat203). Les plans des maisons sont indifféremment rectangulaires (14), carrés (11) ou allongés (10). A l'exception de huit bâtiments bipartites, ils ne comportent qu'une seule pièce.

- Fonction :

Dix-neuf bâtiments avec solins discontinus sont des habitations, neuf sont des greniers et trois sont des zones artisanales. Aucun d'entre eux n'est associé à la stabulation du bétail (étable ou écurie).

67. Bat36, Bat118, Bat154.

68. Bat64, Bat175, Bat218, Bat237, Bat275.

LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DU TYPE B1

Type B1, au niveau du sol (I)

Bâtiment Bat35 (secteur 3, terrasse 9, R2B)

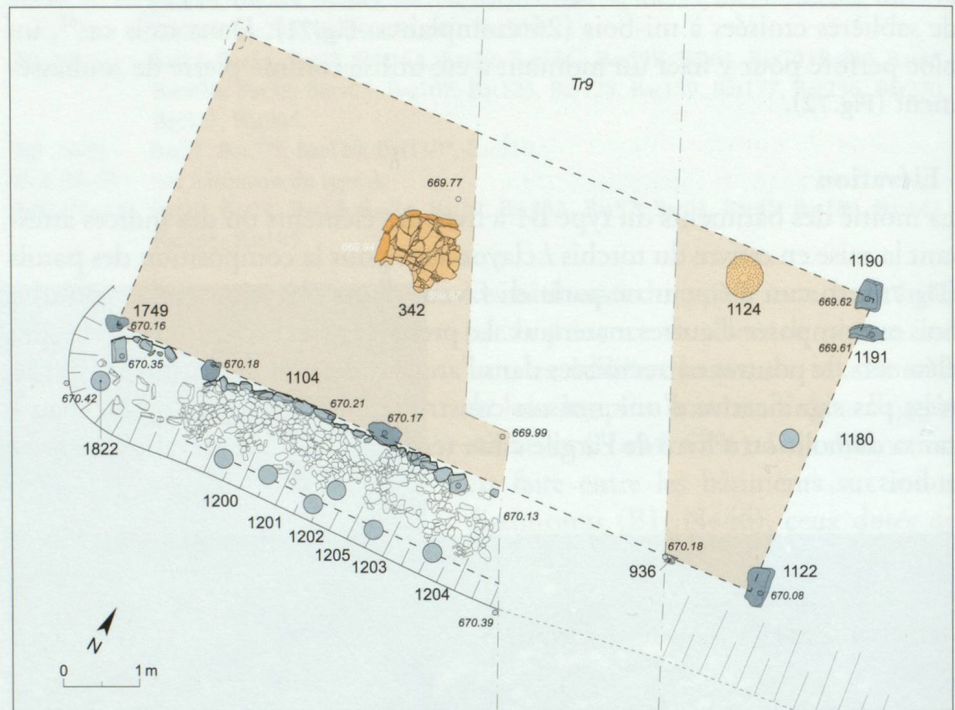


Fig. 74 – Bâtiment Bat35 (II^e s.).
Plan pierre à pierre.

Le bâtiment sur solins discontinus Bat35, incendié, est une habitation quadrangulaire d'une seule pièce et de grande taille (9 x 4 m, 36 m², Fig. 74). Le bâtiment, orienté dans le sens de la terrasse, est directement installé à la base d'un talus empierré (Fig. 75), doublé d'une barrière de protection. Les sablières ayant disparu, il faut restituer un cadre de bois reposant sur des pierres de soubassement. Celles situées sous la paroi sud et dans les angles sont encore conservées. La présence de torchis et de nodules d'argile dans la couche rubéfiée de l'incendie indique une élévation des parois en terre et en bois sur une armature de clayonnage.



Fig. 75 – Bâtiment Bat35. Le solin discontinu de la paroi sud, formé de pierres plates (à droite), est directement adossé au talus empierré. Vue depuis l'ouest.

Bâtiment Bat74B (secteur 2, terrasse 4, R2B-R2C)

Le bâtiment sur solins discontinus Bat74B, incendié, correspond vraisemblablement à une habitation ; de forme quadrangulaire et de taille moyenne, son plan est bipartite (5,60 x 3,50 m, 20 m², Fig.76). La pièce occidentale (2,50 x 3,50 m) est la plus ancienne ; elle constitue un premier état du bâtiment (Bat74A, R2B), intégré par la suite à la nouvelle construction. Seuls les supports des angles amont, formés par deux grandes dalles sont conservés. Quelques pierres servant à stabiliser le terrain ont été installées à l'arrière de la paroi sud. Dans un second état (Bat74B, R2C), le bâtiment a été agrandi par l'ajout de la pièce orientale ; ses sablières reposent sur un jeu de pierres plus petites mais plus nombreuses, placées sous les parois sud et est. Lors de cette transformation, le talus arrière a été complété par une recharge de pierres et par l'installation d'une barrière.

Bâtiment Bat102 (secteur 3, terrasse 8, R1B-R1C)

Le bâtiment sur solins discontinus Bat102, incendié, est interprété comme une habitation de plan quadrangulaire comportant 2 locaux de largeur inégale (7,50 x 4 m, 30 m² ; Fig.77). La pièce principale occupe les deux tiers ouest du bâtiment (5,50 x 4 m, 22 m²). Dans l'angle sud-ouest, la sablière ouest est encochée à mi-bois dans la sablière sud⁶⁹ et sur une dalle posée à plat. Un négatif de mortaise repéré dans un tronçon de la sablière amont indique la présence de montants verticaux encochés sur le cadre de base (colombage). La présence de baguettes de bois dans la couche d'incendie indique une élévation en torchis sur une armature de clayonnage. La pièce orientale est plus exiguë et n'a que 2 m de largeur. Elle est également délimitée par des solins discontinus.

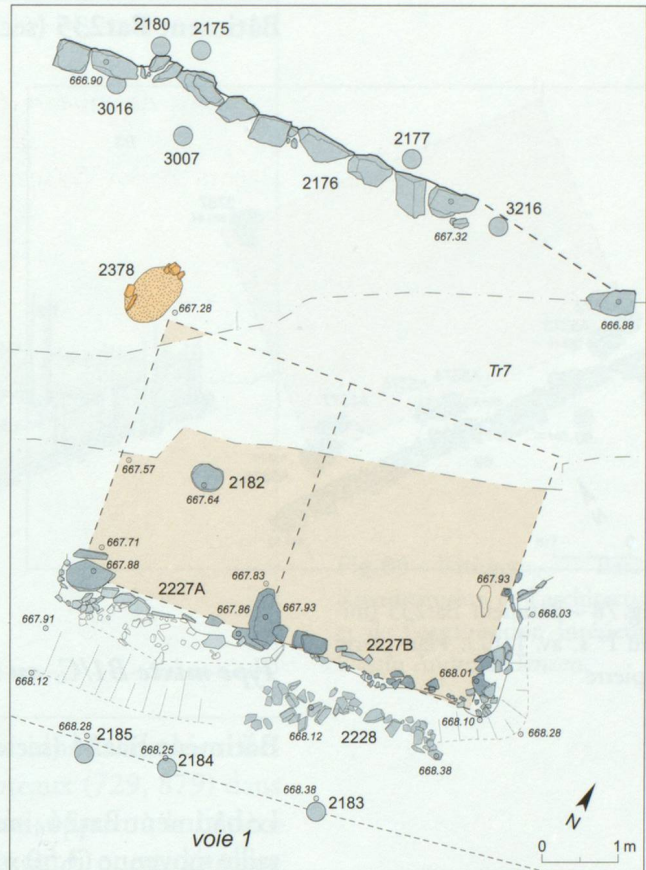


Fig. 76 – Bâtiment Bat74B (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

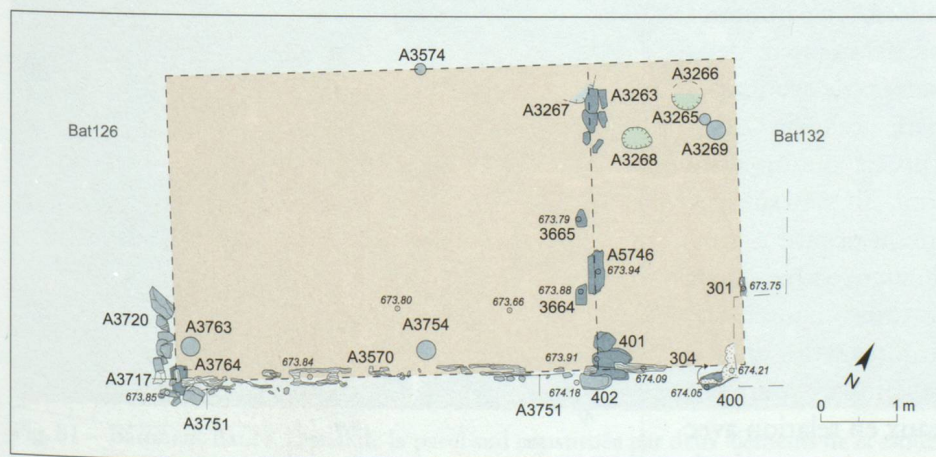


Fig. 77 – Bâtiment Bat102 (I^{er} s.). Plan pierre à pierre.

69. La sablière amont (A3570) a été datée par radiocarbone entre 40 avant J.-C. et 129 après J.-C. (2 sigma). ARC 1381 : 1948 +/-40 BP.

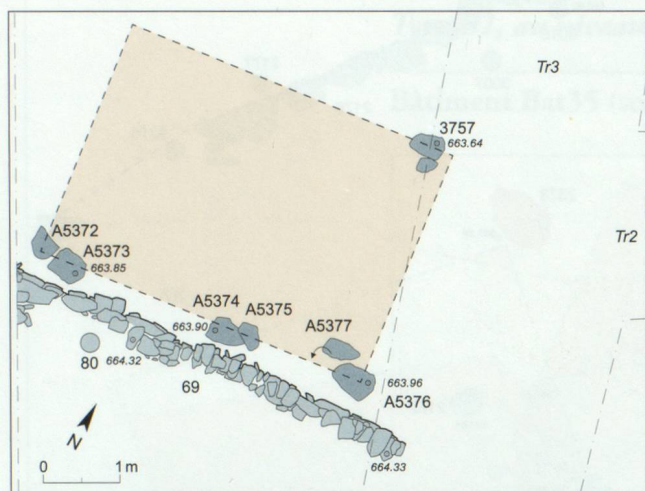
Bâtiment Bat235 (secteur 4, replat isolé, BW20)

Fig. 78 – Bâtiment Bat235 (milieu I^{er} s. av. J.-C.). Plan pierre à pierre.

Le bâtiment sur solins discontinus Bat235, incendié, est vraisemblablement une habitation (**Fig. 78**). L'angle nord-est, formé par deux pierres de soubassement, permet de proposer un plan quadrangulaire de dimension moyenne (4,50 x 3,10 m, 14 m²). Des sablières (non conservées) reposaient sur des grandes dalles de schiste disposées aux angles et sous la paroi sud. La présence d'un trou de poteau sur le tracé et dans l'axe de la paroi orientale matérialise soit un montant pour la faîtière du toit, soit l'emplacement de l'entrée du bâtiment. L'élévation des parois est indéterminée (bois ou terre et bois).

Type mixte B1/C, au niveau du sol (I)**Bâtiment Bat24** (secteur 3, terrasse 9, R2B-R2C)

Le bâtiment Bat24, incendié, est une habitation de plan quadrangulaire et de taille moyenne (3,50 x 7 m, 24,50 m²) ; de construction mixte (B1/C), elle est implantée au niveau du sol (I) et combine des sablières sur solins discontinus ainsi que des poteaux (**Fig. 79**). La paroi sud est définie par deux tronçons de sablières carbonisées reposant sur des pierres de soubassement, en alternance avec des trous de poteau disposés contre la paroi ou sur son tracé (**Fig. 80**, **Fig. 81**). La sablière orientale devait être croisée avec la sablière sud sur une grande dalle matérialisant l'angle sud-est. La paroi nord est définie par deux pierres de soubassement ; celle de l'ouest reposait sur un solin dont il ne subsiste que le négatif d'arrachement avec deux poteaux intérieurs renforçant les angles. La plupart des poteaux en relation avec les parois sont situés du côté intérieur de

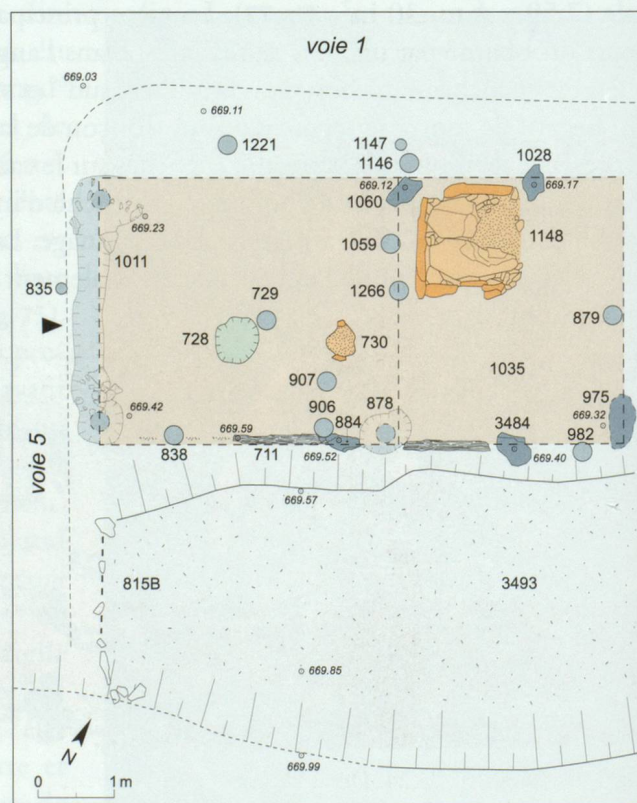


Fig. 79 – Bâtiment Bat24 (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

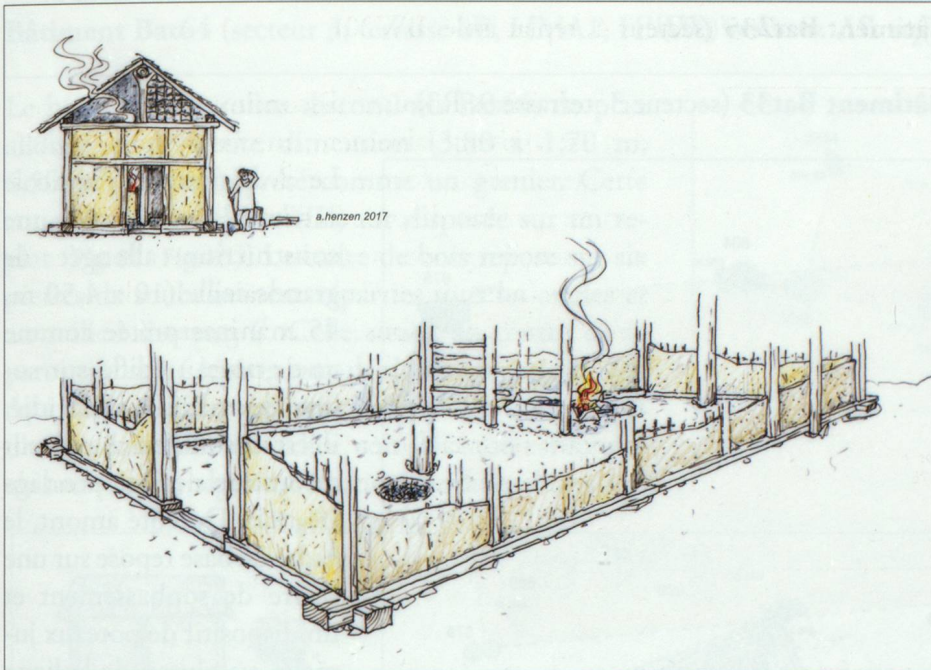


Fig. 80 – Bâtiment Bat24. Reconstitution de l'architecture et de l'organisation intérieure. Dessin Andreas Henzen.

la maison. La présence de nodules d'argile cuite et de résidus de torchis rubéfiés indique une élévation en terre et en bois. Deux poteaux (729, 879) dans l'axe longitudinal de la maison servaient sans doute de support à la faîtière du toit. L'accès au bâtiment devait se trouver dans la paroi ouest. L'espace intérieur est divisé par une demi-cloison prenant appui sur deux poteaux et sur l'une des pierres de soubassement de la paroi nord. La pièce orientale est réservée à un usage domestique avec un grand foyer quadrangulaire aménagé dans l'angle nord-est. La pièce occidentale, plus grande, a livré un petit foyer en cuvette bordé par un trou de poteau (potence ?).

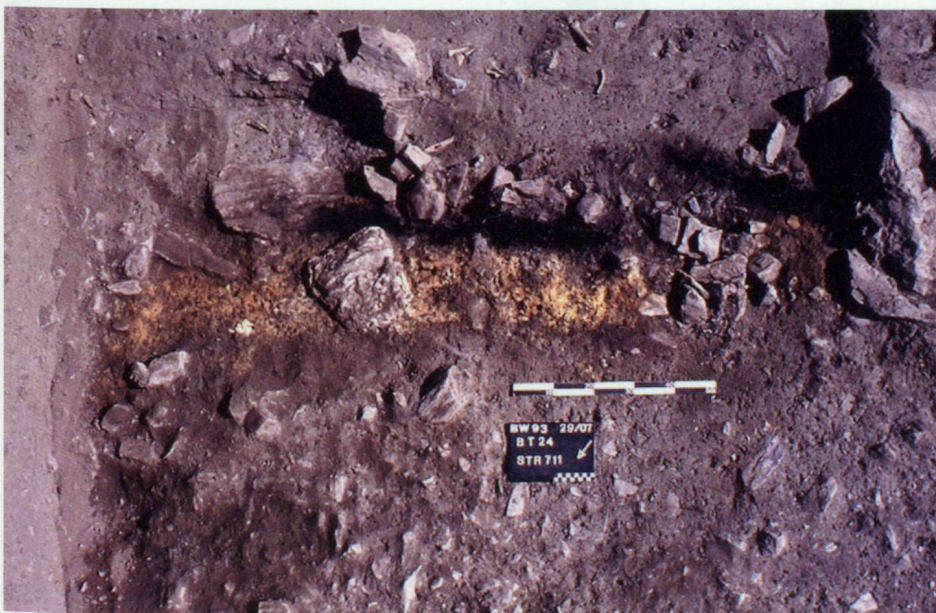
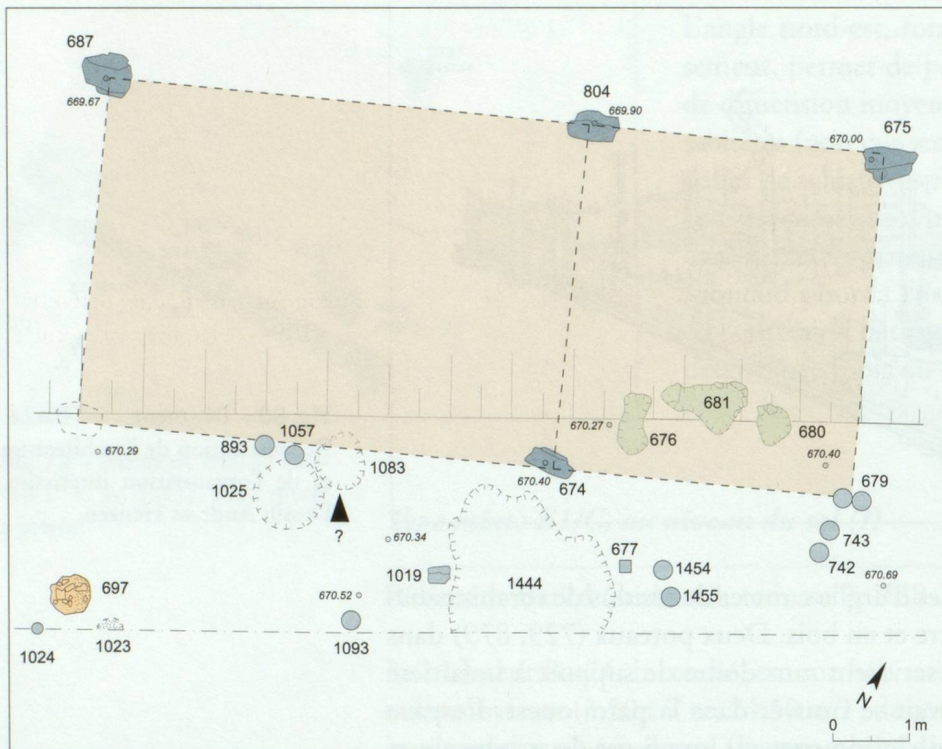


Fig. 81 – Bâtiment Bat24. Détail de la paroi sud constituée par deux éléments de la sablière basse carbonisée qui reposait à l'origine sur des dalles espacées. Le sédiment jaunâtre correspond au torchis effondré de la paroi en terre incendiée. Vue depuis le nord.

*Type B1, surélevé (III)***Bâtiment Bat33** (secteur 3, terrasse 9, R3)

Le bâtiment agricole surélevé Bat33 est une construction allongée de grande taille (10 x 4,50 m, 45 m²) interprétée comme une grange ; édifié sur solins discontinus, incendié, il est installé à cheval sur un talus de faible pendage (Fig. 82). Du côté amont, le cadre de base repose sur une pierre de soubassement et un dispositif de poteaux jumelés au niveau de la ligne de rupture de pente du talus. Du côté aval, le cadre surélevé était supporté par des quilles prenant appui sur trois grosses pierres de soubassement dont la disposition symétrique

Fig. 82 – Bâtiment Bat33 (IV^es.).
Plan pierre à pierre.

pourrait suggérer l'existence d'une bipartition de l'espace intérieur (Fig. 83). La rubéfaction de la couche incendiée indique une élévation en terre et bois. L'accès au bâtiment, marqué par deux dépressions résultant du piétinement devant l'entrée (str1025, 1083), se fait depuis l'amont.

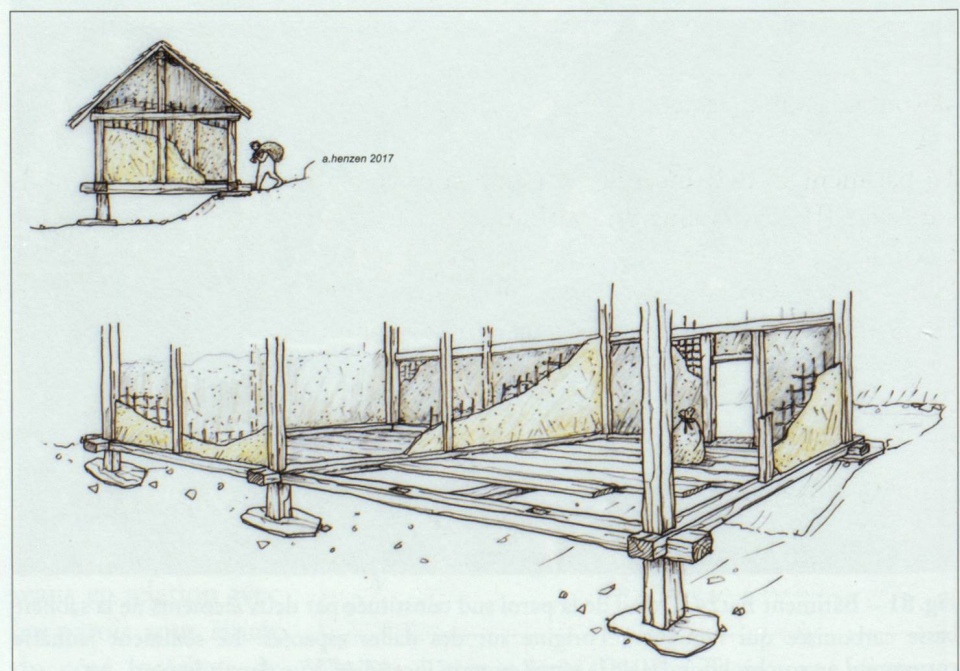


Fig. 83 – Bâtiment Bat33. Reconstitution de l'architecture.
Dessin Andreas Henzen.

Bâtiment Bat64 (secteur 3, terrasse 6B, HMA1, HMA2)

Le bâtiment sur solins discontinus Bat64, de plan allongé et de petite dimension (3,80 x 1,70 m, 6,50 m²), est interprété comme un grenier. Cette construction surélevée (III) est disposée sur un replat (Fig. 84, Fig. 85). Le cadre de bois repose sur six pierres de soubassement réparties sous les angles et au milieu des parois. Celle située au centre de la paroi sud a été légèrement déplacée tandis que son équivalent nord a été remplacé par un poteau lors d'une réparation. Incendiée, son élévation est en torchis sur clayonnage (rubéfaction, nodules d'argile).

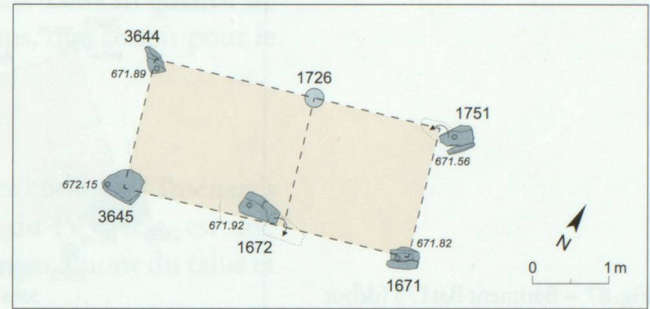


Fig. 84 – Bâtiment Bat64 (V^e-VIII^e s.). Plan pierre à pierre.

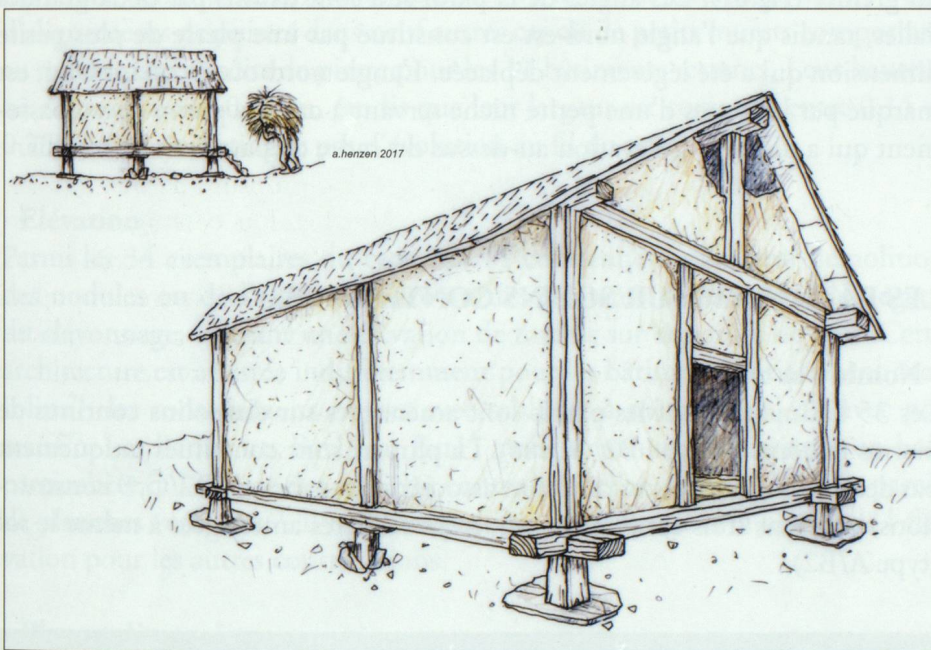


Fig. 85 – Bâtiment Bat64. Reconstitution de l'architecture. Dessin Andreas Henzen.

Bâtiment Bat92 (secteur 2, terrasse 2, R2B)

Le bâtiment Bat92, incendié, est une construction surélevée (III) sur solins discontinus, aménagée sur un replat. De plan carré, de petite taille (3 x 3 m, 9 m²) et reposant sur des pierres de soubassement disposées dans les angles, il est interprété comme un grenier (Fig. 86). L'angle nord-ouest était formé à l'origine par trois blocs superposés⁷⁰ pour compenser la différence de niveau, alors que l'angle sud-est ne comporte qu'une dalle plate. Les bases d'angle de la paroi orientale sont reliées par un alignement de pierres. Il faut restituer sur ces quatre bases un cadre de bois (disparu) et une construction surélevée aux parois de terre et bois (rubéfaction, nodules d'argile cuite).

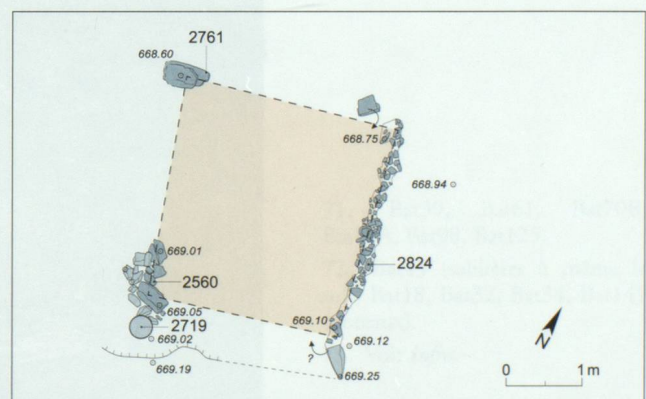


Fig. 86 – Bâtiment Bat92 (II^e s.). Plan pierre à pierre.

70. Il n'en subsiste que deux.

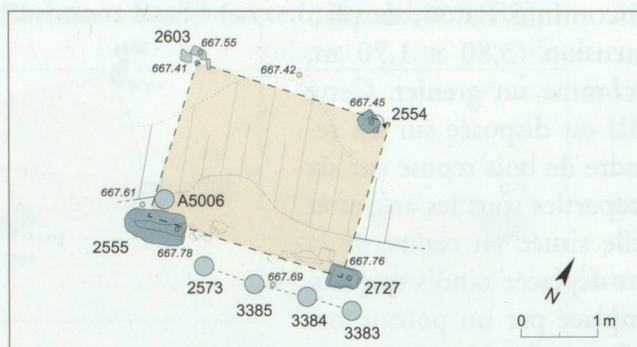
Bâtiment Bat175 (secteur 2, terrasse 3, R2A)

Fig. 87 – Bâtiment Bat175 (début II^e s.). Plan pierre à pierre.

Le bâtiment Bat175 est une construction surélevée (III), installée sur des pierres de soubassement à cheval sur un talus de faible pendage. De plan carré et de petit taille (2,50 m de côté, 6,25 m²), il est interprété comme

un grenier (**Fig. 87**). Les angles de la paroi sud sont définis par deux grandes dalles, tandis que l'angle nord-est est constitué par une pierre de plus petite dimension qui a été légèrement déplacée. L'angle nord-ouest, quant à lui, est marqué par les restes d'une petite niche servant à caler la pierre de soubassement qui a disparu. L'élévation au-dessus du cadre de base était en torchis.

LES BÂTIMENTS SUR SOLINS CONTINUS (B2)**- Nombre et type**

Les 35 bâtiments dont les parois sont aménagées sur des solins continus de pierres relèvent du type B2 (**Fig. 88**). La plupart sont constitués uniquement par des solins (23 cas) ; certains sont associés à des poteaux (B2/C, 9 constructions) ou, dans trois cas (voir *supra*), à des sablières aménagées à même le sol (type A/B2).



Fig. 88 – Bâtiments Bat58 et Bat59 (fin I^{er} s. av. J.-C.). La base des parois est matérialisée par des solins continus qui supportaient l'élévation. Vue depuis le nord.

- Diachronie

Les bâtiments sur solins continus sont régulièrement attestés depuis l'âge du Fer (BW20) jusque dans le Haut Moyen Age (HMA2). Leur fréquence ne connaît pas de variations particulières au cours du temps, que ce soit pour le type B2 proprement dit ou ses variantes (A/B ou B2/C).

- Implantation

Tous les exemplaires du type B2, mixte ou non, sont des bâtiments aménagés au niveau du sol (I). Un seul bâtiment (Bat32), daté du IV^e siècle, est une construction surélevée (III) qui associe un solin continu en amont du talus et des poteaux à l'aval (B2/C).

- Caractéristiques techniques

Les solins continus sont formés de dalles ou de blocs juxtaposés dans 13 cas, d'alignements de pierres dans neuf autres cas ou de petits murets comportant au maximum trois lits de pierre pour les 11 bâtiments restants. Leur hauteur ne dépasse jamais 0,25 m, tandis que leur largeur est comprise entre 0,15 et 0,25 m. On ne distingue pas d'évolution au fil du temps.

- Élévation

Parmi les 34 exemplaires du type B2, 11 contiennent dans leur démolition des nodules ou de l'argile rubéfiée ou des éléments de terre avec le négatif du clayonnage, révélant une élévation de torchis sur armature de bois. Cette architecture est attestée indifféremment pour les bâtiments entièrement avec solins⁷¹, les constructions mixtes avec sablières à même le sol ou avec poteaux⁷². Les bâtiments Bat10 et Bat11 présentent une architecture en bois particulière qui associe des sablières contre lesquelles sont disposés des parois de planches verticales⁷³. Il n'est pas possible de déterminer la nature de l'élévation pour les autres constructions.

- Plan et dimensions

Sur les 34 bâtiments du type B2 ou mixte, 21 présentent un plan complet ou qui a pu être restitué. Leur surface moyenne est comprise entre 12 et 30 m²; les édifices les plus petits font à peine 2,50 m² (Bat86, Bat125), tandis que les plus grands atteignent 42 m² (Bat45) et 62 m² (Bat116). Leur plan est en général rectangulaire (15), plus rarement allongé (4) ou carré (2). Ils ne comportent qu'une seule pièce, à l'exception des bâtiments Bat58C et Bat116 qui sont bipartites, et du bâtiment Bat165, quant à lui tripartite.

- Fonction

On ne peut associer une fonction particulière à ce type d'architecture. Treize édifices sont des habitations, deux autres sont des étables ou des abris (Bat18, Bat53), le bâtiment Bat12 recèle une activité artisanale et les Bat116 et Bat125 sont à vocation religieuse. La fonction des autres constructions reste indéterminée.

71. Bat39, Bat61, Bat70B, Bat89A, Bat98, Bat125.

72. Bat45 (sablières à même le sol), Bat18, Bat32, Bat34, Bat141 (poteaux).

73. Voir *infra*.

LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DU TYPE B2

Type B2, au niveau du sol (I)

Bâtiment Bat25 (secteur 3, terrasse 11, R2C)

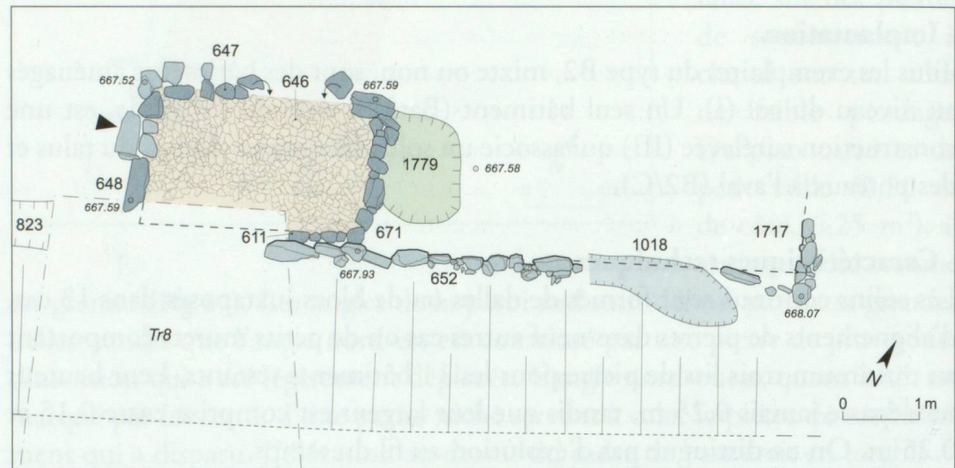


Fig. 89 – Bâtiment Bat25 (III^e s.).
Plan pierre à pierre.

Le bâtiment Bat25, non incendié, est sans doute une habitation ; elle est constituée d'une pièce quadrangulaire sur solins continus de petites dimensions (1,75 x 2,90 m, 5 m²), encadrée de chaque côté par une cour ou une annexe (**Fig. 89**). La construction est directement adossée contre le talus amont de la terrasse et protégée par une ligne de dalles verticales (**Fig. 90**). L'emprise du bâtiment est définie par quatre solins continus constitués de dalles plates juxtaposées. Les sablières ont disparu et la nature de l'élévation (bois ou terre et bois) est inconnue. Le sol intérieur, de terre battue, est installé sur un radier serré de pierres (Fig. 91). Le seuil d'entrée, situé dans la paroi ouest, est matérialisé par une dalle quadrangulaire.

Fig. 90 – Bâtiment Bat25.
Radier de pierres délimitant l'emprise du bâtiment, directement adossé à une ligne de pierres verticales. Vue depuis le nord-est.



Fig. 91 – Bâtiment Bat25. Le sol en terre battue du bâtiment repose sur un radier de pierres compact délimité par les solins des parois. Vue depuis le sud-ouest.

Bâtiment Bat70 (secteur 2, terrasse 1, R2C)

Le bâtiment Bat70, non incendié, est une habitation de plan rectangulaire et de dimension moyenne (5 x 6 m, 30 m²), construite sur solins continus et implantée au niveau du sol (I ; Fig. 92). Orientée dans le sens de la pente, elle est excavée dans le terrain du côté sud et est, et protégée par un blocage de pierres. Les sablières basses ne sont pas conservées. Elles reposaient sur des solins constitués par des schistes plats et allongés, agencés dans le sens des parois (Fig. 93). Des pierres de calage sont attestées sur trois côtés (ouest, est et sud) contre l'extérieur des solins ; elles étaient encore en place le long des parois sud et orientale et déversées contre la paroi ouest. Les sablières étaient croisées aux angles ; deux niches en dalles dépassant de 0,25 m l'angle sud-est de la construction permettaient d'y encastrer et de protéger les têtes croisées des poutres (Fig. 94). Un système similaire, disparu, devait probablement exister dans l'angle opposé. L'élévation des parois demeure inconnue. L'entrée se situe près de l'angle sud-ouest du bâtiment ; elle est marquée par un perron intérieur dallé (1 m de côté), réglé au même niveau que le sol de terre battue, ainsi que par un poteau correspondant au montant de la porte.

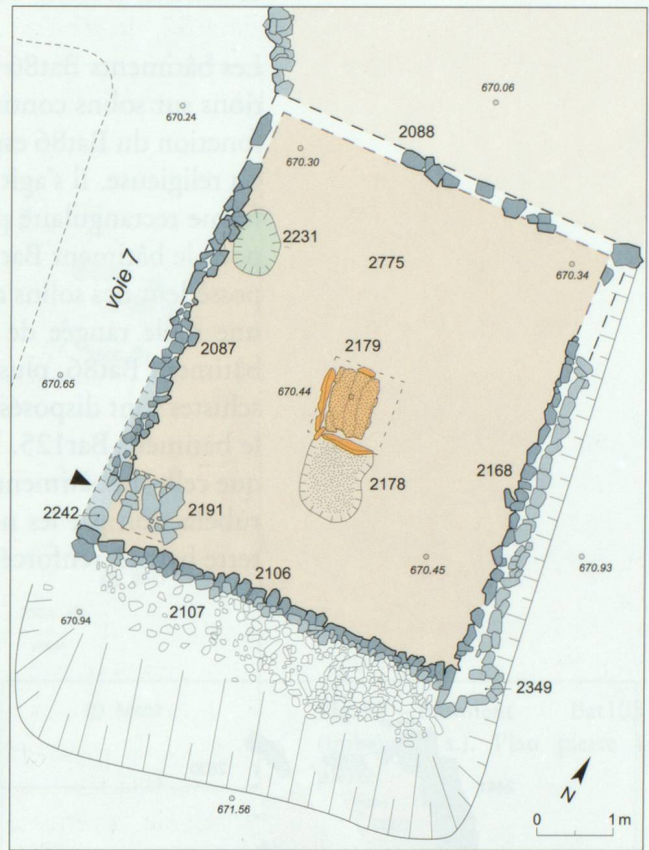


Fig. 92 – Bâtiment Bat70 (III^e s.). Plan pierre à pierre.

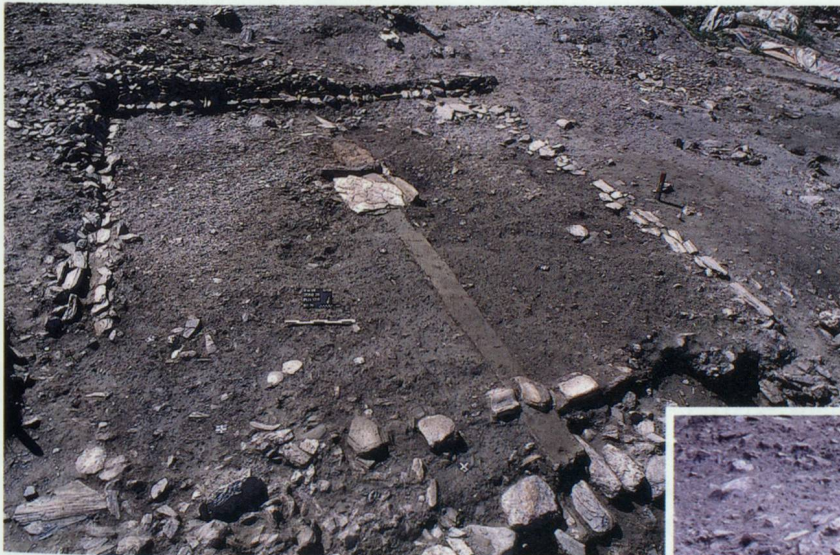


Fig. 93 – Bâtiment Bat70. Les sablières des parois en terre et bois reposaient sur quatre solins continus. Un foyer dallé et une fosse-cendrier occupent le centre de la pièce. Vue depuis le nord.



Fig. 94 – Bâtiment Bat70. Détail de l'angle sud-est. Les sablières se croisaient aux angles et les têtes des poutres étaient encastrées dans des niches de protection (non dégagées). Vue depuis le nord-ouest.

Bâtiments Bat86 (secteur 2, terrasse 2, R2B) et Bat125 (secteur 3, terrasse 14, HMA1)

Les bâtiments Bat86 et Bat125, non incendiés, sont tous deux des constructions sur solins continus, implantées au niveau du sol (I ; Fig. 95, Fig. 96). La fonction du Bat86 est inconnue, tandis que celle du Bat125 semble funéraire ou religieuse. Il s'agit, dans les deux cas, d'édicules de petites dimensions, de forme rectangulaire pour le bâtiment Bat86 (2 x 1,40 m, 2,80 m²) et carrée pour le bâtiment Bat125 (1,60 m de côté, 2,50 m²). Les deux constructions possèdent des solins assez étroits (larg. 0,30 m, haut. 0,30 m), constitués par une seule rangée de pierres soigneusement appareillées. Le solin ouest du bâtiment Bat86, plus large (0,50 m), comprend deux rangées de pierres. Les schistes sont disposés en longueur pour le bâtiment Bat86 et en largeur pour le bâtiment Bat125. L'élévation du bâtiment Bat86 est indéterminée, tandis que celle du bâtiment Bat125 est constituée par de la terre et du bois (torchis, rubéfaction par les nodules d'argile cuite). Le sol des deux bâtiments est en terre battue, renforcé par un radier de pierre pour le bâtiment Bat86.

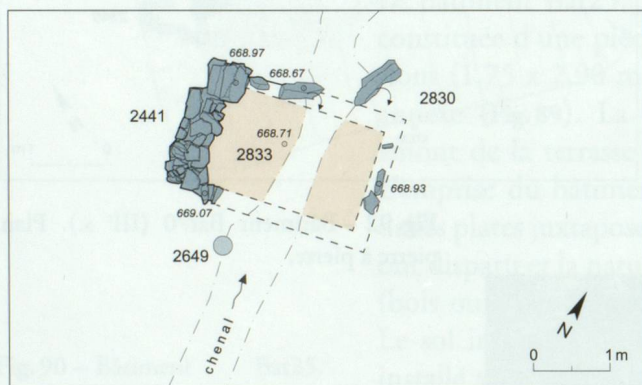


Fig. 95 – Bâtiment Bat86 (II^e s.). Plan pierre à pierre.

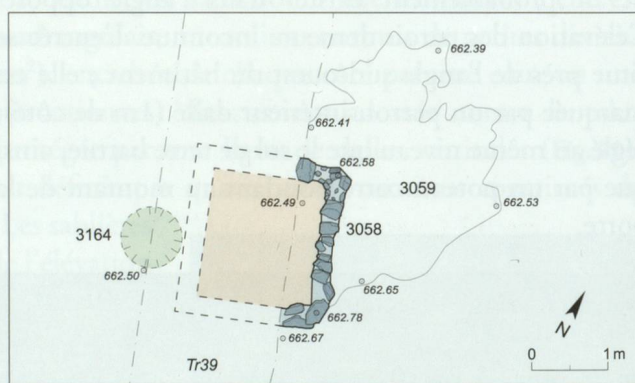


Fig. 96 – Bâtiment Bat125 (V^e-VI^e s.). Plan pierre à pierre.

Bâtiment Bat103 (secteur 2, terrasse 2, R1C)

Le bâtiment Bat103, incendié, est une habitation rectangulaire de petites dimensions (3 x 3,50 m, 10,50 m²), orientée dans le sens de la pente (Fig. 97) et implantée au niveau du sol (I) sur des solins continus. La base de la paroi sud est directement intégrée à un talus empierré drainant. D'une largeur moyenne de 0,25 mètre, elle est constituée de blocs de schistes disposés dans le sens de la longueur. Les solins latéraux, moins bien conservés, sont légèrement plus étroits (0,20 m) et incorporent des modules de taille variable. Leur hauteur devait augmenter de l'amont vers l'aval pour compenser la pente ; à défaut, il faut imaginer des tronçons de sablières insérées sous le cadre de base pour récupérer progressivement le niveau du solin amont⁷⁴. Les pierres du solin oriental ont été entièrement récupérées : il n'en subsiste que la tranchée d'implantation. Les sablières ne sont pas conservées. L'élévation

74. Un dispositif semblable au bâtiment Bat123 peut être envisagé, voir Fig. 64, p. 74.

est indéterminable (bois ou terre et bois). A l'est, une cour attenante est délimitée par une barrière.

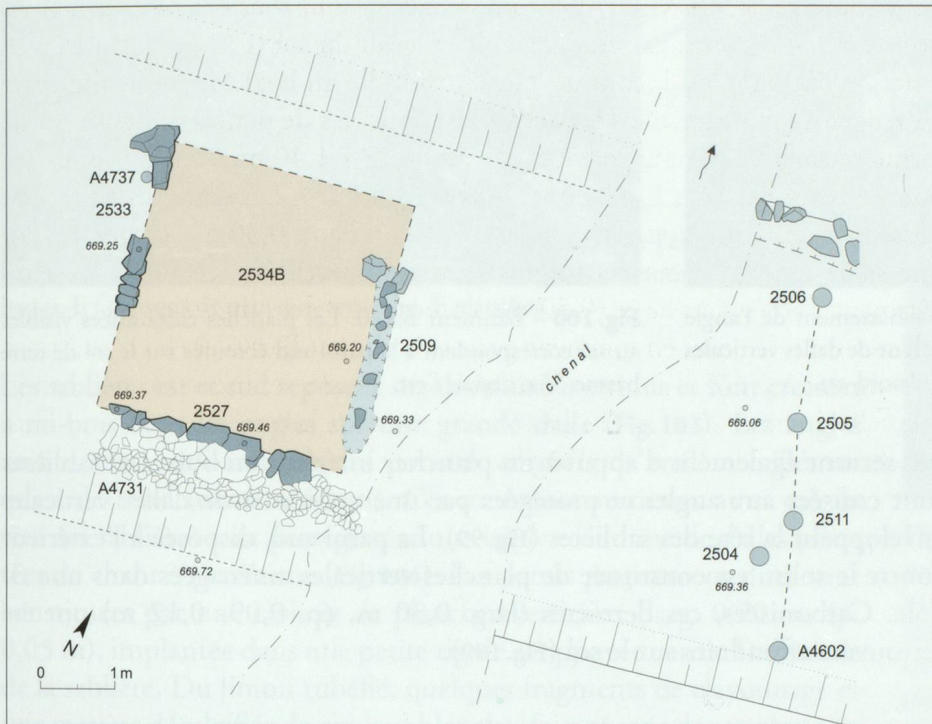


Fig. 97 – Bâtiment Bat103 (milieu I^{er} s.). Plan pierre à pierre.

Type mixte B2/C, au niveau du sol (I)

Bâtiment Bat10 (secteur 1, replat isolé, R2B-C)

Le bâtiment Bat10, incendié, est vraisemblablement une habitation ; de forme rectangulaire et de taille moyenne (5 x 4,50 m, 22,50 m²), elle possède une architecture mixte (B2/C) implantée au niveau du sol (I, Fig. 98). Oblitérée par d'autres constructions, sa largeur a été restituée sur la base des dimensions du bâtiment voisin

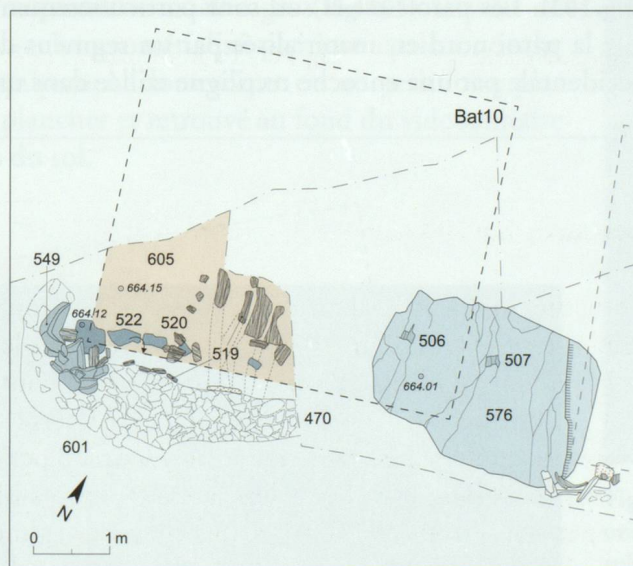


Fig. 98 – Bâtiment Bat10 (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

Bat11 qui présente une architecture similaire. L'angle sud-est, érodé, prenait appui sur un bloc naturel dont la surface a été entaillée pour installer le cadre de base. Les sablières sud et ouest reposent sur des solins de pierres continus



Fig. 99 – Bâtiment Bat10. Pierre de soubassement de l'angle sud-ouest du bâtiment. Une triple couronne de dalles verticales sert de protection d'angle. Vue depuis le nord-est.

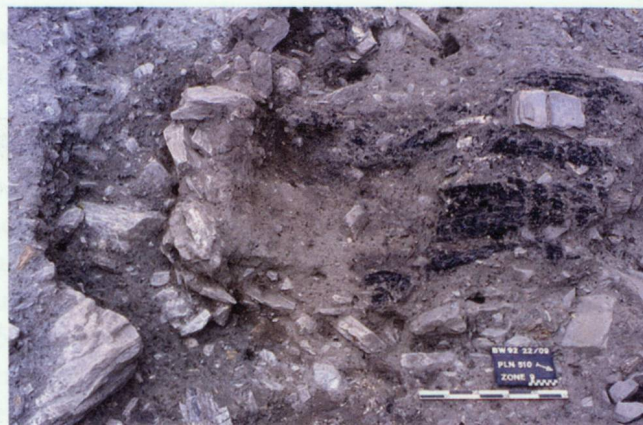


Fig. 100 – Bâtiment Bat10. Les planches carbonisées visibles au sol correspondent à la paroi sud écroulée sur le sol de terre battue. Vue depuis l'est.

qui servent également d'appui à un plancher intérieur en bois. Les sablières sont croisées aux angles et protégées par une couronne de dalles verticales enveloppant la tête des sablières (Fig. 99). La paroi sud, disposée à l'extérieur contre le solin, est constituée de planches verticales aménagées dans une rigole. Carbonisées, ces dernières (larg. 0,30 m, ép. 0,09- 0,12 m) ont été retrouvées effondrées sur le sol (Fig. 100).

Bâtiment Bat11 (secteur 1, replat isolé, R2B-C)

Le bâtiment Bat11, incendié, est une habitation quadrangulaire de grandes dimensions (7 x 4,50 m, 31,50 m²) et de construction mixte (B2/C) implantée au niveau du sol (I ; Fig. 101). L'architecture du bâtiment est quasiment identique à la construction voisine (Bat10) mais bien mieux conservée (Fig. 102). Les parois est et sud sont particulièrement bien préservées, tandis que la paroi nord est matérialisée par un segment de négatif rubéfié et celle occidentale par une encoche rectiligne taillée dans un bloc naturel affleurant.

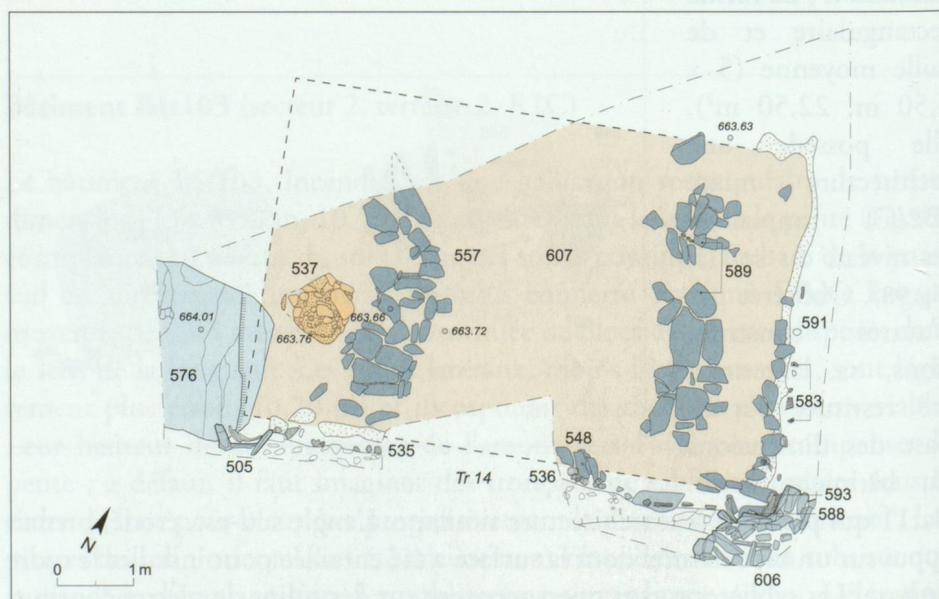


Fig. 101 – Bâtiment Bat11 (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

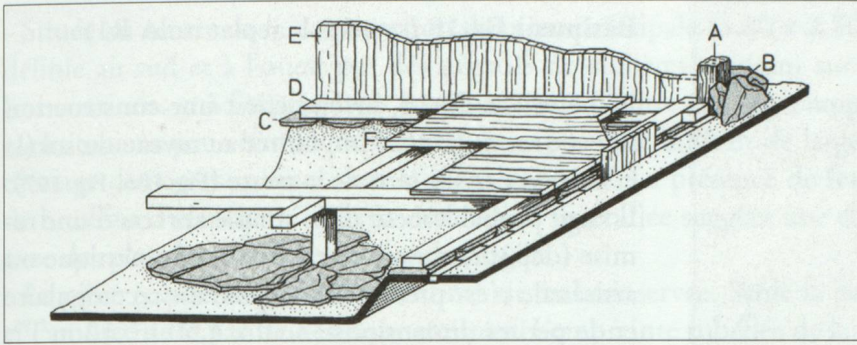


Fig. 102 – Bâtiment Bat11. Reconstitution architecturale de l'angle sud-est. A : poteau cornier, B : calage de l'angle (protection), C : solins continus, D : sablières basses, E : cloisons de planches verticales, F plancher.

Les sablières est et sud reposent sur des solins continus et sont croisées à mi-bois dans les angles sur une grande dalle (Fig. 103). Les angles amont sont renforcés par des poteaux corniers de mélèze taillés en quart de rond (diam. 0,50 m). Ces montants verticaux ainsi que la tête des sablières sont protégés par une triple couronne de dalles plantées de chant à l'extérieur (Fig. 104). Les parois proprement dites sont constituées par une cloison de planches verticales (larg. 0,20 m, ép. 0,05 m), implantée dans une petite rigole et appuyée contre l'extérieur de la sablière. Du limon rubéfié, quelques fragments de clayonnage et une matière décalcifiée de couleur blanche, faisant sans doute partie de l'aménagement intérieur, ont été retrouvés dans la démolition. Aucun joint d'étanchéité n'est en revanche apparu.

Des indices attestent la présence d'un plancher prenant appui latéralement sur les sablières basses. En cuvette (prof. 0,40 m), l'intérieur de la pièce devait en effet fonctionner comme vide sanitaire. Le fond comporte encore deux empièrrements allongés (Fig. 105) servant de soutènement pour le plancher, matérialisé par une épaisse couche charbonneuse. Le seul équipement domestique est un petit foyer plat en argile aménagé sur le plancher et retrouvé au fond du vide sanitaire avec les restes carbonisés du sol.



Fig. 103 – Bâtiment Bat11. Paroi et angle sud-est. La rubéfaction sur le solin de la paroi indique qu'une partie de l'élévation était en terre (isolation ?). Cette dernière est doublée extérieurement par des planches qui ont laissé au sol un liseré noir (à gauche). Vue depuis le nord.



Fig. 105 – Bâtiment Bat11, partie orientale. Parois soulignées par la rubéfaction et par un liseré noir correspondant à une cloison en planches verticales. Un plancher sur vide sanitaire était supporté par l'un des empièrrements visibles au centre du cliché. Vue depuis le sud.

Fig. 104 – Bâtiment Bat11. Détail de l'angle sud-est, protégé par des dalles verticales. Les sablières sont croisées à mi-bois et l'angle renforcé par un poteau cornier (quart de tronc conservé). Vue depuis l'ouest.



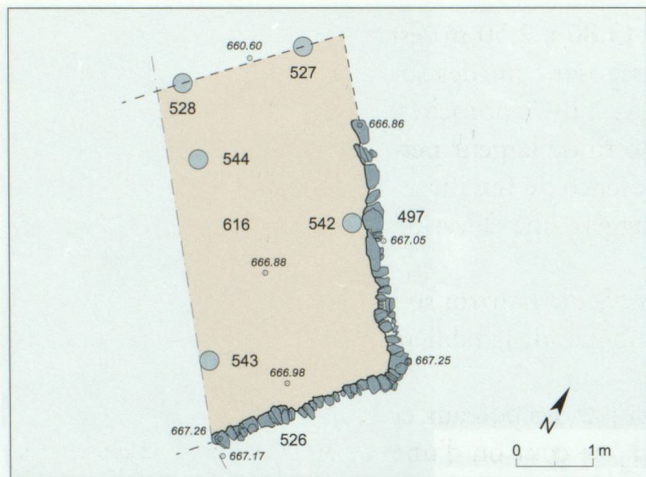


Fig. 106 – Bâtiment Bat18 (I^{er} s.). Plan pierre à pierre.

Fig. 107 – Bâtiment Bat18. La construction repose sur des solins continus au sud et à l'est, et sur des poteaux sur les deux autres côtés. Vue depuis le nord-ouest.



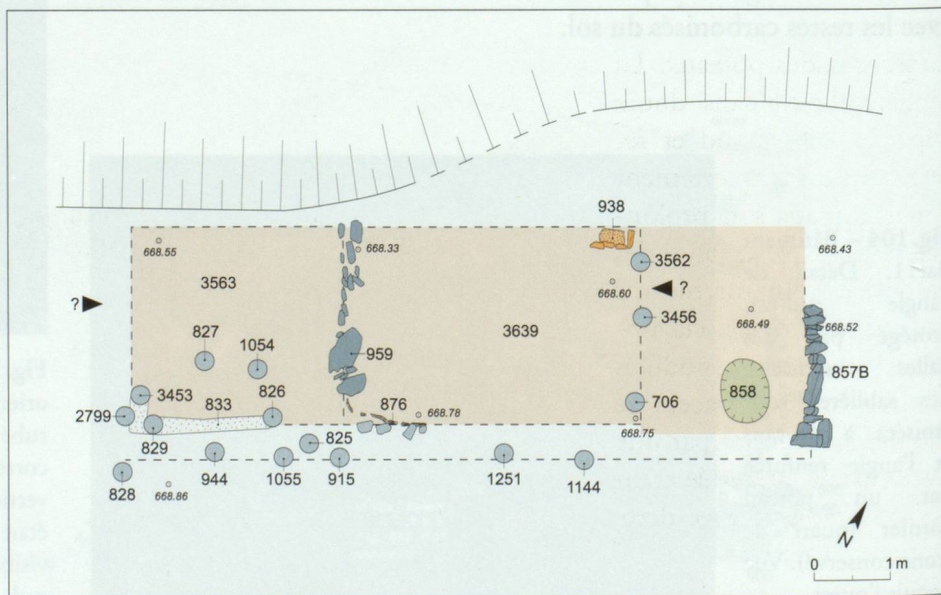
Bâtiment Bat18 (secteur 1, replat isolé, R1)

Le bâtiment Bat18, incendié, est une construction de type mixte (B2/C) implantée au niveau du sol (I) et orienté dans le sens de la pente (Fig. 106, Fig. 107). Il s'agit probablement d'un simple abri ou d'une remise (dépôt ?) car aucune structure domestique ou artisanale n'est présente. Son plan est rectangulaire et de petites dimensions (2,50 x 4,50 m, 12 m²)⁷⁵. Les parois est et sud reposent sur des solins continus, constitués d'au moins trois lits de schistes, disposés dans le sens de la longueur à la base, puis dans le sens transversal. Les parois nord et ouest sont définies uniquement par des poteaux. L'élévation était en torchis sur armature de clayonnage.

Bâtiment Bat165 (secteur 3, terrasse 10, R3)

Le bâtiment Bat165, incendié, est une construction de type mixte (B2/C), implantée au niveau du sol (I). Il s'agit d'une habitation de grande dimension (9 x 2,50 m, 22,50 m²), comportant une étable. Orientée dans le sens du replat et protégée à l'amont par une barrière, elle comprend trois espaces distincts (Fig. 108). L'architecture, plutôt complexe et hétérogène, résulte peut-être de transformations ou d'ajouts successifs.

Fig. 108 – Bâtiment Bat165 (IV^e s.). Plan pierre à pierre.



75. Il est difficile de savoir si le pourtour du bâtiment est complet ou s'il se développe plus à l'ouest.

- Située au centre de la construction, la pièce principale (3,80 x 2,50 m) est définie au sud et à l'ouest par des négatifs de sablières reposant sur des solins continus, et à l'est par trois poteaux. Deux d'entre eux, plus rapprochés, constituaient peut-être les montants d'une porte de 0,80 m de largeur permettant de communiquer avec la pièce orientale. La présence de fragments de boudins d'étanchéité dans la démolition incendiée suggère une élévation avec des planches « calfatées » par de l'argile.
- La pièce occidentale (2,80 x 2,50 m) est mal conservée. Seule la paroi sud et l'amorce de la paroi ouest sont attestées. L'empreinte rubéfiée de la sablière basse semble associée à des poteaux.
- La pièce orientale (2,30 x 2,50 m) est délimitée à l'ouest par des poteaux et à l'est par un muret de pierres sèches. Il pourrait s'agir d'une cour ou d'une annexe au bâtiment. La présence de fumier incinéré et de litière carbonisée dans la démolition indique son utilisation pour la stabulation⁷⁶.

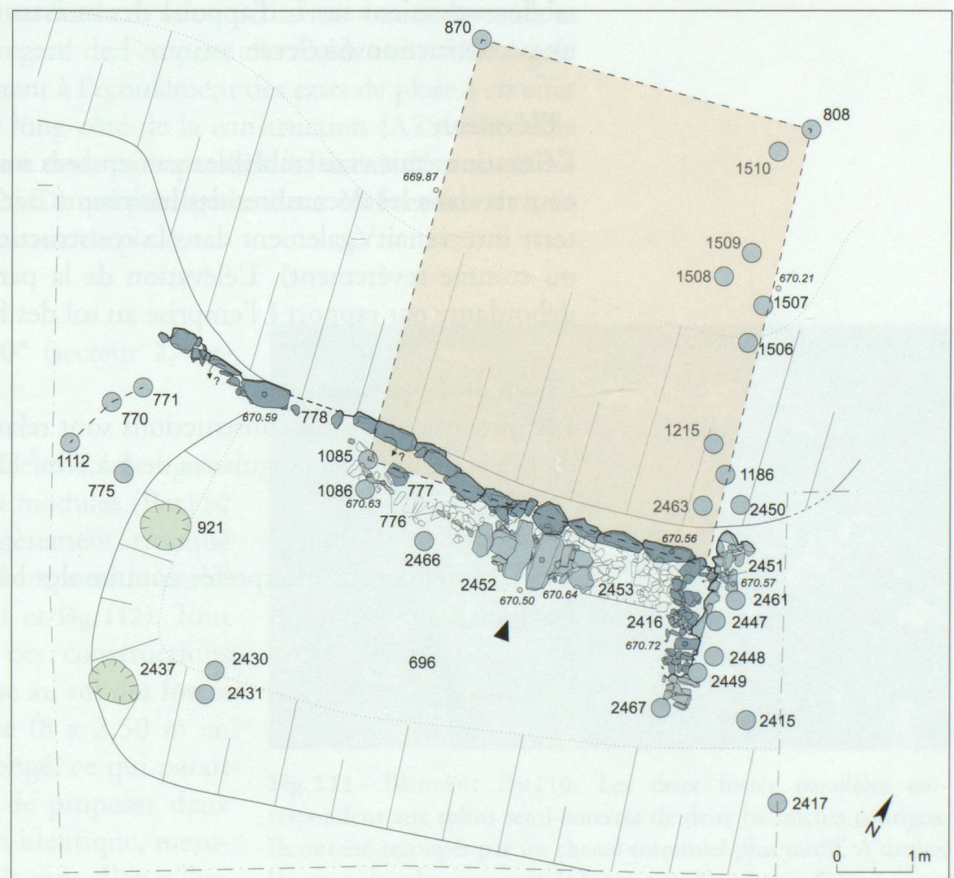
76. On y a découvert des coprolithes d'ovicapridés. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 20-23, GM516/517.

Type mixte B2/C, surélevé (III)

Bâtiment Bat32 (secteur 3, terrasse 9, R3)

Le bâtiment Bat32, incendié, est un grenier surélevé (III) à l'architecture mixte (B2/C ; Fig. 109). Son plan quadrangulaire est de dimensions moyennes (5,80 m x 4,50 m, 26 m²). La construction, orientée dans le sens de la pente, est implantée à cheval sur un talus assez prononcé. Le cadre de base supportant l'élévation prend appui au sud sur un solin continu et, à l'est et au nord, sur des poteaux. Il est possible que l'angle sud-ouest ait été restauré ; deux trous de poteaux jumelés (str1085 et 1086) semblent avoir remplacé le solin qui a glissé dans la pente. La paroi orientale paraît également avoir été renforcée par des poteaux. La sablière devait sans doute dépasser l'angle sud et reposer sur un empierrement aménagé dans son prolongement. L'élévation des parois était en torchis sur une armature de clayonnage (rubéfaction, nodules d'argile brûlés). L'accès se fait depuis l'amont par une porte axiale précédée d'un perron empierré avec deux grandes dalles.

Fig. 109 – Bâtiment Bat32 (IV^e s.). Plan pierre à pierre.



LES BÂTIMENTS SUR SOLINS ENTERRÉS (B3)

- Nombre et type

Le type B3 correspond à des bâtiments prenant appui sur des solins enterrés dans de longs fossés. On peut restituer ainsi de grosses sablières sur lesquelles étaient érigées des constructions surélevées. Ce type d'aménagement est encore inédit dans les Alpes. A Gamsen, trois exemplaires ont été retrouvés (Bat77, Bat110, Bat310) dont deux constructions doubles (Bat77 et Bat110).

- Diachronie

Le type B3 n'est attesté à Gamsen qu'au cours de la période R2 (II^e-III^e s.).

- Implantation

Au-dessus de ces fondations enterrées, on propose de restituer des bâtiments à plancher surélevé.

- Caractéristiques techniques

Les constructions reposent sur deux travées correspondant aux parois nord et sud des bâtiments. La largeur et la profondeur des fossés indiquent des pièces de bois en forme de demi-tronc (diam. 0,20 à 0,30 m). Il s'agit d'éléments assez courts, inférieurs à 2,50 m de longueur, disposés seuls ou l'un à la suite des autres, mais toujours dans des tranchées individuelles. Dans le cas du bâtiment Bat110, la sablière, calée par des pierres, repose sur un solin de pierres disposé au fond de la tranchée. Dans le bâtiment Bat310, la poutre nord est maintenue par deux dalles verticales à chaque extrémité. Les sablières devaient servir d'appui à des montants (quilles en bois) supportant une construction surélevée.

- Élévation

L'élévation était vraisemblablement en bois mais des éléments de torchis découvert dans les décombres des bâtiments Bat77 et Bat310 montrent que la terre intervenait également dans la construction des parois (comme hourdis ou comme revêtement). L'élévation de la partie surélevée était sans doute débordante par rapport à l'emprise au sol des fondations.

- Plan et dimensions

Les dimensions de ces constructions sont relativement homogènes. Ce sont de petits modules rectangulaires de 5 à 7 m² (3 x 2,30 m).

- Fonction

Ces bâtiments sont interprétés comme des bâtiments de stockage surélevés (greniers).

LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DU TYPE B3

Type B3, surélevé (III)

Bâtiments Bat77 et Bat77* (secteur 4, terrasse 11, R2C)

Le bâtiment Bat77, non incendié, comprend deux modules jumelés (Bat77 à l'ouest et Bat77* à l'est), de plan et d'architecture similaires à ceux du bâtiment Bat110. Les dimensions ainsi que l'architecture de ces bâtiments laissent supposer qu'il s'agit peut-être de structures de stockage à usage communautaire.

Le plan des fossés du bâtiment Bat77 permet de distinguer clairement deux modules distincts de mêmes dimensions (Fig. 110). Chaque module mesure 3 m de longueur sur 2,20 m de largeur pour une emprise au sol de 6,60 m² environ. Ils comprennent chacun quatre solins enterrés (deux de chaque côté), soit des tronçons de poutre d'environ 1,50 à 1,60 m de longueur. Tous les éléments de ces fondations ont été récupérés (solins et pierres de calage) ; seules subsistent les tranchées, profondes d'environ 0,20 m, sur le replat de la terrasse. Ces constructions n'ont pas été incendiées et rien ne subsiste de leur élévation, probablement en bois. Sur la base des observations effectuées sur le module ouest (Bat77), on peut affirmer que la partie surélevée de la construction - ou alors seule sa toiture - était débordante en regard de l'emprise des fondations. Une rigole correspondant vraisemblablement à l'écoulement des eaux de pluie a en effet été repérée à l'extérieur sur le long côté de la construction (A2511/9). Elle permet de restituer une toiture à deux pans parallèle à l'axe de la terrasse. Le fossé d'écoulement amont (A2510) qui protège les deux édifices servait sans doute également à collecter les eaux de pluie.

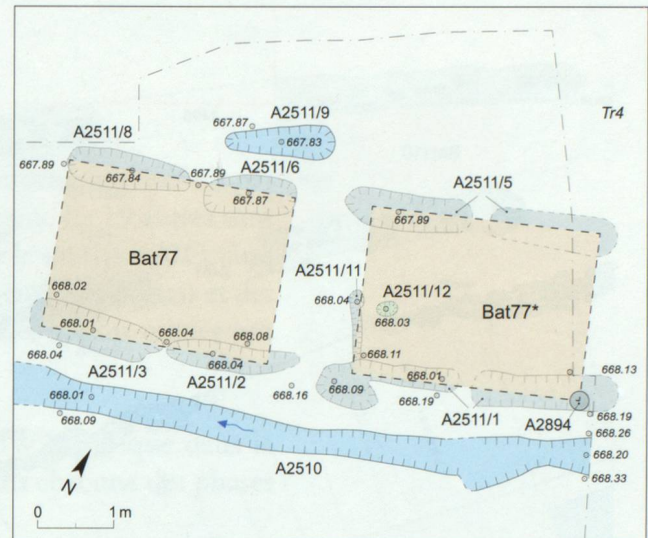


Fig. 110 – Bâtiments Bat77 et Bat77* (III^e s.). Plan pierre à pierre.

Bâtiments Bat110 et Bat110* (secteur 2, terrasse 1, R2A)

Le bâtiment Bat110, non incendié, est également une construction à deux modules (Bat110 et Bat110*). Le plan est légèrement tronqué par un chenal torrentiel qui a emporté la partie médiane de la terrasse (Fig. 111 et Fig. 112). Tout comme le bâtiment Bat77, ces constructions ont servi de greniers. L'emprise au sol des fossés indique un très grand module (8 x 2,50 m en moyenne, 20 m²) de plan allongé, ce qui paraît démesuré. Il convient plutôt de proposer deux modules plus courts et de plan identique, mesurant environ 3 m sur 2,50 m ; ils sont alignés l'un



Fig. 111 – Bâtiment Bat110. Les deux fossés parallèles correspondent aux solins semi-enterrés de deux bâtiments contigus. Ils ont été recoupés par un chenal torrentiel plus tardif. A droite, les restes du talus empierré de la terrasse. Vue depuis l'ouest.



Fig. 112 – Bâtiments Bat110 et Bat110* (II^e s.). Plan pierre à pierre.

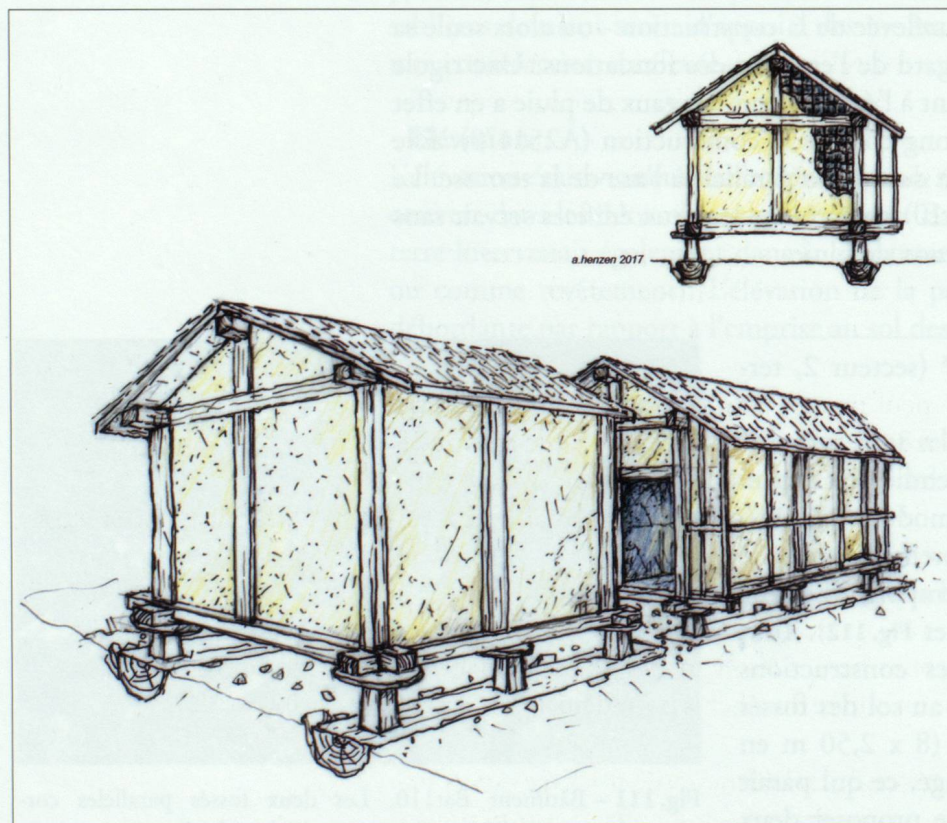


Fig. 113 – Bâtiment Bat110. Proposition de restitution de l'architecture et de l'élévation du bâtiment. Dessin Andreas Henzen.

à la suite de l'autre sur le replat⁷⁷. Les deux modules prenaient appui sur deux demi-troncs parallèles de grandes dimensions (diam. 0,20 à 0,30 m), disposées dans des tranchées relativement larges (0,50 m) mais peu profondes (0,35 m) (Fig. 111) ; elles ont complètement disparu. Seules subsistent quelques pierres des solins continus - en grande partie récupérés - de même que des dalles de calage. Sur ces supports de bois, il faut restituer une série de montants verticaux, disposés symétriquement, qui soutenaient la partie surélevée (Fig. 113). L'étroitesse de l'emprise au sol rend plausible une surface utile plus large en élévation que les soubassements. Du côté est, un négatif transversal beaucoup plus étroit (0,20 m) pourrait matérialiser l'existence d'une pièce de bois moins large reliant les deux poutres des solins du module oriental.

77. Cela correspond exactement aux dimensions des deux modules du bâtiment Bat77, voir *supra*.

III.2.3 BÂTIMENTS DU TYPE C, SUR POTEAUX (N=29)

C (N=11) : Bat40, Bat43, Bat68, Bat69, Bat100, Bat108, Bat146, Bat212, Bat213, Bat221, Bat241.

C/A (N=5) : voir bâtiment du type A.

C/B (N=13) : voir bâtiment du type B.

- Nombre et type

Le type C regroupe les 29 bâtiments dont le plan et l'emprise sont définis par des poteaux. Onze sont entièrement constitués de poteaux, les 19 autres sont des constructions mixtes associant des sablières à même le sol (type A/C, cinq bâtiments), des sablières sur solins discontinus (B1/C, cinq bâtiments) et des sablières sur solins continus (B2/C, huit bâtiments). Ces appuis mixtes ont été traités *supra* avec les types A et B.

- Diachronie

Le type C est attesté depuis la fin de l'âge du Fer (BW20) jusque dans le courant du Haut Moyen Age (HMA2). Représenté dans chacune des phases par un à deux bâtiments, il est peu fréquent.

- Implantation

Une évolution de l'implantation au sol apparaît au sein des dix bâtiments constitués uniquement de poteaux. En effet, les six constructions de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine sont toutes aménagées au niveau du sol (I)⁷⁸, les quatre bâtiments appartenant à l'Antiquité tardive ou au Haut Moyen Age⁷⁹ sont en revanche des constructions surélevées (III). Le type C n'a pas été mis en œuvre dans les bâtiments semi-enterrés (II).

- Caractéristiques techniques

Certains bâtiments du type C sont définis par des poteaux situés exclusivement dans les angles, d'autres en comprennent également le long des parois. L'alternance de pierres de soubassement et de poteaux est également attestée, de même que la combinaison de parois avec poteaux et de parois avec solins. Les poteaux sont de section variable (0,10 à près de 0,30 m) avec ou sans couronne de calage. Dans le cas des habitations, ils sont peu implantés (entre 0,30 et 0,50 m), leur profondeur peut atteindre jusqu'à 0,80 m pour les bâtiments surélevés.

- Plan et dimensions

Sur les dix bâtiments à poteaux, neuf ont un plan complet ou qui a pu être restitué. Leur emprise varie de 3 à 8 m² pour les plus petits⁸⁰ ; elle atteint 28 à 38 m² pour les plus grands⁸¹. Les constructions ne comportent qu'une seule pièce. Le plan est rectangulaire (6 cas), rarement quadrangulaire (Bat43, Bat221) et exceptionnellement allongé (Bat212).

- Élévation

L'élévation, déduite des indices trouvés dans la démolition ou l'incendie des bâtiments, est en bois ou en terre et bois. Des éléments de clayonnage ou d'argile brûlée attestent de la mise en œuvre du torchis pour deux bâtiments⁸².

- Fonction

Ce type d'architecture est plutôt associé à des bâtiments de stockage ou à fonction artisanale. On compte ainsi quatre granges ou greniers⁸³, un bâtiment artisanal⁸⁴, une annexe⁸⁵, deux habitations⁸⁶ et deux bâtiments indéterminés⁸⁷.

78. Bat40, Bat43, Bat100, Bat108, Bat212, Bat221.

79. Bat68, Bat146, Bat213, Bat241.

80. Bat146, Bat213, Bat241.

81. Bat40, Bat108.

82. Bat43, Bat212

83. Bat68, Bat146, Bat213, Bat241.

84. Bat43.

85. Bat100.

86. Bat108, Bat221.

87. Bat40, Bat212.

LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DU TYPE C

Type C, au niveau du sol (I)

Bâtiment Bat43 (secteur 3, terrasse 9, R2B-R2C)

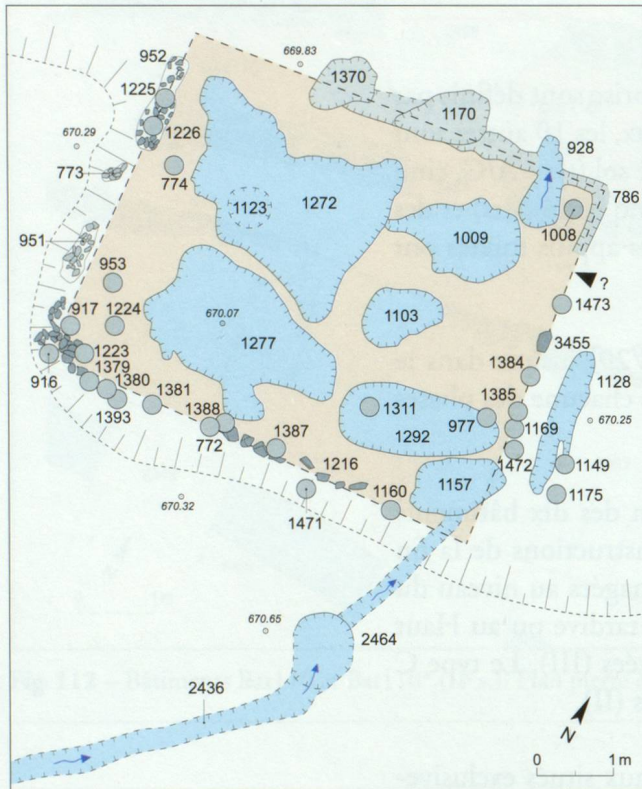


Fig. 114 – Bâtiment Bat43 (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

rigole et deux poteaux situés hors de l'emprise de la construction suggèrent l'existence d'un avant-toit d'environ 0,50 m de largeur. L'emprise intérieure est presque entièrement occupée par des fosses peu profondes (0,20 m), de dimensions diverses et de forme irrégulières (Fig. 115), interprétées comme

des fonds de bassins de rétention pour une activité artisanale nécessitant beaucoup d'eau (tannerie ? teinturerie ?). L'alimentation du bâtiment était assurée par un petit canal creusé dans la pente à l'arrière du bâtiment (2436).



Fig. 115 – Bâtiment Bat43. Emprise du bâtiment édifié sur poteaux (matérialisés par des piquets pour la prise de vue), après vidange des fosses occupant l'espace intérieur. Les sépultures en coffre à droite et au premier plan datent du Haut Moyen Age. Vue depuis le nord.

Bâtiment Bat100 (secteur 2, terrasse 1, R1B)

Le bâtiment Bat100, incendié, est une construction légère sur poteaux implantée au niveau du sol (I) ; il constitue l'annexe ouest du bâtiment Bat99 voisin et n'est que partiellement conservé (3,50 x 1 m observé). Son architecture est particulièrement intéressante. L'angle sud-ouest est matérialisé par un poteau cornier adossé au muret de protection (Fig. 116). Un poteau symétrique doit être restitué pour l'angle sud-est (non conservé) ainsi qu'un montant intermédiaire car le tracé de la paroi amont n'est pas rectiligne mais suit l'inflexion angulaire du talus. La paroi proprement dite est définie par un négatif noirâtre et rubéfié, très étroit (0,02 à 0,03 m). Il correspond probablement à une cloison en planches, aménagée dans une petite rigole reliant les poteaux (Fig. 117).

Fig. 117 – Bâtiment Bat100. Reconstitution de l'architecture avec une élévation en bois. Dessin Andreas Henzen.

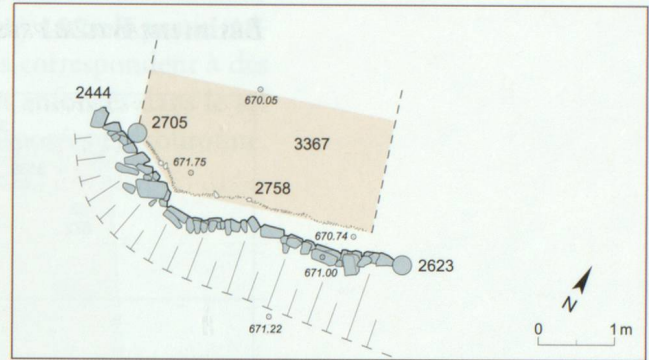
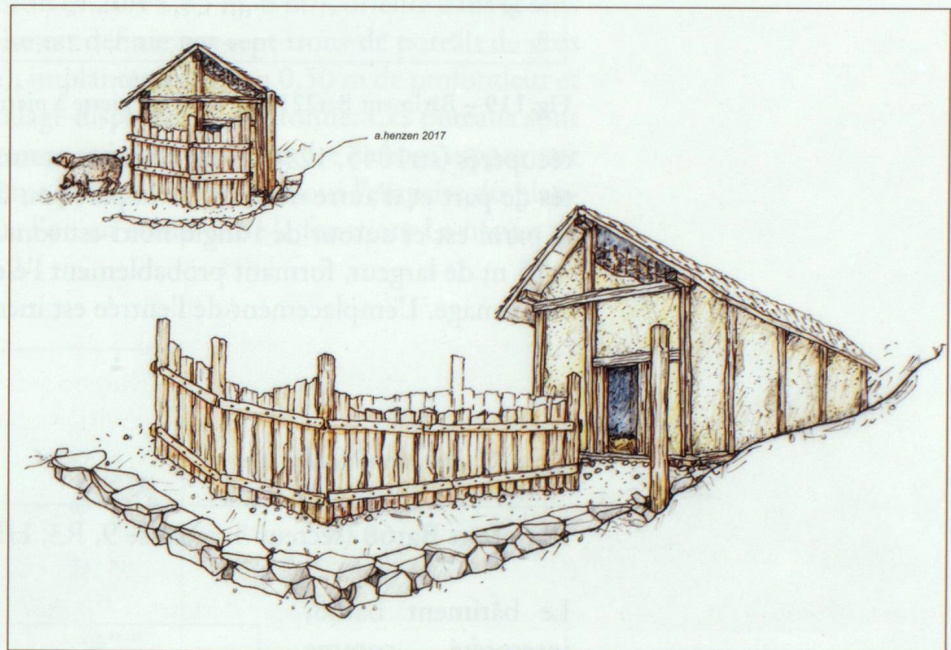


Fig. 116 – Bâtiment Bat100 (milieu I^{er} s.). Plan pierre à pierre.

Bâtiment Bat212 (secteur 4, terrasse 11, R2C)

Le bâtiment Bat212, incendié, est une construction légère sur poteaux implantée au niveau du sol (I) et de fonction indéterminée. Il correspond à un petit module de forme allongée, orienté dans le sens du replat (Fig. 118). Son emprise (5,60 x 1,80 m, 10 m²) est définie par des poteaux, avec ou sans calages de pierre ; quatre d'entre eux sont disposés à intervalles réguliers au niveau de la paroi nord. Seuls deux trous de poteau de la paroi sud subsistent. L'élévation était en terre et bois sur une armature de clayonnage. Le sol de la pièce est en terre battue. L'entrée se trouvait au niveau de la paroi nord ; le seuil est indiqué par sa fosse d'arrachement, longue de 1,20 m.

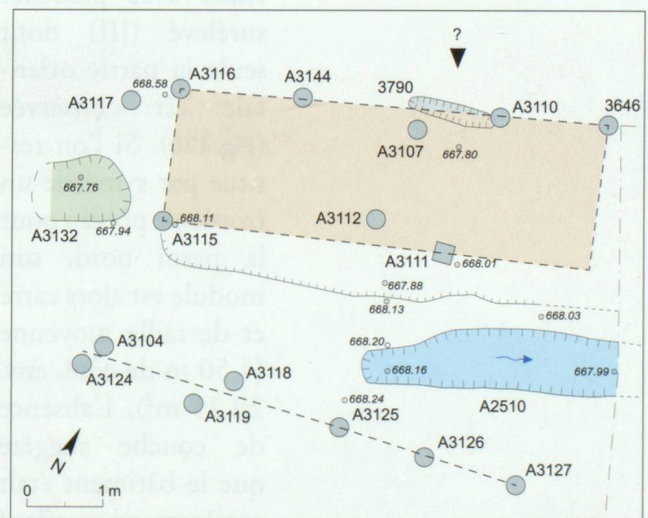
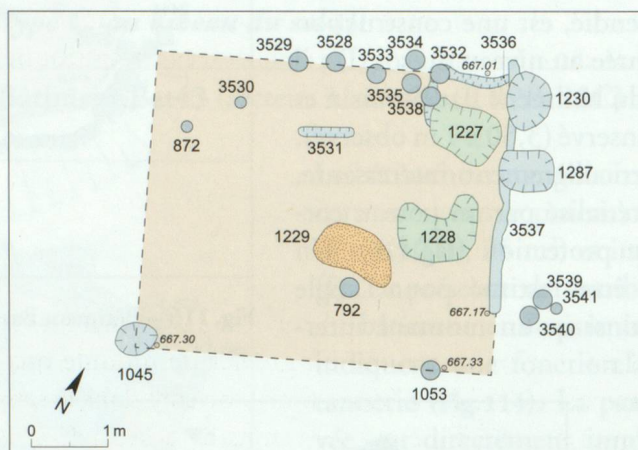


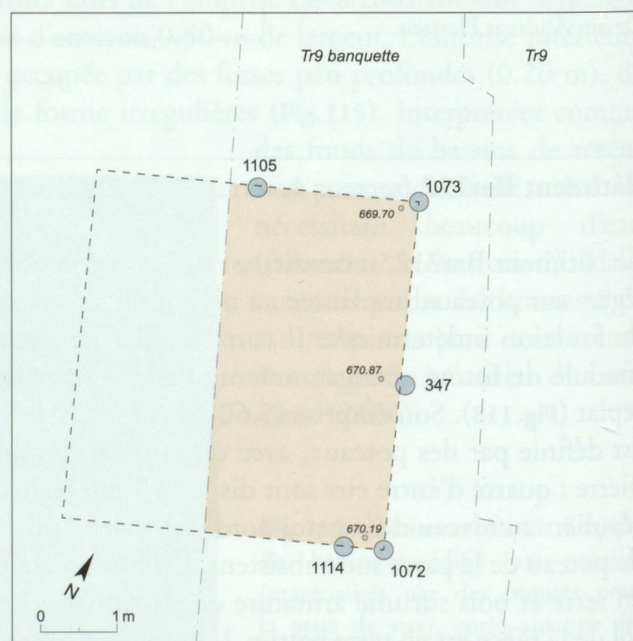
Fig. 118 – Bâtiment Bat212 (II^e- III^e s.). Plan pierre à pierre.

Bâtiment Bat221 (secteur 3, terrasse 11, R2C)**Fig. 119** – Bâtiment Bat221 (III^e s.). Plan pierre à pierre.

Le bâtiment Bat221, non incendié, est une habitation légère sur poteaux implantée au niveau du sol (I). Son module rectangulaire est de taille moyenne (4,50 x 5 m, 18 m²) ; il est orienté dans le sens du replat (Fig. 119). Son emprise est définie par des poteaux, dont certains sont récupérés (str1045, 1230, 1287). Les montants de la paroi nord sont implantés de part et d'autre du tracé de la paroi ou dans son axe. Ceux situés dans la paroi est et autour de l'angle nord-est sont reliés au sol par une rigole de 0,15 m de largeur, formant probablement l'élévation en bois ou en torchis / clayonnage. L'emplacement de l'entrée est inconnu.

Type C, surélevé (III)**Bâtiment Bat68** (secteur 3, terrasse 9, R3, HMA1)

Le bâtiment Bat68, interprété comme une grange, est une construction sur poteaux avec plancher surélevé (III) dont seule la partie orientale est conservée (Fig. 120). Si l'on restitue par symétrie un troisième poteau pour la paroi nord, son module est alors carré et de taille moyenne (4,50 m de côté, env. 20,25 m²). L'absence de couche suggère que le bâtiment était entièrement surélevé et qu'il n'a pas brûlé. Sur les cinq éléments

**Fig. 120** – Bâtiment Bat68 (IV^e-VII^e s.). Plan pierre à pierre.

porteurs conservés, deux sont situés aux angles, deux autres sous la partie médiane des parois et le dernier près de l'angle sud-est. Ils correspondent à des poteaux de gros diamètre (0,25 m env.), profondément enfoncés dans le sol (jusqu'à 0,80 m) et solidement calés par des pierres disposées en couronne. L'élévation n'a pas pu être précisée (bois ou terre et bois).

Bâtiment Bat146 (secteur 3, terrasse 11, HMA1)

Le bâtiment Bat146, non incendié, est une construction sur poteaux avec plancher surélevé (III). Il est interprété comme un grenier de module quadrangulaire et de petite dimension (3,20 x 1,85 m, 6 m²), orienté dans le sens du replat (Fig. 121). Son emprise est définie par sept trous de poteau de gros diamètre (0,25 m en moyenne), implantés à environ 0,50 m de profondeur et maintenus par des pierres de calage disposées en couronne. Ces poteaux sont situés aux quatre angles de la construction et sous le cadre de base supportant le plancher surélevé. Un huitième poteau est observé sous l'emprise du plancher surélevé (3766B), sans que l'on en comprenne la fonction. La nature de l'élévation demeure inconnue.

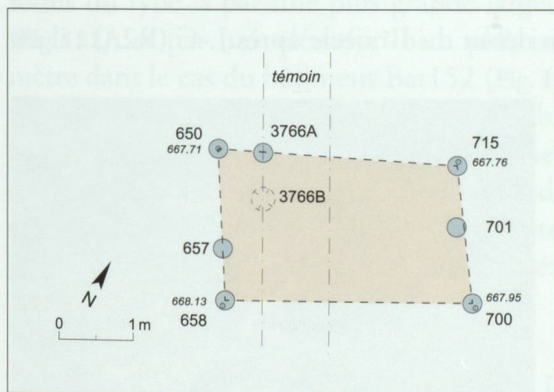


Fig. 121 – Bâtiment Bat146 (V^e-VI^e s.). Plan pierre à pierre.

III.2.4 BÂTIMENTS DU TYPE D, EN MURS DE PIERRES (N=13)

D1 (N=12) : Bat7, Bat13, Bat17, Bat22, Bat23, Bat46, Bat50, Bat89B, Bat90, Bat152, Bat156, Bat202.

D2 (N=1) : Bat1.

Le type D regroupe des bâtiments dont les fondations sont constituées par des murs en pierre. Avec treize exemplaires, cette forme d'architecture est relativement peu courante dans l'agglomération. Il convient de faire la différence entre les bâtiments aux murs-bahuts en pierre sèche servant de fondation (D1) et ceux dont l'élévation est entièrement en maçonnerie (D2).

LES BÂTIMENTS SUR MURS-BAHUTS (D1)

- Nombre et type

Le type D1 regroupe douze bâtiments reposant sur des murs-bahuts en pierre, dont neuf présentent un plan plus ou moins complet et intelligible⁸⁸. Matérialisés par la paroi sud ou par celles latérales seulement, les trois derniers ne sont que partiellement conservés⁸⁹.

- Diachronie

Le type D1 n'est pas antérieur au début du II^e siècle après J.-C (R2A) ; il est attesté ensuite sans discontinuité jusqu'au Haut Moyen Age (HMA2). Six constructions sont datées des II^e-III^e siècles⁹⁰, une autre est attribuée aux IV^e-V^e siècles (Bat22), tandis que les cinq dernières sont réparties entre le V^e et le VIII^e siècle⁹¹.

- Implantation

Le type D1 n'a jamais été mis en œuvre pour les bâtiments surélevés (III). Il est attesté pour des bâtiments édifiés au sol ou dans les constructions semi-enterrées.

- Caractéristiques techniques

Les murs-bahuts sont généralement montés à sec sans mortier de chaux. Ils ne sont jamais fondés mais reposent directement sur la surface du sol. Leurs angles sont souvent chaînés pour contribuer la



Fig. 122 – Bâtiment Bat17. Le mur-bahut de la paroi sud est constitué de grandes dalles. Vue depuis le sud-ouest.

88. Bat7, Bat13, Bat22, Bat23, Bat46, Bat50, Bat89B, Bat90, Bat152.

89. Bat17, Bat156, Bat202.

90. Bat50, Bat89B, Bat90, Bat152, Bat156, Bat202.

91. Bat7, Bat17, Bat13, Bat23, Bat46.



Fig. 123 – Bâtiment Bat152. De ce petit cellier enterré, seul subsiste le mur-bahut de la paroi est, conservé sur une hauteur de près d'un mètre. Vue depuis le nord-ouest.

poussée du terrain et renforcer leur stabilité. Ils se distinguent des simples solins du type B par une plus grande largeur, variant entre 0,30 et 0,80 m (Fig. 122), et par une élévation bien plus importante qui peut dépasser un mètre dans le cas du bâtiment Bat152 (Fig. 123) et même 1,50 m pour le bâtiment Bat46. Les pierres, de modules variables, sont disposées en lits plus ou moins réguliers et agencées de façon à présenter un appareillage et un parement relativement homogène. La présence de « liants naturels » n'est attestée que pour trois bâtiments (Bat22 : argile verte, Bat46 et 90 : terre chaulée) ; il pourrait s'agir de sédiments pour isoler ou étanchéifier les parois.

Plan et dimensions

L'emprise au sol varie de 3 à 5 m² pour les plus petits⁹² et entre 21 m² et 48 m² pour les plus grands qui peuvent atteindre jusqu'à 12 m de longueur⁹³. Les constructions ne comportent généralement qu'une seule pièce, deux bâtiments présentent un plan tripartite et un troisième pourrait être subdivisé en deux pièces⁹⁴. Les bâtiments à même le sol (I) ont un plan rectangulaire ou allongé alors que les bâtiments semi-enterrés (II) sont carrés ou rectangulaires.

Élévation

Quatre bâtiments⁹⁵ ont livré des éléments de clayonnage et d'argile brûlée attestant l'emploi du torchis. Trois édifices avaient une élévation en pierre, deux autres ont peut-être eu une élévation en bois⁹⁶. L'élévation des trois dernières constructions demeure indéterminée.

Fonction

Parmi les bâtiments à même le sol (I), on compte trois habitations⁹⁷ et deux constructions indéterminées. Les bâtiments semi-enterrés comprennent deux habitations, deux caves-celliers, une bergerie et une forge⁹⁸.

92. Caves-celliers Bat50 et Bat152.

93. Bat22B, Bat156.

94. Plan bipartite (Bat7), tripartite (Bat22, Bat156).

95. Bat17, Bat22, Bat23, Bat156.

96. Pierres (Bat7, Bat46, Bat50), bois (Bat13, Bat90).

97. Bat22, Bat89B, Bat156.

98. Habitations (Bat13, Bat46, caves-celliers (Bat50, Bat152), bergerie (Bat90, forge (Bat23).

LES BÂTIMENTS REPRÉSENTATIFS DU TYPE D1

Type D1, au niveau du sol (I)

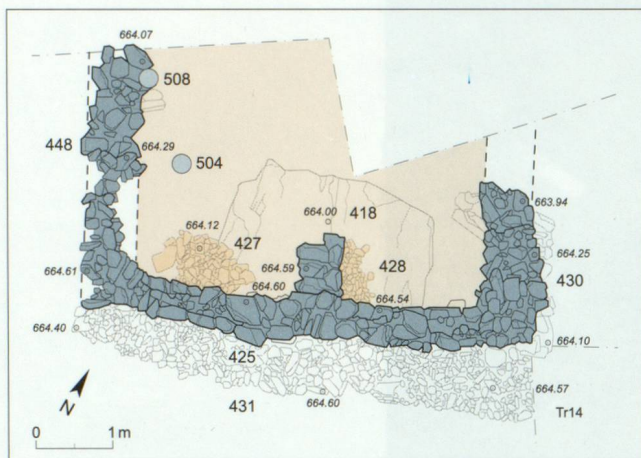


Fig. 124 – Bâtiment Bat7 (V^e-VII^e s.). Plan pierre à pierre.



Fig. 125 – Bâtiment Bat7. Détail du massif empierré (418) adossé contre le mur-bahut sud. Vue depuis le nord.



Fig. 126 – Bâtiment Bat7. Le bâtiment est aménagé sur un gros bloc entaillé du substrat géologique. La partie aval n'est plus conservée. Vue depuis le nord-est.

Bâtiment Bat7 (secteur 1, replat isolé, HMA1?-HMA2)

Le bâtiment Bat7, probablement incendié, est une construction sur murs-bahuts implantée au niveau du sol (I). Il s'agit peut-être d'une habitation : seule sa partie sud, adossée à la pente, est conservée (Fig. 124, Fig. 126). Son plan est quadrangulaire avec une emprise égale ou supérieure à 13,50 m² (4,50 m x 3 m conservés). Les murs latéraux ainsi que la façade sud conservés sur une hauteur variant de 0,30 à 0,70 m, ont une largeur moyenne de 0,60 m et sont chaînés. L'arrière du bâtiment est protégé sur toute

sa longueur par un fossé de drainage rempli de caillasses. La base du mur sud, légèrement débordante, repose directement sur la surface plane d'un énorme bloc affleurant du terrain naturel. Le premier lit est formé de gros blocs de schiste (0,50 x 0,50 x 0,30 m) plus ou moins quadrangulaires, le reste par des pierres plates de plus petite taille (Fig. 127). Les murs latéraux, larges de 0,80 m, sont formés d'un premier lit de schistes allongés (0,40 x 0,20 x 0,10 m), disposés en épi pour asseoir la fondation, et de plusieurs assises assez mal appareillées comprenant des pierres de récupération encore enrobées de mortier de chaux. Le pierrier de démolition comblant le bâtiment rend vraisemblable une élévation entièrement en pierres. Disposé contre le mur amont, un massif quadrangulaire appareillé est soit l'amorce d'un mur de refend divisant l'espace en deux pièces, soit un support pour un montant (Fig. 125). Le sol, vraisemblablement en terre battue, est disposé sur un radier de pierres.



Fig. 127 – Bâtiment Bat7. Détail de l'élévation du mur-bahut sud, constitué de modules de pierre de dimensions diverses. Vue depuis le nord.

Bâtiment Bat22 (secteur 3, terrasse 10, R3-HMA1)

Le bâtiment Bat22 est une habitation sur murs-bahuts; implantée au niveau du sol, elle se compose initialement d'un corps principal divisé en deux pièces ; une annexe ouest est ajoutée dans un second temps (Fig. 128, Fig. 129).

- Le premier état (Bat22A, R3), non incendié, est de plan allongé. Détruite par la tranchée Tr8, sa partie orientale a une longueur estimée de 10 m car elle n'est pas attestée dans le profil oriental de la tranchée. Son emprise (10 m restitués x 1,80 m, env. 18 m²) est définie par des murs-bahuts en pierre sèche, conservés sur une hauteur de 0,40 m. Seuls les murs sud et ouest subsistent ; le mur nord, presque entièrement récupéré, est attesté par un négatif rectiligne. Leur épaisseur est d'environ 0,50 m. Ils sont constitués de blocs de schiste quadrangulaires, de tailles diverses, disposés en lits assez réguliers dans l'axe des maçonneries. Servant d'appui à une élévation sans doute en torchis, ils sont montés contre terre du côté amont et hors sol du côté nord et ouest. (Fig. 130). La présence de limon argileux verdâtre dans les interstices est observée ponctuellement. Il s'agit soit d'un liant naturel, soit d'un moyen d'étanchéifier les parois. L'entrée, large de 1,20 m, s'ouvre au milieu du mur ouest ; son seuil est constitué de deux poutres dont il subsiste les extrémités prises dans la maçonnerie sèche. L'espace intérieur était divisé en deux par un mur également récupéré. Le sol des deux locaux est traité en surface avec de la chaux. Aucun aménagement domestique n'est à signaler.

- Le second état (Bat22B, HMA1), incendié, est marqué par l'adjonction d'une nouvelle pièce à l'ouest. Désormais tripartite, la maison, occupe une surface de 21,50 m² (12 m restitués x 1,80 m). Le nouveau local est délimité par des murs-bahuts en pierre sèche légèrement plus épais (0,80 m) utilisant des blocs de schiste de plus grande taille. Un empierrement de caillasses est disposé à l'arrière de la paroi amont, sans doute pour drainer le terrain. Cette annexe était couverte par une voûte en tuf, retrouvée écroulée sur le sol en terre battue.

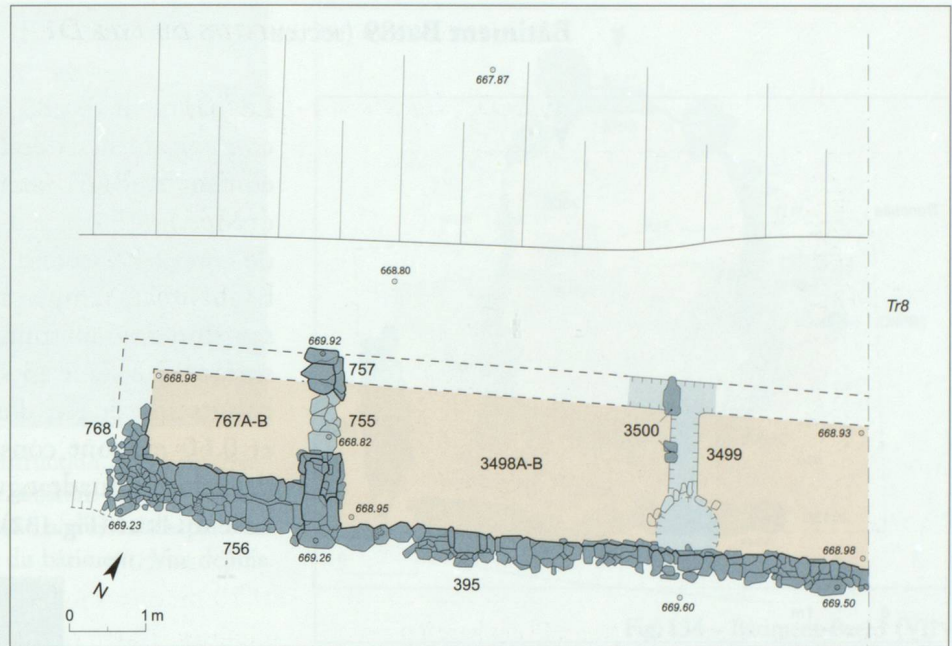


Fig. 128 – Bâtiment Bat22 (IV^e-VII^e s.). Plan pierre à pierre.



Fig. 129 – Bâtiment Bat22. Le bâtiment avec, à droite, l'annexe rajoutée dans un second temps, se situe en bordure d'un talus empierreé. Vue depuis le nord.



Fig. 130 – Bâtiment Bat22. Vue générale de l'annexe (au premier plan) et du corps de bâtiment. Un seuil permet de communiquer entre les deux. A noter les taches noirâtres et charbonneuses résultant de l'incendie et les bandes jaune-orangé au pied des parois, provenant de l'écroulement du torchis rubéfié. Vue du nord-ouest.

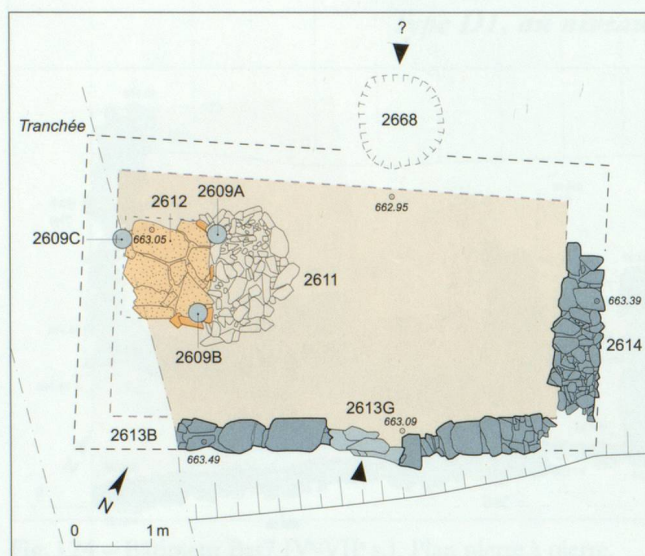
Bâtiment Bat89 (secteur 1, replat isolé, R2B-R2C)

Fig. 131 – Bâtiment Bat89B (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.

Le bâtiment Bat89 est une habitation incendiée comportant deux états de construction : le premier édifice (Bat89A), rectangulaire et sur solin continu occupe une surface d'environ 19 m² (5,50 x 3,50 m de côtés). Le second bâtiment comprend des murs-bahuts (D1) remplaçant les anciens solins (**Fig. 131**) ; ses dimensions sont un peu différentes mais sa surface identique (3 x 6 m, 18 m²). Seuls les murs-bahuts sud et est, d'une largeur respective de 0,50 et 0,60 m, sont conservés. Ils sont construits avec des schistes quadrangulaires plus gros, disposés dans l'axe du mur (**Fig. 132**). L'élévation est indéterminée.



Fig. 132 – Bâtiment Bat89. Dans son second état de construction, l'édifice est délimité par des murs-bahuts conservés au sud et à l'est. Le foyer central appartient au premier état de la maison, tandis que celui au premier-plan est contemporain des murs-bahuts. A l'arrière-plan, le bâtiment Bat90. Vue depuis l'ouest.

Type D1, semi-enterré (II)**Bâtiment Bat13** (secteur 1, replat isolé, HMA2-HMA3)

Le bâtiment Bat13 est une habitation semi-enterrée sur murs-bahuts. De plan quadrangulaire, elle occupe une surface d'environ 10 m² (3,50 x 3 m) et présente deux principaux états de construction et quatre occupations successives.

- La première construction (Bat13A), non incendiée et mal conservée, n'est attestée que par un négatif de la paroi sud, les restes d'un sol chaulé⁹⁹, un foyer domestique en cuvette à moitié enfoui sous le mur du second état et un niveau cendreux associé aux rejets du foyer.
- La seconde construction (Bat13B), désormais délimitée par des murs-bahuts conservés sur 1,50 m de hauteur, est entièrement rebâtie (**Fig. 133**, **Fig. 134**). D'une largeur variant entre 0,35 et 0,50 m, ils sont montés contre

99. Une datation radiocarbone effectuée sur un échantillon de faune provenant du sol chaulé permet de caler cette première habitation entre 669 et 863 après J.-C. (2 sigma). Poz40926 : 1260 +/- 30 BP.



Fig. 133 – Bâtiment Bat13. La construction, semi-enterrée, est profondément implantée dans le substrat. Le mur sud est conservé sur près de 1,50 m de hauteur. La grosse dalle plate au premier-plan forme le seuil d'entrée du bâtiment. Vue depuis le nord-ouest.

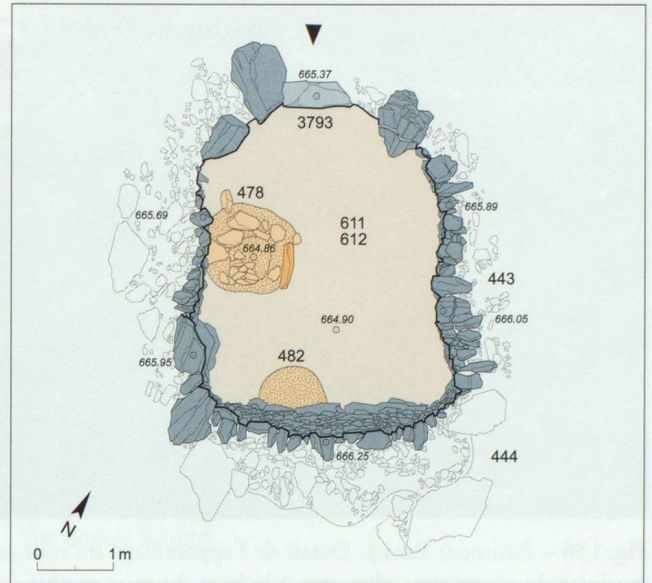


Fig. 134 – Bâtiment Bat13 (VII^e-IX^e s.). Plan pierre à pierre.

terre. La base est constituée d'une assise de gros blocs de schiste (jusqu'à 0,50 m de longueur sur 0,40 m), disposés dans le sens des murs, avec un tracé légèrement arrondi dans les angles pour mieux asseoir l'élévation quadrangulaire. L'appareillage de l'élévation est constitué de modules quadrangulaires ou allongés plus petits (0,15 à 0,25 m), disposés sur 9 à 13 lits plus ou moins réguliers (Fig. 136). Le mur sud comporte une tranchée de fondation visible et un fruit de 0,40 m pour résister à la poussée du terrain (Fig. 135). La base du chaînage d'angle entre le mur amont et le mur oriental est assuré par des blocs de schiste de plus grandes dimensions (0,45 à 0,60 m) ; son élévation est assurée par un litage régulier de pierres qui compense parfois les décalages entre les lits. Le mur occidental est en revanche de très mauvaise facture

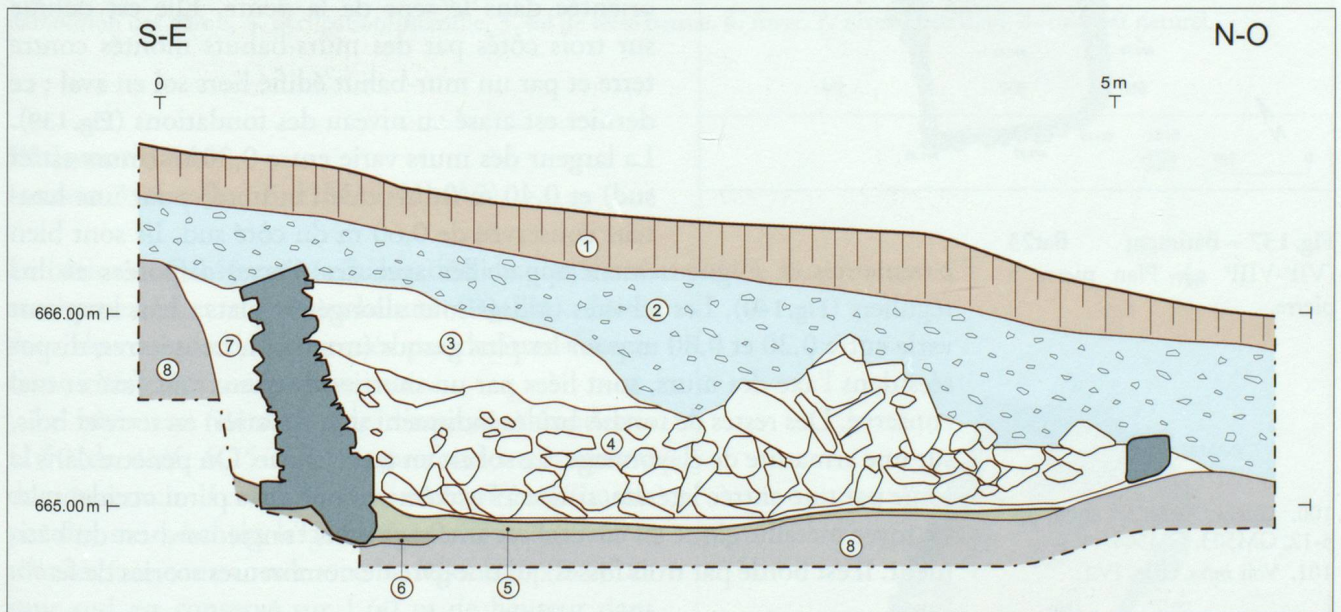


Fig. 135 – Bâtiment Bat13. Coupe stratigraphique sud-est / nord-ouest, vue depuis l'est. 1. terre végétale, 2. et 3. colluvions, 4. démolition des parois, 5. occupation (2^e état), 6. occupation (1^{er} état), 7. remplissage de la tranchée de fondation du mur, 8. substrat naturel.



Fig. 136 – Bâtiment Bat13. Détail de l'appareillage du mur sud. Les modules de pierre sont plus gros à la base du mur et plus petits en élévation. Vue depuis le nord.

et presque dissocié du reste de la construction par l'affleurement d'énormes blocs du substrat ; grossièrement taillés, leurs interstices sont comblés par quelques lits irréguliers de schistes. L'accès, matérialisé par un seuil en pierre (dalle, 0,95 x 0,33 x 0,22 m) est situé au milieu de la paroi nord. Le sol primitif est assaini et rechargé par un remblai et un nouveau foyer dallé est aménagé contre la paroi occidentale.

- Les analyses en lames minces indiquent que la cuvette du bâtiment a d'abord servi de latrines et de dépotoir après l'abandon de l'habitation (Bat13C)¹⁰⁰. Le haut des murs est ensuite repris au mortier maigre pour transformer l'espace en bergerie (Bat13D). L'édifice est ensuite détruit par un violent incendie qui a rubéfié les parements du mur et provoqué l'écroulement d'une partie de l'élévation probablement entièrement maçonnée. Quelques fines dalles plates trouvées sur le niveau d'occupation pourraient suggérer une couverture en pierres.

voqué l'écroulement d'une partie de l'élévation probablement entièrement maçonnée. Quelques fines dalles plates trouvées sur le niveau d'occupation pourraient suggérer une couverture en pierres.

Bâtiment Bat23 (secteur 4, replat isolé, HMA2)

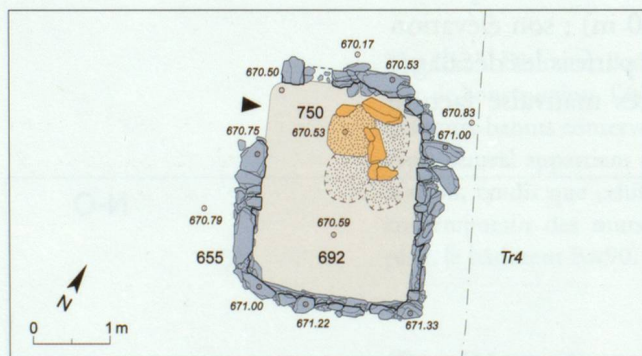


Fig. 137 – Bâtiment Bat23 (VII^e-VIII^e s.). Plan pierre à pierre.

Le bâtiment Bat23, incendié, est une petite forge semi-enterrée (2 x 2,70 m, 5,40 m²), excavée dans le versant (**Fig. 137**, **Fig. 138**). La construction, de forme rectangulaire et délimitée par des murs-bahuts, est orientée dans le sens de la pente. Elle est définie sur trois côtés par des murs-bahuts montés contre terre et par un mur-bahut édifié hors sol en aval ; ce dernier est arasé au niveau des fondations (**Fig. 139**). La largeur des murs varie entre 0,30 m (murs est et sud) et 0,40 m (murs ouest et nord) pour une hauteur conservée de 0,60 m du côté sud. Ils sont bien

parementés et soigneusement appareillés avec des pierres disposées en lits réguliers (**Fig. 140**). Les schistes utilisés sont allongés et plats : leur longueur varie entre 0,20 et 0,80 m pour les plus grands (mur sud). Les pierres, disposées dans l'axe des murs, sont liées par un mortier de chaux très fusé et mal conservé. Des restes de torchis brûlés indiquent une élévation en terre et bois, sur une armature de clayonnage. Le sol est en terre battue. On pénètre dans la forge par une entrée latérale, située à l'extrémité nord de la paroi occidentale. Le foyer métallurgique en cuvette est aménagé dans l'angle nord-est du bâtiment. Il est bordé par trois fosses qui ont livré de nombreuses scories de fer¹⁰¹.

100. GUÉLAT, RENTZEL 2004, pp. 5-12, GM503, GM504.

101. Voir *infra*, chap. IV.1.



Fig. 138 – Bâtiment Bat23. Décapage sur le niveau d'incendie. L'entrée se trouve à droite, au niveau de l'angle nord-ouest. Vue depuis le nord.



Fig. 140 – Bâtiment Bat23. Détail du parement intérieur du mur sud, constitué de lits de pierres soigneusement réglés. Vue depuis le nord.

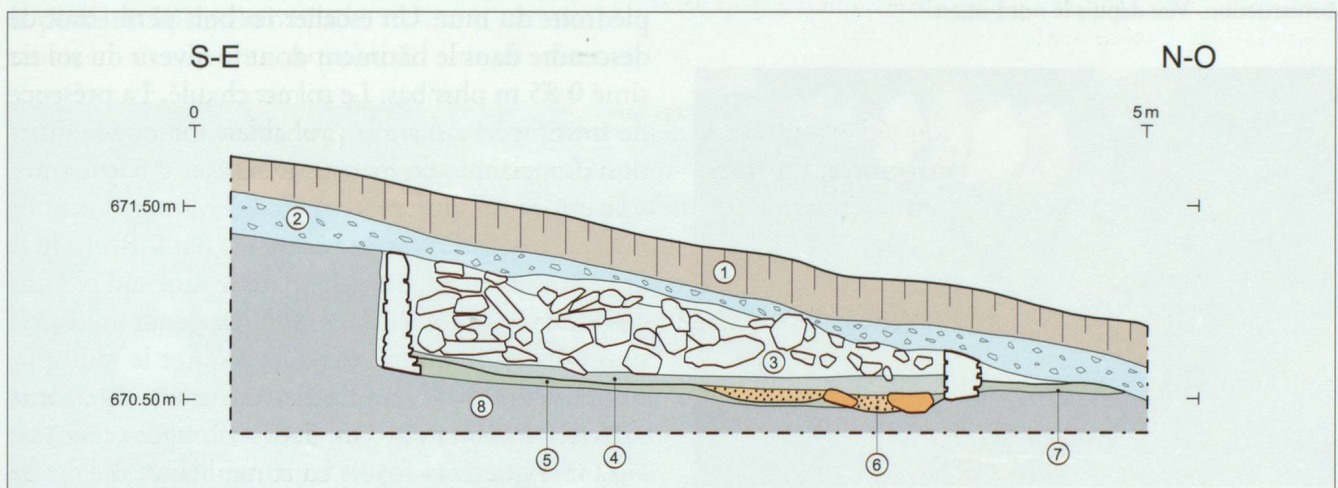


Fig. 139 – Bâtiment Bat23. Coupe stratigraphique sud-est / nord-ouest, vue depuis l'est. 1. terre végétale, 2. colluvions, 3. démolition des parois, 4. occupation/incendie, 5. sol de terre battue, 6. foyer, 7. niveau extérieur, 8. substrat naturel.

Bâtiment Bat46

(secteur 3, terrasse 6B, HMA1-HMA2)

Le bâtiment Bat46 est une habitation de plan carré, semi-enterrée et sur murs-bahuts (**Fig. 141**). Deux états de construction marqués par des transformations intérieures sont documentés.

- Le bâtiment (Bat46A), de dimensions modestes (2,50 de côté, 6,25 m²), est profondément excavé dans le terrain. Il comporte une seule pièce délimitée par des murs-bahuts larges entre 0,40 et 0,50 m et montés face contre terre avec un léger fruit (5%). Le mur sud est conservé sur 1,60 m de hauteur dans

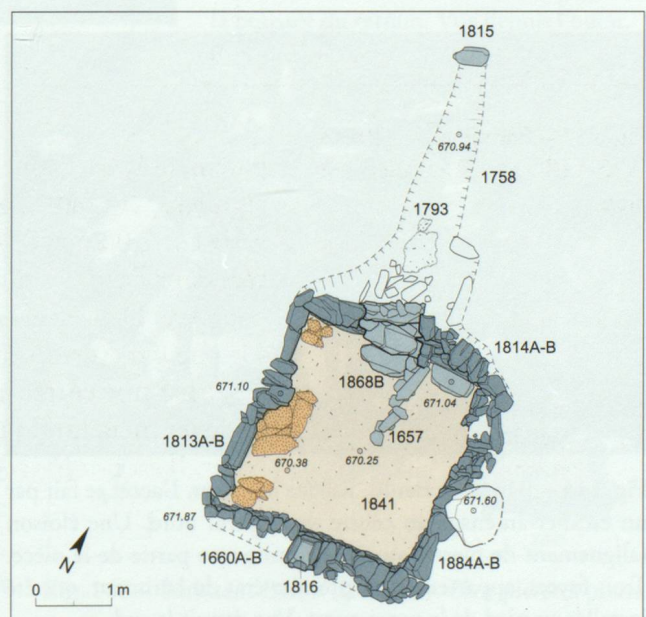


Fig. 141 – Bâtiment Bat46 (V^e-VIII^e s.). Plan pierre à pierre.



Fig. 142 – Bâtiment Bat46. La construction, enterrée, est implantée sur près de 1,50 m de profondeur. Le mur sud comporte une niche en son sommet, tandis que le mur est englobe un bloc naturel qui n'a pu être déplacé lors de la construction. Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 143 – Bâtiment Bat46. Détail du mur ouest avec son appareillage de dalles plates régulières, liées par un mortier maigre brûlé. On distingue deux des trois foyers aménagés contre le parement. Vue depuis l'est.



Fig. 144 – Bâtiment Bat46. Espace intérieur. L'accès se fait par un escalier aménagé au centre de la paroi nord. Une cloison (alignement de pierres au sol) délimite une partie de la pièce. Trois foyers, appartenant au premier état du bâtiment, ont été installés au pied de la paroi ouest. Vue depuis le sud.

son dernier état (Fig. 142). La base des murs n'est pas fondée ; constituée par des blocs de schistes quadrangulaires de grande taille (0,50 m de long) disposés dans l'axe des murs, elle s'insère au niveau du sol intérieur. Plus ou moins régulières, les assises supérieures, liées par un mortier maigre, comportent des pierres de dimensions et de formes plus variables, également agencées dans le sens du mur. L'accès au local se fait par le nord : l'usure du sol extérieur par le piétinement a fini par créer une sorte de « chemin creux » axial orienté dans le sens de la pente, légèrement déprimé et aboutissant devant le bâtiment. La porte, d'une largeur d'environ 0,80 m, est matérialisée par un seuil dont le bois (0,10 m de largeur restituée) s'encastre latéralement dans les piédroits du mur. Un escalier en bois permettait de descendre dans le bâtiment dont le niveau du sol est situé 0,85 m plus bas. Le sol est chaulé. La présence de trois foyers contre le mur ouest indique la fonction domestique du local (Fig. 143).

- La réfection sans mortier de l'élévation des murs marque le second état du bâtiment (Bat46B). La base de cette reprise est soulignée dans le mur sud par une assise de réglage constituée de blocs quadrangulaires plus gros (0,40 à 0,50 m). L'escalier et le seuil primitifs en bois sont remplacés par une entrée et deux marches formées par des dalles allongées (Fig. 144, Fig. 145). Les trois foyers sont remblayés ; à l'est de l'escalier, une cloison reposant sur un soubassement en pierre est montée pour ménager un espace de stockage dans l'angle nord-est. La grande dalle posée au sol à cet endroit butte contre une autre dalle verticale insérée dans la reprise du mur aval. La niche en pierre (0,30 x 0,20 m) implantée au sommet de l'élévation du mur sud pourrait avoir servi de calage pour un montant vertical ou de niche intérieure de la pièce souterraine. L'existence d'un étage au-dessus de ce local semi-enterré, est une hypothèse envisageable pour les deux états.

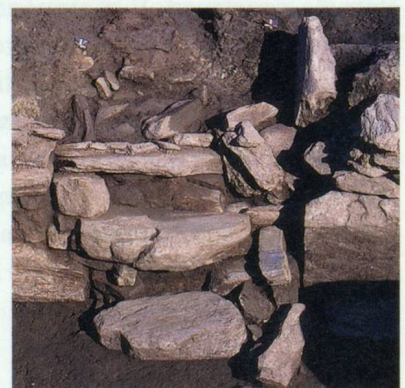


Fig. 145 – Bâtiment Bat46. Détail du second état en pierre de l'escalier. Vue depuis le sud.

Bâtiment Bat50 (secteur 3, terrasse 11, R2A)

Le petit bâtiment quadrangulaire Bat50 (2,50 x 2 m, 5 m²), délimité par des murs-bahuts, est semi-enterré (II) sur une profondeur de 0,60 m environ (Fig. 146, Fig. 147). Au vu de ses dimensions, il s'agit probablement d'une structure de stockage (cave ou cellier). Les murs sont construits en pierres sans liant et sont chaînés aux angles. Les murs sud et est présentent une épaisseur moyenne de 0,40 m. Le mur sud, légèrement cintré, a subi la poussée du terrain. Du mur ouest, il ne reste qu'un tronçon, partiellement basculé vers l'intérieur. Quant au mur aval, il a été en partie récupéré. On note toutefois dans l'angle nord-est une amorce de piédroit indiquant probablement la porte du bâtiment.

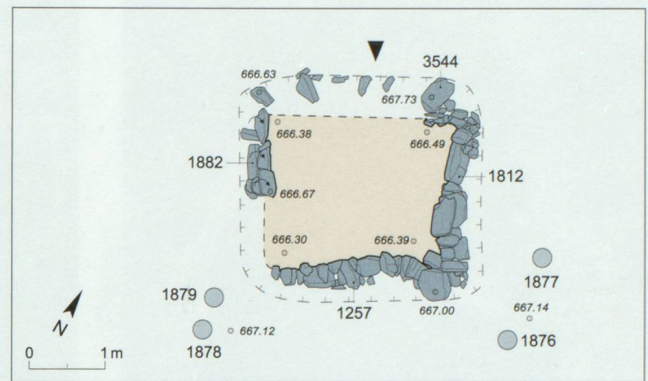


Fig. 146 – Bâtiment Bat50 (début II^e s.). Plan pierre à pierre.

Fig. 147 – Bâtiment Bat50. Cave ou cellier semi-enterré. Les vestiges des murs-bahuts se sont partiellement déversés sous la poussée du terrain. Vue depuis l'ouest.

Bâtiment Bat90 (secteur 1, replat isolé, R2B-R2C)

Le bâtiment Bat90 est une bergerie sur murs-bahuts comportant trois états de construction (Fig. 148).

- Le premier état (Bat90A), incendié, est une construction étroite et allongée. Orientée dans la pente, elle fait 4 m de long sur 1,50 m de large (Fig. 149). Les murs, en pierre sèche, sont relativement étroits (0,30 m) et édifiés avec des petits modules de schiste (0,20 à 0,30 m) (Fig. 150). Le bâtiment s'ouvre du côté aval sur toute sa largeur : le négatif du seuil, large de 0,20 m - avec des restes de la poutre carbonisée - marque cette entrée. Le sol est constitué d'une chape en argile bleue. Sous la

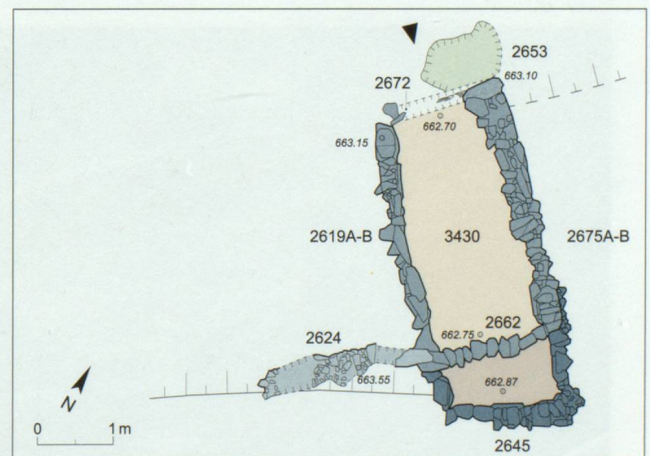


Fig. 148 – Bâtiment Bat90 (II^e-III^e s.). Plan pierre à pierre.



Fig. 149 – Bâtiment Bat90. Orientée dans le sens de la pente, la construction, est interprétée comme une bergerie. Vue depuis le nord.



Fig. 150 – Bâtiment Bat90. Détail de l'angle sud-est. Les murs sont réalisés avec des schistes allongés de petits modules. Vue depuis l'ouest.

poussée du terrain, le mur sud s'est déformé et a partiellement basculé vers l'intérieur.

- Malgré l'affaissement du mur sud, la bergerie continue d'être utilisée en l'état, comme l'indique les restes de litières et de fumier incinéré associés au second état du bâtiment (Bat90B).

Vers la fin du II^e siècle, les murs, déstabilisés et mal entretenus, s'écroulent définitivement.

- Au début du III^e siècle, le bâtiment ruiné est reconstruit (Bat90C). Le seuil d'entrée demeure inchangé, mais la longueur de la bergerie est réduite de 1,50 m du côté sud, ramenant ainsi son emprise à 3 m dans le sens nord-sud (Fig. 151). Chaîné avec les murs latéraux, le nouveau mur sud (0,30 m d'épaisseur) déborde également vers l'extérieur du côté ouest, sans doute pour renforcer le talus du replat. Pour sa construction, on a utilisé des schistes plats et quadrangulaires (modules de 0,20 à 0,30 m) disposés dans le sens de la pente. Les murs latéraux (0,40 m d'épaisseur) sont également entièrement repris. Ils sont majoritairement constitués de schistes allongés, disposés dans

l'axe du mur, sauf dans leur partie supérieure où les schistes sont disposés transversalement. L'élévation est indéterminée : aucun élément de torchis ou d'argile cuite ou de poutre carbonisée n'a été retrouvé dans la démolition des différents états du bâtiment.



Fig. 151 – Bâtiment Bat90. Dans son dernier état de construction, le bâtiment a été réduit en longueur d'environ 1,50 m. Vue depuis le nord-est.

L'ÉDIFICE EN MAÇONNERIE (D2) : LE BÂTIMENT BAT1

Le type D2 n'est représenté que par le bâtiment Bat1. Par son architecture, sa fonction et sa longévité, il constitue un cas unique à Gamsen. De forme quadrangulaire et orienté dans le sens de la pente, le bâtiment occupe une surface intérieure de 12 m² (3 x 4 m) ; ses dimensions hors tout sont de 4 m sur 5 (Fig. 152). Il est construit selon les techniques romaines classiques : ses murs parementés sont liés au mortier de chaux et recouverts par des enduits peints. Son sol est en *terrazzo* et repose sur un radier de pierres. Conçu comme un sanctuaire au début du II^e siècle après J.-C. (R2A), transformé en mausolée au cours de l'Antiquité tardive (R3-HMA1) et réaffecté en structure artisanale vers la fin du Haut Moyen Age (HMA2), ce bâtiment perdure pendant six siècles.

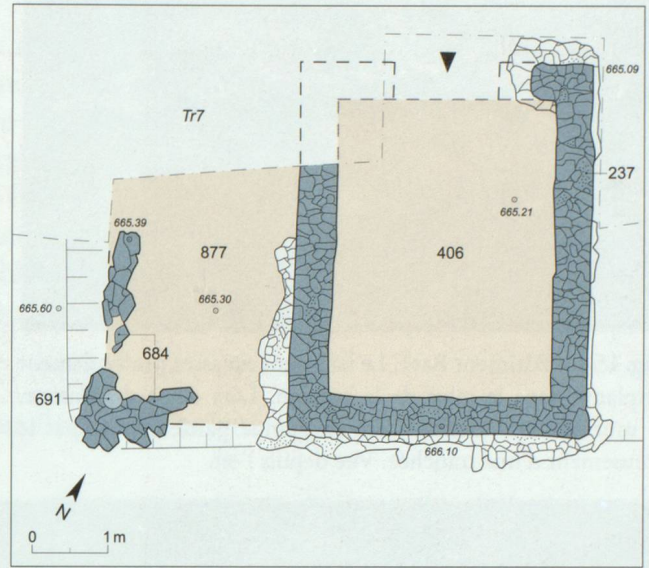


Fig. 152 – Bâtiment Bat1 (II^e-VIII^e s.). Plan pierre à pierre du bâtiment avec son annexe du côté ouest.

Mode de construction

Le mode de construction est particulier (Fig. 153). D'importantes fondations sont d'abord mises en place ; le radier du sol est installé dans un second temps, créant une sorte de « podium » à partir duquel l'élévation des murs est construite. Le *terrazzo* du sol puis l'enduit pariétal intérieur sont aménagés en dernier.

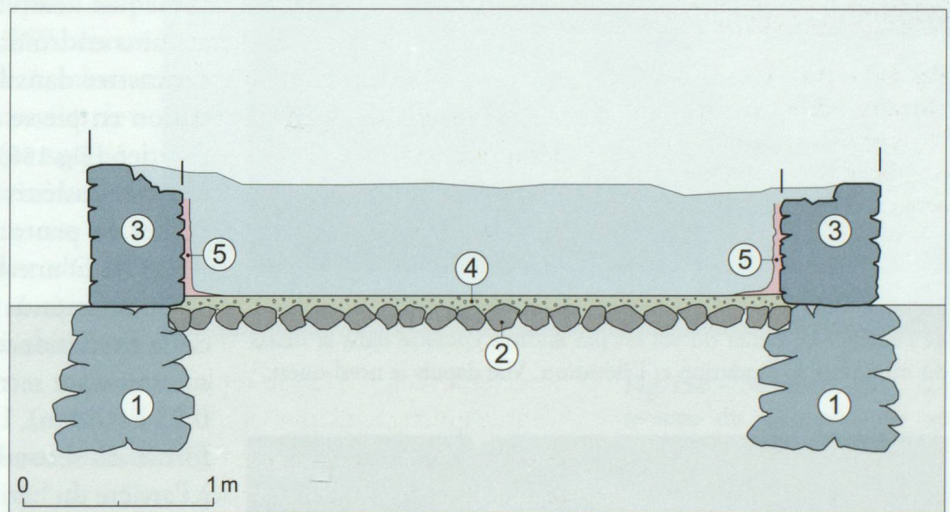


Fig. 153 – Bâtiment Bat1. Coupe schématique est-ouest illustrant les étapes de construction de l'édifice. 1. fondations, 2. radier du sol, 3. élévation, 4. *terrazzo*, 5. enduit mural.

1) Implantation des fondations et mise en place du radier du sol

Installé au niveau du sol, le bâtiment est assez profondément implanté dans le talus de la terrasse (Fig. 154). Unitaires, les fondations sont constituées de schistes de taille moyenne (jusqu'à 0,40 m x 0,10 m), disposés pour la plupart en épi, sans aucun liant. Elles ont été construites en tranchée étroite sur une profondeur d'environ 0,60 m. Du côté amont, elles prennent directement appui sur une série de gros blocs affleurant du substrat géologique (Fig. 155). Latéralement et en aval, elles entament des colluvions grossières. Le ressaut extérieur de la fondation débord de l'élévation d'environ 0,10 m du côté oriental et jusqu'à 0,30 m sur les autres côtés. À l'intérieur, il forme un ressaut irrégulier de 0,10 à 0,15 m.



Fig. 154 – Bâtiment Bat1. Le bâtiment est assez profondément implanté dans le talus de la terrasse. Lors de sa découverte, le mur aval de l'édifice a été en grande partie détruit par le creusement d'une tranchée. Vue depuis l'est.



Fig. 155 – Bâtiment Bat1. Au sud, les fondations reposent directement sur de gros blocs du substrat géologique. Vue depuis l'est.



Fig. 156 – Bâtiment Bat1. Détail des murs en élévation à l'intérieur de l'édifice. Le radier du sol est par endroit encastré dans la masse du mur entre la fondation et l'élévation. Vue depuis le nord-ouest.



Fig. 157 – Bâtiment Bat1. A la base du mur ouest, les fondations sont débordantes. Celles du mur amont ont été exhaussées pour compenser la pente du terrain et un chaînage d'angle soigné, constitué de longues dalles de schiste, permet d'assurer la cohésion de la construction. Vue depuis le sud-ouest.

Le radier du *terrazzo* est installé sur ces fondations horizontales parfaitement réglées. Il est constitué de schistes anguleux sans liant et forme une sorte de « podium quadrangulaire » sur lequel l'élévation des murs est construite. A certains endroits, les pierres du radier viennent s'encastrent dans la masse du mur, entre la fondation en pierre sèche et l'élévation montée au mortier (Fig. 156). A l'arrière de l'édifice, on a rajouté plusieurs lits de fondation afin de compenser la pente naturelle du terrain (Fig. 155, Fig. 157). D'une hauteur d'environ 0,60 à 0,70 m et montée à pierres vues, elle se distingue de la fondation de base par un appareillage de schistes assez serrés, liés au mortier (dimensions 0,25 à 0,40 m). Le sommet de cette maçonnerie forme un second ressaut débordant de 0,30 m à l'arrière du bâtiment et dans les angles amont.

2) Construction des élévations et pose du terrazzo

Les murs en élévation ont une épaisseur moyenne de 0,45 à 0,50 m (env. 1,5 pied romain). Conservés sur 5 à 9 lits selon les côtés, ils sont composés de 2 parements de pierre et d'un blocage central de caillasses, le tout enrobé dans un mortier assez abondant également utilisé pour la partie supérieure des fondations du mur amont. Il s'agit d'un mortier de chaux cassé, dur et résistant, constitué par un mélange équilibré de chaux, de sable et de graviers. La plupart des schistes utilisés pour l'élévation sont rectangulaires et de dimension moyenne (0,10

à 0,30 x 0,10 à 0,20 m) ; plus ou moins allongés et plats, ils présentent des faces régulières facilitant le réglage des lits.

L'ensemble présente une grande unité ; aucune trace de réfection ou de reprise du mur n'a été relevée. Les joints sont serrés ; ponctuellement, des petits schistes sont intercalés verticalement afin d'assurer une meilleure cohésion de l'ensemble. Certains lits des murs latéraux sont intercalés pour compenser la pente ; cet effet peu harmonieux est compensé par des faux joints tracés au fer tous les 0,10 à 0,12 m, créant l'impression d'une grande régularité. Le chaînage de l'angle sud-ouest est assuré par quatre longs blocs de schiste (0,60 x 0,12 m) (Fig. 157) ; celui de l'angle oriental l'est par un massif de grands blocs rectangulaires (0,40 x 0,40 m environ) (Fig. 155).

Les murs maçonnés le sont certainement sur toute leur élévation. On ignore s'ils étaient aveugles ou percés d'ouvertures pour éclairer le sanctuaire. Située dans le mur nord, l'entrée de l'édifice, relativement large (env. 1,30 m), communique de plain-pied avec l'extérieur. Elle devait comporter un seuil, sans doute dallé, disparu ou récupéré au cours de l'Antiquité tardive (R3), lors de l'implantation d'une tombe à inhumation. A l'intérieur du sanctuaire, le sol est constitué par un *terrazzo* soigné (Fig. 158). Cette chape de mortier beige jaunâtre de 0,05 m d'épaisseur, très résistante, est directement coulée sur le radier de pierre. Sa surface comporte une finition indurée avec un lait de mortier beige.



Fig. 158 – Bâtiment Bat1. Le *terrazzo* du sol repose sur un radier de schistes soigneusement aménagés. Vue depuis le nord.

3) Application des enduits pariétaux intérieurs¹⁰²

L'étude des enduits peints très fragmentaires retrouvés dans et autour de la ruine du bâtiment indique que l'édifice était couvert par une voûte maçonnée. Un certain nombre de fragments présentent en effet une surface incurvée. La restitution précise de la décoration est difficile : elle comportait un certain nombre de panneaux encadrés d'un liseré rouge se détachant sur un enduit blanc cassé très fin couvrant les parois. Des restes de cet enduit blanc de base étaient encore présents au pied des murs ; ils prennent appui sur la surface du sol en *terrazzo*. Le décor ornant les panneaux demeure, à supposer qu'il ait existé, inconnu. Le raccord entre le plafond et les parois est souligné par un filet rouge. La voûte présente un quadrillage oblique peint de guirlandes végétales (feuilles jaunes et vertes ponctuées de baies) englobant deux carrés droits emboîtés avec un fleuron rouge ou noir au centre.

102. Voir *infra*, Les peintures murales du bâtiment ; FUCHS *et al.* 1998.

PLAN ET RECONSTITUTION DE L'ÉDIFICE EN ÉLÉVATION.



Fig. 159 – Temple de Roldo (I). On distingue l'entrée (*pronaos*) avec sa voûte surbaissée par rapport à la *cella*. Vue depuis le nord-ouest



Fig. 160 – Temple de Roldo (I). L'édifice a été intégré à une tour de garde au XIII^e siècle. On distingue encore dans la façade sud le volume initial du monument avec une toiture à deux pans. Vue depuis le sud-ouest.

103. *Vallesia* 1995, pp. 361-366 (Leytron) ; MARTIN-KILCHER, SCHATZMANN 2009 (Thun-Allmendigen) ; PAUNIER *et al.* 1985, pp. 56-89 (*Lousonna-Vidy*).

104. BERTAMINI 1976.

105. Pour ce type de *fanum*, voir FAUDET 2010, pp. 113-117.

106. *Alpis Poenina* 2008, pp. 69-77.

L'exemple remarquable du temple de Roldo dans le val d'Ossola (I)

L'édifice de Gamsen, par sa taille et son plan quadrangulaire, s'inscrit dans la série des édicules gallo-romains interprétés comme des temples (*fanà*), documentés notamment dans les sanctuaires de Leytron (VS), de Thun-Allmendigen (BE) ou de *Lousonna-Vidy* (VD)¹⁰³. Il est extrêmement rare que ces édifices soient conservés en élévation. Entièrement préservé, le temple de Roldo près de Montcrestese dans le Val d'Ossola (I) est un cas unique à ce jour dans les Alpes et, plus largement, dans le monde gallo-romain (Fig. 159). Il est le parallèle parfait pour la reconstitution du *fanum* de Gamsen.

Découvert et étudié par Tullio Bertamini en 1975¹⁰⁴, le temple de Roldo est daté du I^{er} siècle de notre ère sur la base des matériaux et des techniques de construction. Il est surélevé vers le XIII^e siècle lors de sa transformation en tour de garde. Il est intégré aujourd'hui au cœur d'un groupe de bâtiments formant le hameau de Roldo. De plan rectangulaire, l'édifice possède des mesures extérieures de 5,50 sur 3,60 m. Il est constitué d'une *cella* (dim. ext. 4 x 3,60 m) et d'un porche d'entrée (dim. 1,50 x 3,60 m) dont la porte s'ouvre au nord. La *cella* est surmontée par une voûte dont la hauteur intérieure atteint 4,10 m au centre de la pièce. Le porche d'entrée, également couvert par une voûte, est légèrement surbaissé en regard de la *cella* (haut. 2,85 m) (Fig. 159, Fig. 160). La toiture, à deux pans, est constituée par des dalles de pierres (lauzes) qui ont été conservées lors de la surélévation de la tour au XIII^e siècle. Une fenêtre (0,45 x 0,58) a été ménagée dans la façade sud de l'édifice.

On est ainsi en présence d'un temple avec vestibule dont le type se rencontre par exemple en Gaule à Equevillon dans le Jura (F) ou à Jau-Dignac Loirac « La Chapelle » en Gironde (F)¹⁰⁵. Il ne s'agit pas d'un temple classique sur *podium* à l'instar de celui situé au sommet du col du Grand-Saint-Bernard¹⁰⁶, mais d'un temple de type gallo-romain (*fanum*), caractérisé par une *cella* unique autour de laquelle est normalement disposé un portique constituant le déambulatoire. Ce dernier fait défaut à Gamsen comme d'ailleurs à Roldo et dans certains temples observés dans les grands sanctuaires gallo-romains, comme à Leytron VS, *Lousonna* VD ou Thun-Allmendigen BE.

La surface intérieure de la *cella* est de 7,25 m² pour le temple de Roldo (2,50 x 2,90 m) et de 12 m² pour celui de Gamsen (3 x 4 m). Ce dernier est donc

plus grand d'environ 40% que le monument italien. En partant de cette donnée, on peut estimer proportionnellement la hauteur de l'édifice valaisan à 5,75 m¹⁰⁷. Les fragments de peinture murale incurvés retrouvés dans la démolition du temple valaisan indique également une voûte comme couverture de l'édifice. Tout comme l'édifice ossolan, il est également plausible de restituer une toiture à deux pans constituée de grandes dalles de pierres (récupérées ?)¹⁰⁸. A Roldo, l'empreinte d'un socle (autel ou statue de divinité) est visible dans le sol de mortier de la *cella*. Ce genre d'élément n'a pu être observé à Gamsen car l'intérieur a été complètement perturbé par l'implantation d'une tombe au centre de l'édifice (Fig. 158).

LES PEINTURES MURALES DU BÂTIMENT

(Michel Fuchs et Alexandra Spühler)¹⁰⁹

Les fragments d'enduits peints de Gamsen proviennent exclusivement de l'édifice maçonné et de ses alentours (Bat1). Recueillis lors d'une seule campagne de fouille en 1990, les fragments de peinture ont été traités en 1998 par le laboratoire Pictoria s.n.c. à Lausanne. Le travail de recherche, effectué par Michel Fuchs, Sophie Bujard et Veronica Provenzale, avait permis de proposer les premières analyses techniques et comparatives ainsi qu'une restitution hypothétique. Une partie des données présentées dans ce chapitre est tirée du rapport, non publié, de cette étude¹¹⁰.

1 Situation des peintures

D'après les informations de fouille, les fragments d'enduits peints ont été recueillis à l'intérieur du bâtiment Bat1 et à proximité immédiate, du côté est essentiellement. Quelques fragments ont été prélevés à l'ouest de l'édifice, à un peu moins de 100 m ; cependant, leur analyse a démontré qu'ils devaient faire partie du décor de cet édifice.

Les fragments ramassés à l'intérieur du bâtiment se trouvaient juste au-dessus du sol de *terrazzo*, tandis que ceux récoltés du côté est sont pris dans une couche de démolition. Ces données stratigraphiques permettent de penser que la peinture décorait le dernier état du bâtiment sous le Haut-Empire. Par leur forte présence au bas des couches et par leur aspect extrêmement morcelé, les fragments d'enduits peints conservés laissent supposer qu'ils proviendraient principalement du plafond de la pièce. Les empreintes que montre un fragment d'argile rubéfié, trouvé en même temps que les fragments d'enduits à environ 100 m à l'ouest du bâtiment, témoignent très vraisemblablement de la présence d'un système de lattes de bois servant de coffrage pour le plafond du bâtiment maçonné.

Le matériel, récolté en vrac, se présente sous la forme de petits fragments de 2 à 10 mm environ (Fig. 161, Fig. 162). Seule une petite plaque a été plâtrée mais le démontage, extrêmement délicat, n'a pas permis de conserver l'intégralité de cet ensemble (Fig. 163). Malgré plusieurs recherches de collages minutieuses, le travail de puzzle n'a pu aboutir à des résultats satisfaisants, les fragments étant trop épars. Cependant, l'examen attentif de la surface

107. Contre 4,10 m pour Roldo.

108. A Roldo, la tuile n'a pas été utilisée, comme c'est d'ailleurs le cas à Gamsen où aucun élément architectural en terre cuite n'est attesté sur l'ensemble du site.

109. Université de Lausanne (UNIL).

110. FUCHS *et al.* 1998. Lors de la reprise de cette recherche en 2015, l'étude picturale n'a pas pu être faite dans son intégralité, nous nous permettons donc de reprendre certains passages tels quels du rapport interne de 1998.

Pictoria s.n.c (Lausanne) est un bureau spécialisé dans l'étude et la publication des peintures romaines en Suisse.



Fig. 161 – Décor de plafond, fragments avec motifs de bandes et filets rouges placés selon le sens de lissage (Pictoria s.n.c.).



Fig. 162 – Décor de plafond, fragments avec motifs de guirlandes (Pictoria s.n.c.).

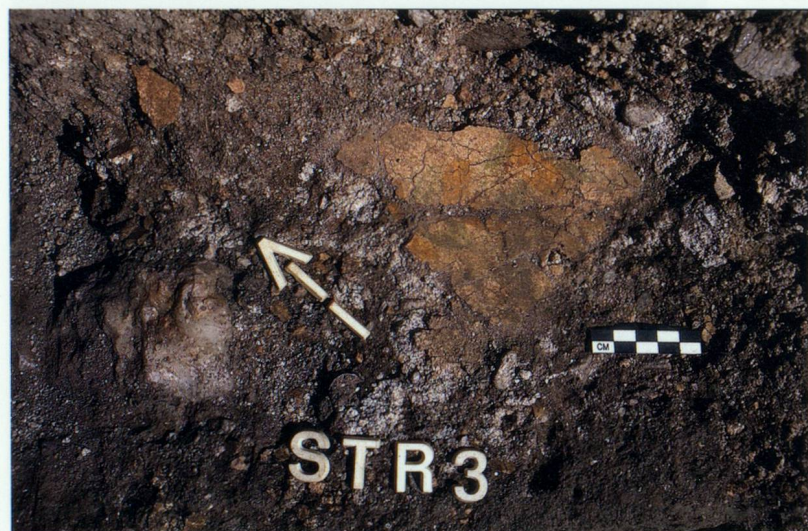


Fig. 163 – Plaque avec le motif de guirlande, photographiée *in situ*.

picturale a révélé un lissage régulier, des tracés préparatoires et des résidus de motifs qui ont permis l'élaboration d'un essai de restitution.

Sur une estimation de 4'000 fragments, dont un quart seulement présente des couleurs et/ou des motifs, deux ensembles ont été identifiés : un décor de plafond et un petit groupe d'enduits blancs appartenant aux parois. Dans les deux ensembles, les surfaces sont relativement bien conservées. La couche picturale ne s'écaille pas et les motifs, quand il y en a, sont clairement lisibles.

2 Décor à réseau

2.1 Etude technique

Le mortier des fragments provenant du plafond est constitué d'un *intonaco* de chaux de 1,5 à 2 mm, pouvant atteindre une épaisseur de 3 mm. La couche suivante n'est conservée en général que sur 1 à 2 mm. Elle est composée d'un mortier fin, sableux, avec des inclusions de gravier. Une couche aussi fine ne permet pas d'étude plus détaillée. Il faut noter que quelques fragments révèlent une surface légèrement convexe, tandis que d'autres sont nettement plus arrondis. Ces éléments pourraient se situer près d'une ouverture¹¹¹.

L'observation du traitement de la surface picturale a livré de nombreuses informations. Le lissage, bien visible, y est soit léger soit profondément imprimé. La surface est également marquée par des tracés préparatoires qui orientent exclusivement la guirlande de feuilles. Ces tracés sont droits et toujours obliques par rapport au sens de lissage ; par conséquent, la guirlande est, elle aussi, oblique dans le schéma décoratif. Quelques fragments blancs

111. BROILLET-RAMJOUÉ, BUJARD 2011.

et colorés montrent deux axes de lissage : un premier lissage est interrompu par le second qui se manifeste de manière oblique par rapport au premier. Ce rendu a certainement été fait par les allées et venues d'une taloche.

2.2 Description des motifs

Un seul motif figuratif est conservé ; il s'agit de la guirlande de feuilles, attestée sur la petite plaque. Sur un fond blanc, les feuilles sont représentées en demi-lune, avec une couleur alternativement jaune et verte ; elles sont juxtaposées de part et d'autre d'un tracé préparatoire, qui fait office de tige. Ce motif imite probablement une guirlande de feuilles de laurier, même si le schéma en est très fruste. La séquence est parfois ponctuée de petites taches rouges, interprétées comme des baies, peintes sur le tracé préparatoire, et qui paraissent s'insérer entre deux feuilles (Fig. 164). Des traces de cette guirlande se retrouvent sur plusieurs fragments épars.

Certains morceaux possèdent une surface monochrome dépassant la taille d'une feuille. Cette particularité nous permet d'envisager une situation différente au sein du motif ; ils auraient pu servir d'intersection entre deux guirlandes. Les autres motifs de l'ensemble sont géométriques. Toujours sur un fond blanc, une bande rouge, d'une largeur de 4 cm environ, est bordée d'un filet noir de 0,5 cm. La bande est soit parallèle, soit perpendiculaire au sens du lissage. Le filet noir se repère encore de manière indépendante sur le fond blanc. Il est généralement perpendiculaire ou parallèle au sens du lissage ; cependant, quatre fragments présentent ce filet disposé en diagonal. Ce motif est généralement droit, à l'exception de deux exemples montrant un filet courbe. Un filet rouge, de 0,8 cm de largeur, a également été repéré : il est parallèle au lissage de surface. Enfin, le dernier motif géométrique représente des points rouges ou noirs, d'un diamètre de 0,5 cm environ, visibles sur deux fragments.

2.3 Proposition de restitution

En fonction du sens de lissage, la restitution est basée sur une guirlande et des tracés préparatoires obliques. De plus, les tracés suivent deux directions opposées, ce qui permet de restituer une forme de carré sur la pointe. Ces éléments permettent d'avancer l'hypothèse d'un quadrillage oblique de guirlandes. Lorsque l'on inscrit ce quadrillage sur toute la surface du plafond (3 m x 4 m), on constate qu'une alternance de quatre modules, puis de trois modules et de deux demi-modules prend place harmonieusement sur la largeur. En revanche, sur la longueur, l'insertion des modules est plus problématique : si l'on commence la rangée par un module entier, on obtient du côté opposé un module tronqué aux deux tiers. Il est préférable dès lors d'opter pour une solution plus équilibrée, où les modules

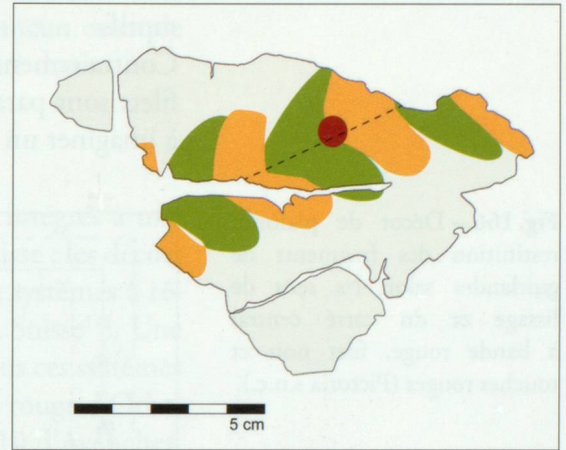


Fig. 164 – Décor de plafond, plaque avec le motif de guirlande (DAO A. Spühler).

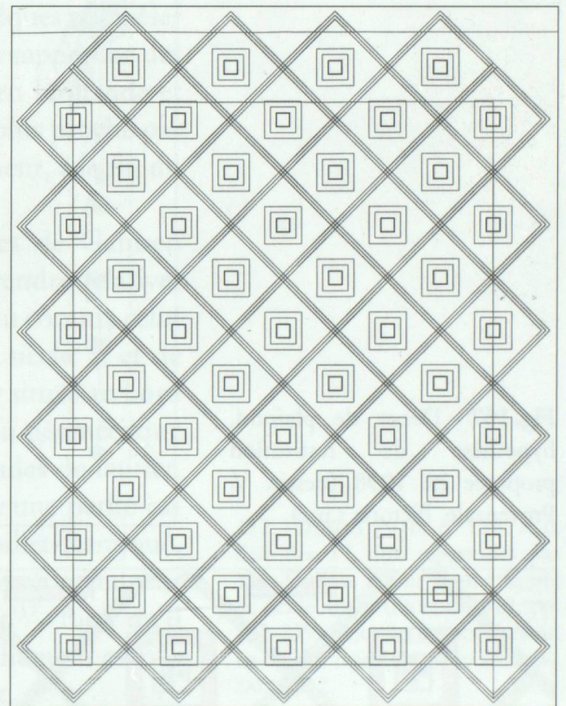


Fig. 165 – Décor de plafond, essai de restitution schématique (Pictoria s.n.c.).

sont coupés de la même façon de part et d'autre de la rangée (Fig. 165). Selon cet agencement, un module mesure 53 cm de côté. Cet essai de restitution schématique a été calculé en fonction de la taille des motifs, des dimensions intérieures du bâtiment et des mesures romaines, en l'occurrence un pied de Drusus (33,3 cm) et ses fractions, mesure justifiée par la largeur de certains motifs.

Contrairement à la guirlande de feuilles oblique, les bandes rouges et les filets sont parallèles ou perpendiculaires au lissage. Cette disposition incite à imaginer un carré droit bordé par un filet noir, comme on peut le voir sur

Fig. 166 – Décor de plafond, restitution des fragments de guirlandes selon les sens de lissage et du carré central à bande rouge, filet noir et touches rouges (Pictoria s.n.c.).

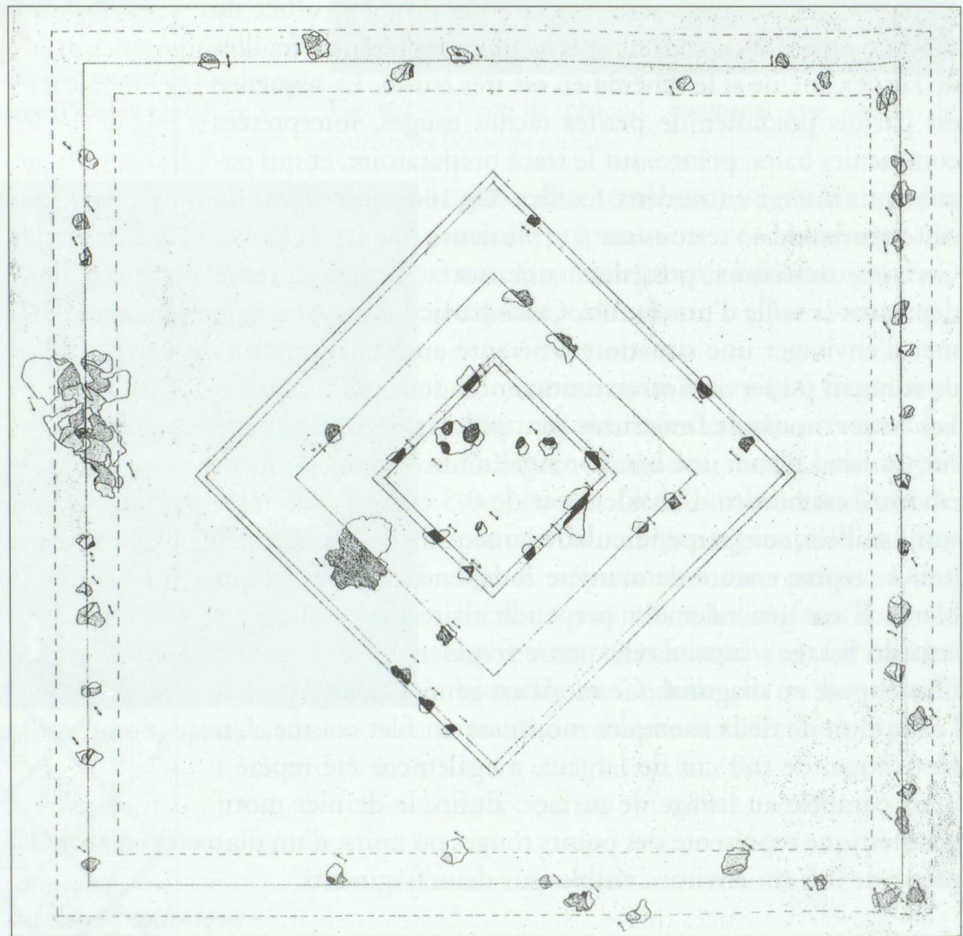
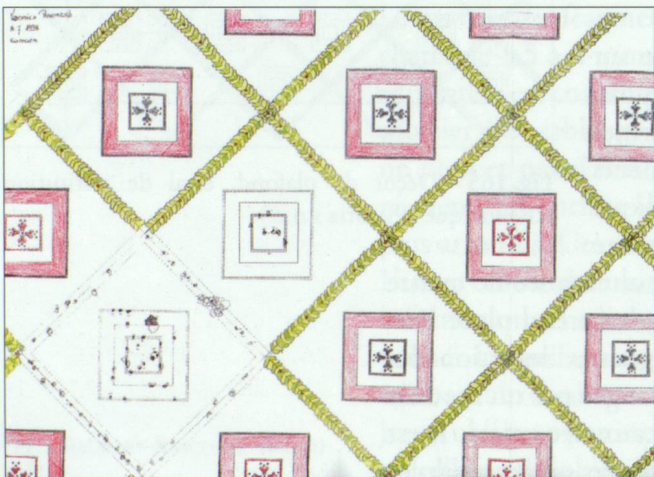


Fig. 167 – Décor de plafond, hypothèse de restitution proposée en 1998 (dessin V. Provenzale, Pictoria s.n.c.).



la restitution de l'étude initiale (Fig. 166). Les filets noirs ou rouges pourraient ainsi former un second carré, inscrit dans le premier. Les quelques motifs de points noirs et rouges, ainsi que les filets courbes, pourraient constituer le remplissage du second carré, peut-être sous la forme d'un fleuron ou d'un autre motif indéterminé.

En résumé, nous aboutissons de manière certaine à un décor peint sur un fond blanc présentant un quadrillage oblique constitué de guirlandes de feuilles jaunes et vertes, ponctuées de baies rouges (Fig. 167).

Le remplissage des carrés sur la pointe n'est pas assuré, mais les éléments géométriques - à savoir bandes, filets, points et filets courbes - pourraient vraisemblablement composer des carrés droits emboîtés chargés d'un motif central. Cette hypothèse d'agencement soulève toutefois quelques questions car le quadrillage, qu'il soit oblique ou droit, est généralement associé à des motifs circulaires ou figurés. En effet, à notre connaissance, aucun exemple ne propose de juxtaposition de deux carrés, l'un oblique, l'autre droit.

2.4 Rapprochements stylistiques

Les quelques éléments significatifs de ce décor peuvent être intégrés à une série de motifs bien connus et largement représentés sur sol suisse : les décors à réseau. La peinture de Gamsen s'ajoute donc au corpus des systèmes à réseau pour lesquels au moins 33 occurrences sont attestées en Suisse¹¹². Une recherche comparative, faite par Yves Dubois, a révélé que « tous ces systèmes sont à fond blanc, excepté les décors polychromes ou sur fond rouge d'Orbe, de la grande pièce de l'*insula* 7 et de la maison III de l'*insula* 10 d'Avenches, ainsi que de Riom »¹¹³. Parmi ces 33 décors, plusieurs exemplaires présentent, comme à Gamsen, une trame à quadrillage oblique, correspondant au type 17 de l'essai de terminologie des décors à réseau¹¹⁴. Il convient de rester prudent quant à la détermination d'un sous-type puisque le motif de remplissage est très hypothétique. Cependant, le motif de guirlande offre quelques parallèles intéressants. En effet, son traitement fluide en feuilles bifides le rapproche des motifs feuillus d'un décor à réseau du *castrum* de Nimègue en Hollande et d'un autre décor à fond blanc de *Baelo* (Cadix), sans doute le plus proche par la fluidité du rendu. Ces décors sont rattachables, stylistiquement, à la fin du II^e ou au début du III^e siècle¹¹⁵.

Les petites baies qui agrémentent les feuilles des guirlandes de Gamsen ajoutent une certaine finesse à ce décor qui contribue à le rendre relativement élaboré. Ces baies apparaissent sur d'autres décors à réseau comme celui de Witcombe en Angleterre, daté du III^e siècle, voire du IV^e siècle¹¹⁶, et de Nimègue déjà cité. Plus proche du Valais, dans la *villa* de Pully située au bord du lac Léman, un plafond voûté est décoré d'une composition géométrique stuquée dont les carrés et les octogones sont ornés de guirlandes de laurier. Celles-ci sont formées de trois feuilles nervurées et présentent une petite cavité de chaque côté de la feuille centrale. Selon Evelyne Broillet-Ramjoué, ces trous auraient servi à placer des baies de laurier, en bois ou en métal, sur le relief stuqué afin d'apporter plus de raffinement au décor¹¹⁷. Bien qu'il s'agisse d'un plafond stuqué de l'époque d'Hadrien, le rapprochement avec la guirlande de laurier de Gamsen n'en reste pas moins pertinent.

La situation géographique de Gamsen nous incite à voir également du côté de l'Italie du Nord. Sans toutefois reproduire la forme en V souple et arrondie qui caractérise la guirlande de Gamsen, quelques exemples italiens nous montrent l'utilisation de la même palette de couleurs ainsi que de la même manière lâche de traiter les motifs. Un système à réseau de plafond, à Sirmione, use de jaune et de vert pour le rendu de ses fleurons et des guirlandes intermédiaires ; il est daté de la fin du III^e et du début du IV^e siècle. A Riva del Garda, viale Dante, dans le Trentino, deux fragments d'un système à réseau montrent eux aussi des touches jaunes et vertes sous forme de guirlandes

112. DUBOIS 2016, p. 169. A la liste des 17 sites répertoriés par Yves Dubois, il faut ajouter le site de Schleinikon (DUBOIS 2012, pp. 235-239). Pour les décors à réseau en Suisse orientale, voir PROVENZALE 2012.

113. DUBOIS 2016, p. 169. Avenches : FUCHS 2003, fig. 215 et 219, Riom : FUCHS 1989, fig. 18a.

114. BARBET *et al.* 1997, pp. 22-24.

115. Nimègue : BARBET *et al.* 1997, p. 27 (type 21c) ; *Baelo* : ABAD CASAL 1982, fig. 133.

116. BARBET *et al.* 1997, p. 20 (type 15h).

117. BROILLET-RAMJOUÉ 2013, pp. 161 et 169.

simplifiées ; elles sont mal datées entre la fin du I^{er} et le III^e siècle. A Trento, piazza Bellesini/Verzieri, un autre décor à réseau est daté stylistiquement du II^e siècle après J.-C. ; il est composé de polygones tracés par une bande rouge, avec des motifs verts ou jaune pâle en touches séparées sur un fond blanc. Enfin, dans une *domus* de Pula en Croatie, une pièce de l'étage supérieur, datée de la première moitié du II^e siècle, est également ornée d'un décor à quadrillage oblique avec fleuron central, dont les couleurs sont similaires à celles de Gamsen¹¹⁸.

2.5 Datation

La couche de laquelle provient l'essentiel des fragments de ce décor est à mettre en relation avec la phase de destruction de la pièce survenue au plus tard au début du Haut Moyen Age (HMA1). Les fragments découverts font dès lors partie de la dernière décoration du bâtiment Bat1. Les rapprochements avancés sont des parallèles indirects et ne permettent pas de préciser la datation de cette peinture. On connaît déjà ce genre de motifs au II^e siècle à Trento (I) ou à Pula (HR). Les peintures de Nimègue (NL) et de Baelo (E), très proches dans leur traitement de celles de Gamsen, sont quant à elles toutes deux datées, stylistiquement, de la fin du II^e ou du début du III^e siècle. C'est donc la fourchette chronologique des II^e-III^e siècle qui est proposée ici.

3 Enduit à fond blanc

Les photographies de fouille montrent qu'un enduit blanc couvrait tout au long du bas des parois. Quelques fragments à fond blanc patiné attestent en effet la présence d'une telle peinture sur le bas des murs maçonnés. La conservation de l'enduit conservé sur les murs est toutefois insuffisante pour affirmer que l'enduit était bien continu sur chacune des parois (Fig. 168).

Contrairement aux enduits provenant du plafond, ce petit groupe de fragments à fond blanc présente encore une couche de mortier derrière l'*intonaco*. Ce mortier est constitué d'un *intonaco* fin (couche a), atteignant généralement 0,5 mm, parfois 1 mm d'épaisseur. On perçoit deux couches dans le mortier d'accrochage, la première (couche b) mesurant 6 mm et la dernière (couche c) pouvant atteindre 2 cm. Leur composition ne paraît pas différente : mortier sableux, blanchâtre, à forte proportion de



Fig. 168 – Fragments à fond blanc de bas de paroi (Pictoria s.n.c.).

118. Sirmione : BIANCHI *et al.* 2012, fig. 13-15 et p. 369 ; Riva del Garda : BASSI 2012, fig. 2 et p. 372 ; Trento : BASSI 2012, fig. 15-16 et p. 375 ; Pula : STARAC 2012, fig. 44-46 et p. 426.

chaux avec inclusion de gravier. La couche de plusieurs fragments porte encore l'empreinte de la pierre sur laquelle elle a été appliquée. Ceci permet de penser que lors de la préparation de la paroi, à partir d'un mortier d'égale composition, une première couche a été appliquée pour égaliser la surface du mur, puis une seconde pour soutenir l'*intonaco*. Parmi les fragments, certains présentent d'un côté une tranche régulièrement aplanie qui suggère, d'une part, une situation en bas de paroi, d'autre part, un enduit appliqué au point de contact avec un sol déjà en place. Ce fait est confirmé par les fragments encore *in situ* sur le bas des parois.

4 Conclusion

La peinture du bâtiment Bat1 de Gamsen enrichit et renforce le corpus des décors à réseau en intégrant la catégorie des quadrillages obliques. Les motifs choisis relèvent d'une certaine simplicité malgré tout, même si le quadrillage du plafond cherche à donner un effet de profondeur en évoquant une imitation lointaine des caissons parant les grands temples. Cependant, rien ne permet d'affirmer que le décor ait été commandé en fonction d'un bâtiment de caractère plutôt religieux que privé. C'est la situation privilégiée du bâtiment et le fait qu'il soit le seul à avoir reçu une peinture murale qui permettent de lui attribuer une fonction autre que domestique.

III.3 AUX ORIGINES DE LA MAISON RURALE VALAISANNE ?

En 1987, dans une première synthèse sur la maison rurale valaisanne, les auteurs constataient qu'« il ne nous est pas possible d'établir une continuité entre les bâtiments romains dont on a trouvé des fondations à Martigny et les maisons qui existent encore aujourd'hui. Nous devons donc laisser aux archéologues la tâche de nous renseigner sur le développement de l'habitat à travers les quinze premiers siècles de notre ère »¹¹⁹. Trente années plus tard, grâce à l'étude du site de Gamsen (VII^e s. av.- X^e s. apr. J.-C.), un coin du voile qui entoure ces « âges obscurs » se lève enfin, permettant d'explorer les liens entre les bâtiments antiques et les maisons rurales telles qu'on les connaît dès le XIV^e siècle¹²⁰.

Il convient d'emblée de nuancer la portée des comparaisons possibles : la conservation lacunaire des constructions, le plus souvent réduites à leurs fondations, et un plan souvent incomplet sont autant de limites. Néanmoins, le corpus de 142 maisons de type et de fonction divers entre la fin de l'âge du Fer et le Haut Moyen Age (I^{er}-X^e s.) constitue une base de référence inédite pour le monde valaisan et, plus largement, alpin. D'une manière générale, si l'on trouve des similitudes dans l'organisation spatiale de certains villages actuels avec l'agglomération antique de Gamsen, et si le plan et la fonction de certaines maisons présentent des rapprochements évidents, force est de constater que les architectures antiques observées sont encore loin des modèles qui vont se développer au Moyen Age.

Habitat groupé et habitat dispersé

A la fin de l'âge du Fer et durant toute l'époque romaine, l'agglomération de Gamsen forme un habitat groupé, disposé sur plusieurs replats étagés dans le versant. La densité des constructions est relativement importante au centre du village et plus lâche en périphérie. L'orientation du faîte des maisons est dans la majorité des cas perpendiculaire à la pente pour faciliter la circulation sur la terrasse. Cette disposition, plutôt rare au Moyen Age, se retrouve principalement dans le Bas-Valais (région d'Entremont). Ailleurs, l'orientation des maisons est le plus fréquemment parallèle à la pente¹²¹.

119. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 29.

120. Un inventaire des bâtiments médiévaux valaisans les plus anciens datés par dendrochronologie entre 1200 et 1400 après J.-C. a été publié à l'occasion du colloque de Frauenfeld. ANTONINI, PACCOLAT 2011, p. 250.

121. ANDEREGG *et al.* 2011, pp. 59-61.



Fig. 169 – Village d'Albinen (2005). Vue depuis le sud. Photo Ueli Raz.



Fig. 170 – Village d'Erschmatt (2006). Vue depuis le sud. Photo Martin Fardey.



Fig. 171 – Hameau de Dordu dans la vallée de Loèche (2006). La densité des maisons est comparable à celle du village antique de Gamsen. Photo Martin Fardey.



Fig. 172 – Gspon au-dessus de Staldenried (2006). Habitat dispersé avec, au centre, la chapelle. Vue depuis l'ouest. Photo Ueli Raz.

Cette forme d'habitat groupé (village nucléaire), parfaitement attestée en Valais dès la fin du Moyen Age, est liée à un essor démographique de la population. Le témoignage de l'alpiniste Théodore Bourrit qui décrit en 1795 le village d'Albinen est parfaitement explicite à ce sujet : «Les maison sont si serrées qu'elles ressemblent à une ruche d'abeilles, on est frappé par la parfaite égalité de tous ces édifices : l'église seule coupe cette uniformité»¹²² (**Fig. 169**, **Fig. 170**). Sans atteindre un tel degré de regroupement, l'aspect général de l'agglomération de Gamsen ne devait pas tellement s'en éloigner, à l'image de certains hameaux actuels (**Fig. 171**). Le temple, entièrement construit en maçonnerie, devait sans doute produire le même effet dans l'agglomération romaine que l'église au milieu du village médiéval¹²³.

Durant le Haut Moyen Age, l'organisation de l'agglomération de Gamsen change : elle se transforme en un habitat dispersé. Cette évolution d'un village nucléaire vers un village éclaté précède un processus inverse au Moyen Age. En effet, dès le XVI^e siècle, les villages à l'habitat groupé dominant dans la plupart des régions du Valais. Il existe néanmoins de nombreux cas où la densification n'a pas donné naissance à un village

nucléaire ; il subsiste alors plusieurs hameaux généralement reliés à un village principal. Cette forme d'habitat demeure encore bien présente dans de nombreuses communes du Haut-Valais¹²⁴ (**Fig. 172**).

122. ANDEREGG *et al.* 2011, p. 51.

123. Voir *Gamsen* 6A, chap. III.1, Fig. 132, page 168.

124. ANDEREGG *et al.* 2011, pp. 44-49.

Habitations, greniers et étables

La fonction des bâtiments de l'agglomération de Gamsen est souvent difficile à déterminer. Les habitations se reconnaissent par la présence d'un foyer domestique, par des sépultures d'enfants en bas âge enterrés au sein même de la pièce

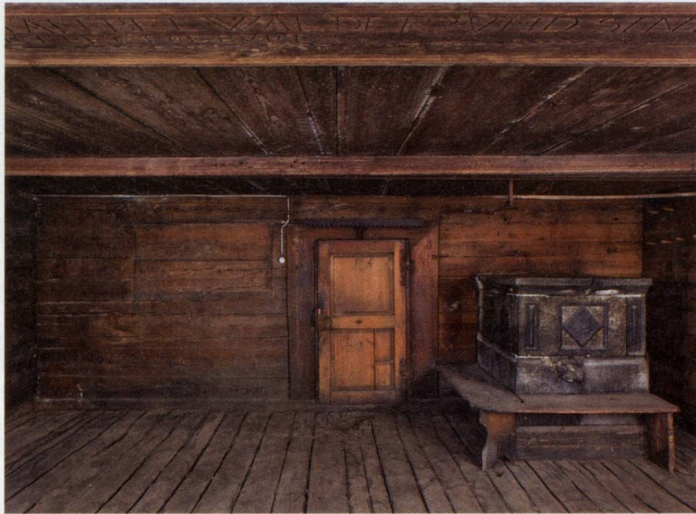


Fig. 173 – Intérieur de la maison Schalbetter à Grenziols (XV^e-XVI^e s.). Pièce unique avec foyer. Photo Thomas Andenmatten.

ou alors par la qualité des constructions. Les granges et les greniers sont en général des constructions surélevées, tandis que les étables ou bergeries sont définies par la présence de litières de fumier ou par des coprolithes¹²⁵.

A Gamsen, la maison d'habitation, constituée majoritairement d'une seule pièce (78%), est restituée sur un seul niveau. Elle correspond, au Moyen Âge, aux maisons simples à pièce unique où l'on dort, mange et cuisine¹²⁶. Ce genre d'habitation existe encore aujourd'hui dans les mayens d'alpage (**Fig. 173**). A Gamsen, le foyer, situé au centre ou contre l'une des parois, est aménagé à même le sol. Dans certains bâtiments, une cloison sépare la zone du foyer du reste de la pièce.

La présence d'une telle séparation est un des éléments qui caractérise, dès la fin du XIV^e siècle, la maison traditionnelle valaisanne¹²⁷. Cette situation est cependant encore marginale sur le site antique car à peine un cinquième des maisons sont bipartites ou tripartites.



Fig. 174 – Hameau de Ze Hischinu - Gspon, au-dessus de Staldenried. Grenier sur deux niveaux reposant sur des quilles de bois aménagées sur un cadre de bois. Tiré d'ANDEREGG *et al.* 2011», p. 257, fig. 10.15.

Les bâtiments à plancher surélevé sont interprétés à Gamsen comme des greniers ou des granges (raccards). En se basant sur les exemples actuels, c'est leur taille qui différencie

125. Observations en lames minces, GUÉLAT, RENTZEL 2004.

126. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 113.

127. MEYER *et al.* 1998, p. 200.



Fig. 175 – Près de Vens (Vollèges). Raccard reposant sur des murets. Ce type de disposition dans la pente est attesté dans l'agglomération de Gamsen. Tiré d'ANDEREGG *et al.* 2011, p. 276, fig. 11.22.



Fig. 176 – Village d'Oberems dans la vallée de Tourtemagne. Granges (raccards) alignées le long de route. Photo Martin Fardey.



Fig. 177 – Hameau d'Obermatten, au-dessus d'Ergisch. Granges-écuries aménagées au niveau du sol. Photo Martin Fardey.

ces deux types de bâtiments utilitaires (Fig. 174, Fig. 175). Les petits modules sont des greniers (3 à 10 m²), tandis que les plus grands sont des granges (20 à 30 m²). Comme au Moyen Age, les greniers se situent généralement au centre de l'agglomération et sont regroupés près des habitations¹²⁸, tandis que les granges sont plutôt reléguées en marge du village (Fig. 176).

Dans les villages médiévaux, le bétail est logé dans des bâtiments à part, les granges-écuries¹²⁹ (Fig. 177). La cohabitation des hommes et du bétail sous le même toit n'est pas attestée en Valais à cette époque¹³⁰. A Gamsen à l'époque romaine, un seul cas révèle un parc à bestiaux au sein même d'une habitation du III^e siècle (Bat45). La bergerie ou l'étable est sinon soit accolée à l'habitation (Bat165, Bat309), soit située à proximité dans un bâtiment indépendant (Bat90) ou alors rejetée en périphérie du village (Bat123).

128. ANDEREGG *et al.* 2011, pp. 249 et ss.

129. ANDEREGG *et al.* 2011, pp. 154-163.

130. Elle existe sur le versant italien des Alpes, dans la région sous influence des Walser, en particulier à Alagna et à Gressoney. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 112.

Une architecture différente

Les maisons des villages valaisans traditionnels encore préservés sont presque toutes construites en bois, avec une élévation souvent assemblée à mi-bois ou en « blockbau » et reposant sur un local en maçonnerie ou sur des murets de pierres. L'aspect de ces villages est donc celui d'une architecture où le bois tient une place prépondérante. Or, cette image paraît fort éloignée du modèle antique de l'agglomération de Gamsen. En effet, dans la majorité des cas observés de démolition des maisons, l'élévation est systématiquement constituée de torchis sur clayonnage. Dans de rares cas, une élévation entièrement en bois (Bat10, Bat11) peut être restituée. Contrairement aux hypothèses formulées pour l'époque protohistorique¹³¹, aucun bâtiment entièrement construit selon la technique du « blockbau » n'est attesté pour l'époque romaine et le Haut Moyen Age.

Dans les maisons rurales valaisannes, l'architecture à colombage ou à hourdis est extrêmement rare. On retrouve en divers endroits des pans de murs où cette technique a été adoptée ; toutefois un seul bâtiment entièrement construit en colombage est attesté à Salquenen¹³² (Fig. 178). Les autres exemples sont documentés dans la région du Lötschberg où il était interdit d'abattre des arbres¹³³. On a ainsi « recouru à la construction à colombage qui ne demande que peu de bois et qui, en outre, n'exige pas de longs préparatifs »¹³⁴. Ce procédé de construction, similaire aux maisons antiques de Gamsen, ne s'est cependant pas généralisé. Dès le début du second millénaire, une architecture entièrement en bois s'est développée en Valais, en rupture avec ce qui se faisait auparavant dans la région.



Fig. 178 – Salquenen. Maison à colombage. Tiré D'EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 277, fig. 482.

131. Voir *Gamsen 5* (à paraître).

132. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 277.

133. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 97.

134. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 98.

Les maisons en bois étaient sans doute plus solides et plus résistantes que les constructions de terre et bois, mais elles n'évitaient pas les incendies qui frappaient régulièrement les villages¹³⁵. De nombreux témoignages de destructions de hameaux ou d'agglomérations par le feu sont d'ailleurs consignés dans les chroniques au cours des siècles passés. Dans l'agglomération antique de Gamsen, l'emploi du torchis /clayonnage ne constituait pas non plus une garantie contre les sinistres. En effet, les bâtiments - voire des quartiers entiers - ont subi de fréquents incendies. La durée de vie des maisons ne dépasse guère trois décennies au cours du I^{er} siècle et un demi-siècle au fil des II^e-III^e siècles. Elle paraît plus longue durant le Haut Moyen Age. Ces différences sont en partie dues à la mise en œuvre progressive de la maçonnerie sèche dans les fondations des habitations, les ruraux étant toujours bâtis en bois (greniers, granges, étables). Cette évolution se vérifie également pour les époques récentes : suite aux incendies répétés, on commence à remplacer le bois par la pierre dans les habitations, tandis que les bâtiments utilitaires restent en bois¹³⁶.

A Gamsen, les observations ont été effectuées principalement sur les fondations des maisons. Elles ont permis d'identifier quatre principaux types d'appuis : les bâtiments sur sablières à même le sol (A), les bâtiments sur sablières et solins de pierres (B), les bâtiments avec poteaux (C) et enfin les bâtiments sur murs-bahuts ou en pierres (D). Le premier type (A) est totalement absent de l'architecture des maisons rurales valaisannes. Il est d'ailleurs bien stipulé que le bois ne doit jamais toucher la terre pour qu'il ne prenne pas l'humidité et ne se détériore rapidement en pourrissant¹³⁷. La sablière doit impérativement être hors sol et reposer sur des pierres ou des murets. Or, à Gamsen, le type sans solin est plutôt bien représenté (type A : 30 cas, 20% des constructions). Les cadres de sablières reposant sur des solins de pierres sont cependant de loin les plus fréquents (type B : 95 cas, 64%). Les maisons intégrant des poteaux plantés dans le sol sont rares (type C : 10 cas, 7%), comme d'ailleurs dans les maisons rurales valaisannes¹³⁸. Enfin, l'évolution vers l'emploi des murs en pierres au cours du Haut Moyen Age préfigure la même tendance dominante observée pour les maisons rurales durant les siècles passés. Le nombre de maisons sur mur-bahuts ou entièrement en pierres est cependant relativement peu important à Gamsen (type D : 13 cas, 9%).

Toutes ces considérations ne peuvent évidemment s'appliquer qu'aux agglomérations indigènes gallo-romaines dont l'aire de répartition comprend le Haut-Valais et les régions de moyenne montagne. Dans les zones de plaine du Valais central et du Bas-Valais, fortement influencées par les techniques constructives romaines, de nouvelles formes d'habitat tels les villes, les *vici* et les *villae*, aux édifices déjà beaucoup plus élaborées, sont attestées. L'emploi de la maçonnerie est ici omniprésent et les architectures fort éloignées des maisons rurales. Dans les périodes suivantes, ces techniques de construction seront surtout mises en œuvre dans les églises, les châteaux ou les édifices publics.

135. ANDERREG *et al.* 2011, pp. 89-93.

136. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 99; ANDERREG *et al.* 2011, p. 128.

137. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, p. 99.

138. EGLOFF, EGGLOFF-BODMER 1987, pp. 95-96.